LE CARBONE LORRAINE

Société Anonyme au capital de 28 594 426 euros Siège social : Immeuble La Fayette, 2/3, place des Vosges – La Défense 5 92400 Courbevoie 572 060 333 R.C.S Nanterre

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2007

(déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 mars 2008 sous le numéro D.08-114)

déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 18 septembre 2008

Des exemplaires du document de référence et de son actualisation sont disponibles auprès de la société Le Carbone Lorraine, Immeuble La Fayette, 2/3, place des Vosges, La Défense 5, 92400 Courbevoie, sur le site Internet de Carbone Lorraine : www.carbonelorraine.com, et sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org

SOMMAIRE

La présente actualisation a pour objet de mettre à jour le document de référence déposé par Carbone Lorraine le 17 mars 2008 sous le numéro D.08-114 (le "Document de Référence"). Ne figurent dans la présente actualisation que les sections du Document de Référence pour lesquelles une actualisation s'est avérée nécessaire.

1.	Responsable du document de référence actualisé et responsables du contrôle des comptes	3
	Responsable du document de référence actualisé Attestation du responsable du document de référence actualisé Responsables du contrôle des comptes	3 3 3
_	Responsables du contrôle des comptes	3
2.	Renseignements à caractère général concernant Carbone Lorraine et son capital	4
3.	Politique d'investissement	11
4.	Evolution récente et Perspectives	11
	Evolution récente Perspectives	11 21
5.	Risque matières	24
6.	Risque de change	25
7.	Risque de liquidité	
8.	Litiges	25
9.	Organes d'administration et de direction générale	26
	Directeur général délégué	26
	Comité directeur	26
	Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction	27
10.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	27
11.	Conventions et engagements réglementés	28
	Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	
	au 31 décembre 2007 Conventions et engagements réglementés au 31 août 2008	28 28
	Conventions et engagements regiementes au 31 aout 2008	28
12.	Renseignements concernant l'activité et les comptes semestriels (rapport semestriel)	29
	Description de l'activité à fin juin 2008	29
	Comptes consolidés résumés à fin juin 2008	33
	Annexe	42
	Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés	79
13.	Table de concordance	80

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ACTUALISE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du document de référence actualisé

M. Claude Cocozza Président du Conseil d'administration

1.2 Attestation du responsable du document de référence actualisé

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité figurant en pages 29 à 79 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les informations financières historiques prévisionnelles présentées dans cette actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 22.

Claude Cocozza Président-Directeur Général

1.3 Responsables du contrôle des comptes

1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte & Associés, 185, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Date du premier mandat : 1986

Date du dernier renouvellement de mandat : 2004

Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

KPMG Audit - Département de KPMG SA Immeuble KPMG, 1, cours Valmy, 92923 Paris-La Défense cedex Date du premier mandat : 2004

Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblé générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice

clos le 31 décembre 2009)

1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants

Société BEAS 7-9, villa Houssay,

92524 Neuilly-sur-Seine Cedex Date du premier mandat : 2004

Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

S.C.P. Jean-Claude André & Autres 2 bis, rue de Villiers, 92309 Levallois-Perret Cedex Date du premier mandat : 2004

Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice

clos le 31 décembre 2009)

2. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL

Assemblée générale mixte du 21 mai 2008

L'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008 (sur deuxième convocation) a adopté l'intégralité des projets de résolutions présentés au vote des actionnaires, à l'exception toutefois des résolutions 7, 8, 9 visant à autoriser la Société à émettre des obligations avec bons de souscription d'actions remboursables (OBSAAR) ainsi que de la résolution 11 visant à autoriser la Société à émettre des bons de souscription d'actions en cas d'offre publique.

Intervention de la société sur ses propres actions

L'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008 (sur deuxième convocation) a autorisé, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, la Société à opérer en bourse sur ses propres actions en vue de :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'attribution d'actions dans les conditions prévues aux articles L225-197-1 à L225-197-3;
- leur attribution à titre de conversion ou d'échange de valeurs mobilières (y compris de titres de créances) donnant accès au capital de la Société ;
- l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.
- l'annulation d'actions par réduction du capital dans les conditions prévues par le Code de commerce.

Le prix maximal d'achat est fixé à 100 € par action. Ce prix est fixé sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société. Compte tenu du prix maximal d'achat ainsi défini, le montant maximal global des achats ne pourra excéder 142 807 300€.

Depuis le 21 mai 2008, à l'exception des rachats effectués dans le cadre du contrat de liquidité, la Société n'a pas fait usage de cette autorisation. Au 31 août 2008, 32 800 actions sont détenues dans le cadre dudit contrat de liquidité.

Montant du capital

Au jour des présentes, le capital social est fixé à 28 594 426 euros, divisé en 14 297 213 actions de 2 euros nominal toutes de même catégorie.

Autorisation d'augmentation de capital

AGM du 24 mai 2007

<u>Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription</u>: l'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration à émettre des actions ordinaires ou toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfice. Le montant nominal global des augmentations de capital pouvant résulter, immédiatement ou à terme, de ces autorisations ne pourra excéder 10 millions d'euros. La période de validité de ces autorisations est de 26 mois. Ces autorisations annulent et remplacent les autorisations consenties par l'Assemblée générale mixte du 12 mai 2005 qui n'avaient pas été utilisées.

<u>Attribution gratuite d'actions</u>: l'Assemblée générale a autorisé le Conseil à procéder au profit des dirigeants sociaux et des salariés, ou de certaines catégories d'entre eux, de la Société et de ceux des sociétés qui lui sont liées à l'attribution gratuite d'actions de la Société existantes ou à émettre. Le nombre total des actions

pouvant être attribuées dans le cadre de cette autorisation ne peut excéder 20 000 actions, représentant environ 0,2% du capital social. Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois.

En date du 26 février 2008, le Conseil d'Administration a fait usage de cette autorisation en proposant d'attribuer 20 000 actions gratuites à 89 cadres du Groupe. L'attribution gratuite d'actions est subordonnée au maintien du contrat de travail des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition qui a été fixée à trois (3) ans. La période d'indisponibilité a été fixée à deux (2) ans.

En date du 24 juillet 2008, le Conseil d'administration a par ailleurs constaté l'attribution définitive de 16 478 actions à l'issue de la période d'acquisition du Plan d'attribution 2006. En application dudit plan 2006, lesdites actions sont indisponibles pour une période de deux ans à compter du 1er juillet 2008.

AGM du 21 mai 2008

<u>Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents du Plan d'Epargne Groupe</u>: l'Assemblée générale du 21 mai 2008 a autorisé le Conseil à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, et sur ses seules décisions, par émissions d'actions souscrites en numéraire réservées aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Groupe. Ces augmentations entraînent suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation, ne peut excéder un montant maximum de 300 000 euros, soit approximativement 1% du capital de la Société.

Cette délégation annule et remplace celle donnée par l'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 accordée pour une durée de 26 mois à compter de l'Assemblée du 21 mai 2008.

Lors de sa séance du 9 juin 2008, le Conseil, usant de la faculté qui lui a été accordée par l'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008, a décidé d'offrir au personnel des filiales européennes et nord américaines du Groupe, la possibilité d'acquérir 75 000 actions nouvelles au prix de 30,30 euros, représentant 80% de la moyenne des cours d'ouverture des 20 dernières séances de Bourse qui ont précédé le Conseil du 9 juin 2008. A ce jour, ladite augmentation de capital réservée aux salariés n'a pas encore été mise en œuvre.

Tableau d'évolution du capital

Dates	Nature de l'opération	Capital après opération	Prime d'émission	Nombre cumulé d'actions après opération
31.12.2001	Création de 18 729 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 256 924	292 041	11 128 462
31.12.2002	Création de 10 688 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 278 300	180 704	11 139 150
27.11.2003	Création de 3750 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 285 800	63 512	11 142 900
23.12.2003	Création de 54 990 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	22 395 780	1 110 798	11 197 890
15.04.2004	Création de 2000 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 399 780	30 520	11 199 890
20.08.2004	Création de 2500 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 404 780	38 150	11 202 390
19.10.2004	Création de 2 489 420 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital en numéraire avec maintien du DPS	27 383 620	58 003 486	13 691 810
16.12.2004	Création de 46 328 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	27 476 276	1 176 731	13 738 138
31.12.2004	Création de 17 439 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	27 511 154	254 261	13 755 577
31.12.2005	Création de 85 775 actions de € 2 de nominal par la levée d'options de souscription	27 682 704	1 829 333	13 841 352
28.06.2006	Création de 44 494 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	27 771 692	1 388 213	13 885 846
31.12.2006	Création de 79 629 actions de € 2 de nominal par la levée d'options de souscription	27 930 950	2 219 832	13 965 475
25.07.2007	Création de 30 900 actions de €2 de nominal résultant de l'attribution d'actions gratuites	27 992 750	1 721 748* * réserve indisponible	13 996 375
11.09.2007	Création de 200 191 actions de 2€ de nominal par la levée d'options de souscription	28 393 132	6 627 591	14 196 566
17.12.2007	Création de 44 094 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	28 481 320	1 931 317	14 240 660
31.12.2008	Création de 40 075 actions de € 2 de nominal par la levée d'options de souscription	28 561 470	1 254 681	14 280 735
24.07.2008	Création de 16 478 actions de €2 de nominal résultant de l'attribution d'actions gratuites	28 594 426	540 478* * réserve indisponible	14 297 213

Franchissements de seuil

30 janvier 2008 : Natixis Asset Management a franchi à la hausse le seuil de 1% et détient une participation de 1,08% du capital et des droits de vote.

7 février 2008 : la Caisse des Dépôts détient 4,72% du capital et des droits de vote.

31 mars 2008 : Sofina a franchi à la hausse le seuil de 4% du capital et des droits de vote.

4 avril 2008 : Fidelity Investments a franchi à la hausse le seuil de 10% et détient une participation de 10,33% du capital et des droits de vote.

14 avril 2008 : Crédit Suisse a franchi à la hausse de seuil de 1% du capital et détient 1,68% du capital et des droits de vote.

23 avril 2008 : Fidelity Investments à franchi à la baisse le seuil de 10% et détient 9,67% du capital et des droits de vote.

29 avril 2008 : Crédit Suisse a franchi à la baisse le seuil de 1% du capital et des droits de vote.

2 mai 2008 : Morgan Stanley a franchi à la hausse le seuil de 5% et détient 5,27% du capital et des droits de vote.

6 mai 2008 : UBS a franchi le seuil de 1% et détient 1,55% du capital et des droits de vote.

16 mai 2008 : Fidelity Investments annonce qu'il déclarera indépendamment les participations de Fidelity International Limited (FIL) et de FMR LLC.

A ce titre, il est rappelé que sur une base agrégée, les sociétés FMR LLC et FIL avaient déclaré détenir au 23 avril 2008, 9,67% du capital et des droits de vote de la société. Sur la base dissociée, FIL franchissait à la baisse le seuil de 5% et détenait 2,37% du capital et des droits de vote au 24 avril 2008 et FMR LLC détenait 6,10% du capital et des droits de vote à cette même date.

27 mai 2008 : UBS a franchi à la hausse le seuil de 1% du capital et des droits de vote et détient 1,83% du capital et des droits de vote.

27 mai 2008 : AXA Private Equity a franchi à la hausse le seuil de 1% et détient 1,29% du capital et des droits de vote (pour Matignon Développement 3).

27 mai 2008 : BNP PARIBAS a franchi à la hausse le seuil de 1% et détient 1,0821% du capital et des droits de vote.

30 mai 2008 : Morgan Stanley a franchi à la baisse le seuil de 5% et détient 3,55% du capital et des droits de vote.

11 juin 2008 : AXA Private Equity a franchi à la hausse le seuil de 2% et détient 2,80% du capital et des droits de vote (pour Matignon Développement 3).

13 juin 2008 : AXA Private Equity a franchi à la hausse le seuil de 3% et détient 3,38% du capital et des droits de vote (pour Matignon Développement 3).

18 juin 2008 : AXA Private Equity a franchi à la hausse le seuil de 4% et détient 4,15% du capital et des droits de vote (pour Matignon Développement 3).

3 juillet 2008 : AXA Private Equity a franchi à la hausse les seuils de 5% et 6% et détient 6,43% du capital et des droits de vote (pour Matignon Développement 3).

7 juillet 2008 : AXA Private Equity a franchi à la hausse le seuil de 7% et déteint 7,01% du capital et des droits de vote (pour Matignon Développement 3).

8 juillet 2008 : ACF I Investment(1), a franchi à la hausse les seuils de 1%, 2%, 3%, 4% et 5% et détient 5,04% du capital et des droits de vote.

9 juillet 2008 : ACF I Investment et AXA (pour Matignon Développement 3) ont franchi conjointement à la hausse le seuil de 9% et détiennent 9,37% du capital et des droits de vote.

16 juillet 2008 : AXA Investment Managers Private Equity (pour Matignon Développement 3) a franchi à la hausse le seuil des 6 % et détient 6,20 % du capital et des droits de vote.

24 juillet 2008 : FMR LCC a franchi à la baisse le seuil de 5% et détient 4,99% du capital et des droits de vote.

12 août 2008 : AXA Private Equity (pour Matignon Développement 3) a franchi à la baisse les seuils de 6, 5, 4, 3, 2 et 1 % du capital et des droits de vote à la suite de la cession de la totalité de sa participation (912 788 titres) à ACF I Investment.

12 août 2008 : AXA Private Equity (pour ACF I Investment) a franchi à la hausse, le seuil de 10% du capital et des droits de vote et détient 912 788 titres. (AXA IM PE envisage de poursuivre les achats sans toutefois dépasser une participation au plus égale à 22,5 % du capital. AXA déclare ne pas envisager d'acquérir le contrôle de Carbone Lorraine).

14 août 2008 : Indus Capital Partners, LLC a franchi à la hausse le seuil de 5% du capital et détient 5,05% du capital et des droits de vote.

⁽¹⁾ Filiale à 100% d'AXA Capital Fund L.P., ayant pour associé gérant AXA Private Equity Capital Ltd

Marché des titres

Les actions sont admises à Euronext Paris au SRD (Service à Règlement Différé). L'action Carbone Lorraine fait partie de la composition des indices SBF 120, CAC Mid100 et Next 150.

14 297 213 actions sont admises à la cote.

	Nombre	Capitaux	Cours ext	Cours extrêmes (2)	
Action Carbone Lorraine	d'actions échangées (en unité)	échangés (en M €) ⁽¹⁾	Plus haut (en €)		
2008					
Janvier	2 730 598	101,76	48,76	31,50	
Février	3 293 607	100,45	35,00	26,78	
Mars	2 823 499	85,85	39,50	26,60	
Avril	2 813 238	102,71	38,31	34,00	
Mai	1 633 173	59,88	39,70	33,58	
Juin	1 812 288	69,31	41,55	34,20	
Juillet	2 585 286	94,54	40,00	29,10	
Août	932 709	34,55	38,55	36,46	

Source: Euronext.

(1) Sur la base du cours moyen mensuel.

(2) Sur la base des cours extrêmes mensuels en cours de séance.

	Nb. d'actions	Revenu pa	ar action ((en euros)	Cours de	Bourse (e	en euros)	Taux de
	à la clôture de l'exercice	Dividende	Avoir fiscal		+ haut	+ bas	Dernier	rendement global sur la base du dernier cours
2002	11 139 150	0,60	0,30	0,90	39,48	20,10	22,26	4,04 %
2003	11 197 890	0	0	0	34,49	13,80	29,15	n/a
2004	13 755 577	0,55	n/a	0,55	39,60	27,12	39,03	1,41 %
2005	13 841 352	0,70	n/a	0,70	43,75	31,20	38,60	1,81 %
2006	13 965 475	0,85	n/a	0,85	51,00	36,55	42,65	2,0 %
2007	14 280 735	0,85	n/a	0,85	61,77	41,60	47,20	1,8 %

Les dividendes sont prescrits dans les formes et délais légaux, soit 5 ans à compter de leur date de mise en paiement. Passé ce délai, ils sont versés au Trésor.

Titres donnant accès au capital

Le nombre d'options de souscription d'actions restant à exercer au 1er septembre 2008 (après prise en compte des annulations) permet d'acquérir 388 117 actions nouvelles de 2 euros de nominal.

Le nombre de BSAAR pouvant être exercés au 1^{er} septembre 2008 permet d'acquérir 114 000 actions nouvelles de 2 euros de nominal.

Le nombre total d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées définitivement est de 20 000 actions nouvelles de 2 euros de nominal.

Il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital de Carbone Lorraine.

Sur la base du nombre d'options de souscription, de BSAAR pouvant être exercés par les bénéficiaires de BSAAR ainsi que d'actions pouvant être définitivement attribuées, la dilution maximale serait de 3,7 %.

Evolution du capital

Au 1er septembre 2008, le capital de la société est de 28 594 426 euros divisé en 14 297 213 actions de 2 euros de nominal chacune. Le nombre de droits de vote est de 14 264 413, les titres auto-détenus étant dépourvus de droits de vote. Il n'existe pas de droits de vote doubles.

Le 10 juillet 2008, Carbone Lorraine et AXA Private Equity annonçaient l'entrée d'AXA Private Equity, au capital de Carbone Lorraine en tant qu'investisseur de long terme, afin de soutenir la stratégie et la croissance de Carbone Lorraine. AXA Capital Fund L.P. (« AXA Capital »), un fonds d'investissement conseillé par AXA Private Equity et Matignon Développement 3, une société gérée par AXA Private Equity, détiennent ensemble 10,50% du capital de Carbone Lorraine.

Le détail de l'accord conclu est décrit dans le communiqué publié à cette même date et repris en pages 14, 15 et 16 de la présente actualisation.

Options de souscription

Depuis le 1^{er} janvier 2008, aucune option n'a été levée.

Stock-options: historique des attributions en cours

	Plan 1999 Tranche 5			Plan 2001 Tranche 8	Plan 2003 Tranche 10	Plan 2007 Tranche 11	Total
Date du Conseil d'administration	08 mars 1999	10 mai 2000	15 septem bre 2000		14 mai 2003	25 juillet 2007	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	190 025	449 145	9 370	4 685	130 163	165 000	948 388
- dont mandataires sociaux	15 617	31 234	0	0	9 370	25 000	81 221
- dont 10 premiers attributaires	70 931	149 922	9 370	4 685	44 825	72 250	351 983
Prix de souscription	34,58	45,14	46,01	48,5	21,21	57,24	
Point de départ d'exercice des options	mars 2004	mai 2005	septembre 2005			juillet 2011	
Date d'expiration	mars 2009	mai 2010	septembre 2010	,		juillet 2017	
Nombre cumulé d'actions souscrites au 31.08.08	96 021	43 628	0	0	42 158	0	181 807
Options annulées au 31.08.08	32 538	288 483	6 246	3 123	48 074	0	378 464
Dont options annulées en 2008	0	0	0	0	0	0	0
Options restant à lever au 31.08.08	61 466	117 034	3 124	1 562	39 931	165 000	388 117

Stock-options: mandataires sociaux

	Nombre d'options attribuées/souscrites	Date d'échéance
Options consenties depuis le 1 ^{er} janvier 2008 à chaque mandataire social		
P-D. G	0	
Directeur Général Délégué	0	
Options levées depuis le 1 ^{er} janvier 2008 par chaque mandataire social		
P-D. G	0	
Directeur Général Délégué	0	

Stock-options: 10 premiers salariés (non mandataires sociaux)

	Nombre d'options attribuées/souscrites		 	Plan 2003 Tranche 10
Options consenties depuis le 1 ^{er} janvier 2008 aux 10 salariés dont le nombre d'options est le plus élevé	0			
Options levées depuis le 1 ^{er} janvier 2008 par les 10 salariés dont le nombre d'options souscrites est le plus élevé	0			

Actions gratuites : historique des attributions

	Plan 2005 Tranche 1	Plan 2006 Tranche 2	Plan 2008 Tranche 3	Total
Date du Conseil d'administration	30 juin 05	28 juin 06	26 février 08	
Nombre total d'actions attribuées	42 700	17 975	20 000	80 675
dont mandataires sociaux	3 300	0	0	3 300
dont Comité directeur	12 000	0	0	12 000
dont 10 premiers attributaires	16 500	5 001	3 000	24 501
Cours de l'action à la date d'attribution	39,25	40,07	29,63	
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	1er juil. 2007	1er juil. 2008	1er mars 2011	
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	1er juil. 2009	1er juil. 2011	1er mars 2013	
Attributions annulées au 31/12/07	11 800	998	0	12 797
dont annulées en 2008		499	0	499
Solde au 31 août 2008	30 900	16 478	20 000	67 378

Attributions d'actions gratuites

L'Assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration à attribuer, en une ou plusieurs fois, 20 000 actions gratuites de la Société au profit de tout ou partie des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées. Les catégories de personnel bénéficiaires de ces actions sont, lors de chaque utilisation de l'autorisation, déterminées par le Conseil d'administration. Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois.

En date du 26 février 2008, le Conseil d'Administration a fait usage de cette autorisation en proposant d'attribuer 20 000 actions gratuites à 89 cadres du Groupe. L'attribution gratuite d'actions est subordonnée au maintien du contrat de travail des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition qui a été fixée à trois (3) ans. La période d'indisponibilité a été fixée à deux (2) ans.

En date du 24 juillet 2008, le Conseil d'administration a par ailleurs constaté l'attribution définitive de 16 478 actions à l'issue de la période d'acquisition du Plan d'attribution 2006. En application dudit plan 2006, lesdites actions sont indisponibles pour une période de deux ans à compter du 1er juillet 2008.

3. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le document de référence 2007, page 20, décrit la politique d'investissement du groupe Carbone Lorraine.

Sur la période 2008, les investissements pris en charge au 31 août s'élevaient à 34,9 M€ qui se répartissaient comme indiqué ci-dessous. Par ailleurs l'activité « Freins pour applications ferroviaires et deux roues » a été cédée pour 25,6 M€.

En millions d'euros	Activités poursuivies
	Au 31 août 2008
Investissements incorporels	(0,3)
Investissements corporels	(30,8)
Investissements financiers	0
Autres variations des flux d'activités d'investissement	(3,8)
SOUS-TOTAL	(34,9)
Investissements liés aux acquisitions	(17,1)
Cessions	26,1
TOTAL	(0,5)

En 2008, les principaux investissements pris en charge depuis le début de l'année sont :

- les derniers investissements relatifs à l'usine de Chongqing,
- des investissements de capacité sur les sites des trois activités du Groupe,
- l'acquisition de Xianda -société chinoise spécialisée dans la fabrication d'équipements de haute technologie en acier et inox destinés aux marchés de la chimie et de la pharmacie- payable sur le deuxième semestre.
- l'acquisition de la société canadienne R-Theta, acteur important du refroidissement à air pour l'électronique de puissance,
- la prise de participation majoritaire dans le capital de la société chinoise Zhejiang Mingrong Electrical Protection, un des leaders du marché des fusibles et appareillages pour fusibles.

A cette date, la Société n'a conclu aucun engagement ferme d'acquisition ou d'investissement.

Selon la procédure interne du Groupe, le Conseil d'administration autorise tout investissement supérieur à 6 M \in ainsi que toute acquisition supérieure à 3 M \in . A ce titre, parmi les investissements pris en charge depuis le début de l'année et les engagements fermes pris par les organes de direction, les acquisitions de Xianda, R-Theta et Zheijiang Mingrong ont été approuvées par le Conseil d'administration.

4. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES

4.1 Evolution récente

La Société a publié le 1er avril 2008 le communiqué suivant :

Carbone Lorraine vient de finaliser la cession de son activité « freinage ferroviaire et moto » au Groupe Faiveley qui continuera à l'exploiter sur le site de Gennevilliers (Nord de Paris - France), établissement de haute technologie de Carbone Lorraine.

L'activité représente 17 millions d'euros de chiffre d'affaires et compte 80 collaborateurs. L'opération aboutit à une valeur de cession de 26 millions d'euros.

L'activité de freins aéronautiques en composites carbone-carbone demeure au sein de Carbone Lorraine. Cette technologie développe en effet de nouvelles applications en croissance rapide dans le pôle Systèmes et Matériaux Avancés du Groupe.

Ce mouvement renforce la focalisation de Carbone Lorraine sur son cœur de métier. Il complète également ses moyens financiers et va participer à la mise en œuvre de sa stratégie de croissance rentable, fondée sur des marchés porteurs et une politique d'acquisitions ciblées.

La Société a publié le 7 avril 2008 le communiqué suivant :

Carbone Lorraine finalise sa première acquisition en Chine en achetant 100% de Xianda, société chinoise spécialisée dans la fabrication d'équipements de haute technologie en acier et inox destinés aux marchés de la chimie et de la pharmacie.

Base industrielle renforcée, offre enrichie, pénétration de nouveaux marchés

La société Xianda, située dans la banlieue de Shanghai où elle emploie 400 personnes, est un partenaire historique de Carbone Lorraine pour ses approvisionnements. Cette société chinoise est reconnue pour son haut niveau de qualité. En 2007, son chiffre d'affaires a dépassé 20 millions de dollars dont 80% réalisés avec des sociétés occidentales en Chine et à l'export, notamment auprès de grands groupes chimiques, pharmaceutiques et pétroliers.

Grâce à cette acquisition, Carbone Lorraine renforce sa base industrielle en Chine. Xianda dispose d'un site industriel d'exception s'étendant sur 67 000 m2 qui viendra compléter les sites anticorrosion de Carbone Lorraine en renforçant significativement ses capacités de production.

Au-delà de l'aspect industriel, cette acquisition permettra d'enrichir l'offre de Carbone Lorraine qui repose notamment sur un savoir-faire réputé dans les équipements en métaux nobles. Xianda, de son côté, possède une expertise reconnue dans les équipements de très grande taille en acier et inox. La complémentarité de ces deux types de compétences va permettre à Carbone Lorraine de s'imposer comme un partenaire incontournable de l'industrie chinoise moderne de la chimie et pharmacie, dont la demande d'équipements en métaux nobles ne cesse de croître.

En proposant cette gamme étendue de produits, Carbone Lorraine consolide ses positions de leadership, renforce sa présence sur le marché en forte croissance de l'acide acétique et pénètre celui de la pétrochimie.

L'acquisition renforcera également la compétitivité de Carbone Lorraine qui va faire profiter l'ensemble de ses entités d'un approvisionnement en acier et inox aux meilleurs coûts, la Chine étant devenue le plus gros producteur mondial de ces matériaux.

Grâce aux synergies générées par ce rapprochement, le chiffre d'affaires de la nouvelle entité devrait tripler d'ici à 5 ans.

Cette acquisition s'inscrit parfaitement dans la stratégie de croissance rentable de Carbone Lorraine, fondée sur un renforcement des positions en Asie et un leadership affirmé sur tous ses marchés.

La Société a publié le 16 avril 2008 le communiqué suivant :

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2008 s'élève à 177 M€, en hausse de + 6,5 % à périmètre et changes constants. La croissance est de + 5 % en valeurs historiques du fait de l'évolution des parités monétaires. La progression des entrées de commandes du trimestre a été soutenue.

Chiffre d'affaires	T1 2007 (en M€)	T1 2008 (en M€)	Var. <u>*</u> T1 08/ T1 07
Systèmes et Matériaux Avancés	64	64	+5 %
Applications Electriques	50	52	+4 %
Protection Electrique	55	61	+10 %
Total Groupe	169	177	+6,5 %

^{*} à périmètre et changes constants - Chiffres non audités

Dans la suite de ce communiqué, les variations de chiffres d'affaires s'entendent à périmètre et changes constants, sauf mention contraire.

Systèmes et Matériaux Avancés

Le chiffre d'affaires des Systèmes et Matériaux Avancés progresse de 5% :

- Les ventes d'équipements anticorrosion sont stables à niveau élevé. Les livraisons de projets importants commenceront cette année au deuxième trimestre, ce qui se traduira par une croissance significative.
- Les ventes d'équipements en graphite pour applications à hautes températures sont en croissance de 12,5%. Elles bénéficient de la forte demande de l'industrie photovoltaïque et de la poursuite de la progression des ventes sur les marchés traditionnels. Cette croissance est d'autant plus satisfaisante qu'elle n'intègre pas la contribution de la nouvelle usine de Chongqing : celle-ci a expédié au premier trimestre des fournitures destinées à l'usage interne pour les équipements anticorrosion, en vue des importantes livraisons à venir.

Applications Électriques

Les ventes des Applications Electriques progressent de 4%:

- Les ventes de petits balais sont en légère décroissance du fait de la conjoncture automobile toujours morose en Amérique du Nord, mais compensée partiellement par une forte progression en Asie.
- Les ventes à l'industrie progressent de 9%. Elles sont particulièrement élevées dans l'éolien de même que les ventes de balais de rechange, réalisées au travers du réseau mondial d'ateliers de proximité de Carbone Lorraine.

Protection Électrique

Le chiffre d'affaires de la Protection Électrique progresse de nouveau très fortement : +10 %.

La croissance est soutenue sur toutes les zones géographiques et toutes les grandes familles de produits. Le marché nord-américain continue d'être particulièrement dynamique sur l'ensemble des canaux de distribution et notamment auprès des équipementiers électriques, qui bénéficient de la faiblesse du dollar à l'exportation.

Evénements marquants du trimestre

Cession de l'activité freins ferroviaires et motos

L'activité freins frittés pour applications ferroviaires et motos a été cédée au groupe Faiveley le 1^{er} avril pour 26 millions d'euros. Cette activité a enregistré sur le premier trimestre 2008 un chiffre d'affaires de 5 M€.

Les freins aéronautiques en composite carbone/carbone demeurent au sein de Carbone Lorraine. Cette technologie développe en effet de nouvelles applications en croissance rapide dans le pôle Systèmes et Matériaux Avancés.

Acquisition de la société Xianda

La société chinoise Xianda a été acquise en fin de trimestre. Cette société est spécialisée dans les équipements en acier et inox dédiés aux industries chimiques, pharmaceutiques et pétrolières.

Xianda est un partenaire historique de Carbone Lorraine pour les approvisionnements du Groupe, réputé pour son haut niveau de qualité. Elle dispose d'un site industriel remarquable par ses dimensions et ses équipements de manutention, qui renforce significativement les capacités de production du Groupe.

L'offre de Carbone Lorraine, qui repose notamment sur un savoir-faire réputé dans les équipements en métaux nobles, va également être enrichie par cette acquisition. Xianda possède en effet une expertise reconnue dans les équipements de très grande taille en acier et inox. La complémentarité de ces deux compétences va imposer Carbone Lorraine comme un partenaire privilégié de l'industrie chimique et pharmaceutique chinoise.

Xianda a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 20 millions de dollars, montant qui devrait progresser très rapidement compte tenu des synergies techniques et commerciales.

Situation financière de Carbone Lorraine

La structure financière du groupe est toujours très satisfaisante. Les moyens financiers ont été renforcés par la cession de l'activité freins. Celle-ci va contribuer au financement des projets de croissance du Groupe.

Perspectives attrayantes

La croissance des ventes du premier trimestre s'est située dans la continuité des trimestres précédents après prise en compte d'un échelonnement différent par rapport à l'an passé pour les livraisons des grosses commandes d'équipements anticorrosion.

Les entrées de commandes enregistrées au cours du trimestre sont à nouveau en progression et devraient assurer une croissance élevée au premier semestre pour Carbone Lorraine.

La Société a publié le 21 mai 2008 le communiqué suivant :

Dans le cadre de la préparation de la succession de Claude Cocozza, PDG de Carbone Lorraine, le Conseil d'Administration a nommé **Ernest Totino**, Directeur Général Délégué (Chief Operating Officer) à compter du 1^{er} juillet 2008.

Ernest Totino a fait l'essentiel de sa carrière dans le Groupe Carbone Lorraine, où il a débuté en Recherche et Développement. Il a ensuite occupé des fonctions de production, de direction d'usine et de direction de la division « équipements anticorrosion ». Il est entré au Comité Directeur du Groupe en 2005 où il est chargé de la supervision des activités « équipements anticorrosion » et « balais industriels » ainsi que des « systèmes d'information » et « achats ».

Ernest Totino a 49 ans et est titulaire d'un doctorat en Chimie.

La Société a publié le 3 juillet 2008 le communiqué suivant :

Carbone Lorraine poursuit son **développement rapide en Asie** avec une prise de participation majoritaire dans le capital de la société chinoise **Zhejiang Mingrong Electrical Protection.**

Création d'un leader sur le marché chinois

Société à capitaux privés, au management performant et dynamique, Zhejiang Mingrong Electrical Protection est, avec la plus large gamme de produits parmi les acteurs chinois, un des leaders du marché des fusibles et appareillages pour fusibles. Cette société est implantée dans la province du Zhejiang – pôle de développement de l'industrie électrique en Chine – et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 10 millions d'euros en 2007. Elle a affiché une croissance soutenue au cours des dernières années.

Avec cette opération, Carbone Lorraine – par sa filiale de protection électrique **Ferraz Shawmut** - devient **leader du marché chinois des fusibles et appareillages pour fusibles**.

Les besoins d'électrification sur le territoire chinois, la forte demande d'équipements de plus en plus sophistiqués pour la production, la distribution et le contrôle de l'électricité font du marché chinois un marché attractif en croissance forte et durable. La mise en commun des gammes de produits très complémentaires de **Ferraz Shawmut** et de **Zhejiang Mingrong Electrical Protection**, et une présence commerciale renforcée auprès des distributeurs et des OEM vont induire un fort accroissement des ventes de Carbone Lorraine tant en Chine qu'à l'export.

Cette « joint-venture » va devenir pour la division Protection Electrique de Carbone Lorraine une **base de développement de nouveaux produits destinés plus particulièrement aux marchés asiatiques**.

La forte intégration verticale de **Zhejiang Minrong Electrical Protection** – dans l'injection plastique, les composants métalliques et l'outillage - représente également un atout important et va accélérer le développement des **approvisionnements en Chine** de la division Protection Electrique.

Les synergies industrielles et commerciales attendues vont engendrer une croissance du chiffre d'affaires de Carbone Lorraine deux fois plus rapide que celle du marché chinois.

D'un point de vue financier, cette participation majoritaire dans une société dont la rentabilité est déjà élevée sera **immédiatement relutive** pour Carbone Lorraine. Elle s'inscrit dans la **stratégie de croissance rentable** du Groupe, fondée notamment sur un renforcement des positions en Asie et un leadership affirmé sur tous ses marchés.

La Société a publié le 10 juillet 2008 le communiqué suivant :

Carbone Lorraine et AXA Private Equity se félicitent de l'entrée d'AXA Private Equity, au capital de Carbone Lorraine en tant qu'investisseur de long terme, afin de soutenir la stratégie et la croissance de Carbone

Lorraine. AXA Capital Fund L.P. (« AXA Capital »), un fonds d'investissement conseillé par AXA Private Equity et Matignon Développement 3, une société gérée par AXA Private Equity, détiennent ensemble 10,50% du capital de Carbone Lorraine.

Un accord a été conclu afin de définir les droits et obligations applicables dans le cadre de cette prise de participation. Il inclut notamment des engagements sur la pérennité et le caractère amical de l'investissement dans Carbone Lorraine. La société devrait accueillir avant la fin de l'année un représentant d'AXA Private Equity au sein de son Conseil d'administration et soutiendra la nomination d'un second administrateur, en cas de franchissement du seuil de 15% du capital.

Cet accord, qui prendra fin le 30 juin 2012, autorise notamment AXA Private Equity à augmenter sa participation jusqu'à 22,5% du capital et prévoit une auto-limitation à 35% du quorum des droits de vote exerçables en assemblée générale de Carbone Lorraine.

Sauf en cas de circonstances particulières, AXA Private Equity s'est engagé à conserver sa participation dans Carbone Lorraine jusqu'au 30 juin 2010.

Un résumé des principales stipulations de l'accord est joint au présent communiqué.

Selon Claude Cocozza, Président-Directeur Général de Carbone Lorraine, « cette prise de participation au capital de Carbone Lorraine, menée par un investisseur ayant des objectifs de création de valeur ambitieux, constitue un signal extrêmement positif pour Carbone Lorraine. Cette opération apporte une validation claire de notre stratégie. Je me réjouis qu'AXA Private Equity accorde sa confiance au Conseil d'administration et ait pris la décision d'accompagner le développement du groupe sur la durée en étant représenté au conseil. »

Dominique Gaillard, membre du Directoire d'AXA Private Equity a déclaré : «Cet investissement significatif au capital de Carbone Lorraine est motivé par le souhait de soutenir dans la durée la mise en œuvre de la stratégie de création de valeur poursuivie par Carbone Lorraine, notamment à travers sa politique de croissance rentable. »

Résumé des principales stipulations de l'accord

Ce qui suit est un résumé de l'accord conclu entre Carbone Lorraine et AXA Capital Fund L.P. (« AXA Capital »), un fonds d'investissement conseillé par AXA Private Equity :

Gouvernance

Carbone Lorraine s'est engagée à soutenir la nomination d'un représentant d'AXA Capital Fund L.P. (« AXA Capital ») au Conseil d'administration avant le 31 décembre 2008, et d'un deuxième représentant dans les plus brefs délais suivant le franchissement de seuil de 15% du capital de Carbone Lorraine, et en tout état de cause à l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2008 si ce franchissement intervient avant cette assemblée. Un représentant d'AXA Capital sera également accueilli aux comités établis par le Conseil d'administration.

Plafonnement de la participation en capital

AXA Capital s'est engagé à ne pas franchir, seul ou de concert, le seuil de 22,5% du capital de Carbone Lorraine et à ne pas déposer d'offre publique sans la recommandation préalable et favorable du Conseil d'administration.

Cet engagement sera caduc en cas de : (i) dépôt d'une offre publique par un tiers ; (ii) franchissement du seuil de 15% par un ou plusieurs tiers agissant de concert, ou déclaration par un ou plusieurs tiers agissant de concert de leur intention de prendre le contrôle de Carbone Lorraine ; (iii) offre publique ou opération sur le capital de Carbone Lorraine sollicitée par Carbone Lorraine, autre que dans le cadre habituel des émissions de titres par appel public à l'épargne ; (iv) réorientation stratégique majeure non approuvée par les représentants d'AXA Capital au Conseil d'administration ; (v) si le conseil d'administration de Carbone Lorraine ou son président autorise AXA Capital à franchir le seuil de 22,5% ; ou (vi) si la moyenne pondérée par les volumes du cours des actions de Carbone Lorraine, sur une période de 20 jours de négociation consécutifs, est inférieure à 75% du coût moyen pondéré d'acquisition de la participation d'AXA Capital dans Carbone Lorraine.

Auto-limitation des droits de vote

AXA Capital s'est engagé à auto-limiter à 35% du quorum le pourcentage de ses droits de vote exerçables en assemblée de Carbone Lorraine. Les cas de caducité de cet engagement sont les mêmes que ceux de l'engagement d'AXA Capital de plafonner sa participation. En outre, cet engagement cessera de plein droit si (i) un actionnaire ou un groupe d'actionnaires agissant de concert se présente en assemblée générale avec un pourcentage de voix, y compris à l'aide de pouvoirs, supérieur à 30% (après application de l'auto-limitation d'AXA Capital à 35%) ou (ii) en cas de dépôt d'une offre publique par un tiers ou par AXA Capital avec la recommandation favorable du Conseil d'administration de Carbone Lorraine.

Inaliénabilité

AXA Capital s'est également engagé à ne pas transférer tout ou partie de sa participation jusqu'au 30 juin 2010.

Cet engagement sera caduc en cas de : (i) franchissement du seuil de 20% par un ou plusieurs tiers agissant de concert ; (ii) dépôt d'une offre publique d'achat non contestée par le Conseil d'administration de Carbone Lorraine, ou dépôt d'une offre publique d'échange (ou mixte), contestée ou non, étant précisé, toutefois, que jusqu'à la réouverture d'une telle offre, AXA Capital s'interdit d'apporter ses actions à toute offre publique d'échange (ou mixte) qui n'aurait pas fait l'objet d'une recommandation favorable du Conseil d'administration de Carbone Lorraine ; (iii) en cas de réouverture d'une offre publique, contestée ou non ; (iv) révocation ou démission du Président du Conseil d'administration sans que son remplaçant n'ait été approuvé par AXA Capital ; (v) réorientation stratégique majeure non approuvée par AXA Capital ; (vi) si la moyenne pondérée par les volumes du cours des actions de Carbone Lorraine, sur une période de 20 jours de négociation consécutifs, est inférieure à 75% du coût moyen pondéré d'acquisition de la participation d'AXA Capital dans Carbone Lorraine ; (vii) en cas de dégradation significative des résultats ou des perspectives de Carbone Lorraine ; (viii) en cas de cession aux affiliés d'AXA Capital ; ou (ix) si la cession est autorisée par le Conseil d'administration de Carbone Lorraine ou par son Président.

Cession ordonnée des titres

Sauf en cas d'offre publique, AXA Capital s'est engagé à ne pas procéder à la cession d'un bloc de 5% ou plus du capital de Carbone Lorraine à un investisseur identifié (ou aux personnes qui, à la connaissance d'Axa Capital, agissent de concert avec lui). Toute cession par AXA Capital de ses actions sur le marché sera effectuée d'une manière ordonnée, dans toute la mesure du possible, dans le souci de limiter les effets d'une telle cession sur le cours de bourse de Carbone Lorraine. AXA Capital informera préalablement Carbone Lorraine de toute cession d'actions.

Durée et résiliation de l'accord

L'accord prendra fin le 30 juin 2012. Il prendra fin de plein droit par anticipation au jour où AXA Capital franchit à la baisse le seuil de 10% du capital ou des droits de vote de Carbone Lorraine. Si l'accord prend fin par anticipation, le dispositif de cession ordonnée de titres de Carbone Lorraine demeurera en vigueur jusqu'au 30 juin 2012. À l'expiration de ce terme, AXA Capital demeurera tenu par les restrictions de cession de titres de Carbone Lorraine tant qu'elle détiendra plus de 10% du capital de Carbone Lorraine. AXA Capital sera délié de plein droit de ses engagements en cas de manquement par Carbone Lorraine à ses propres engagements aux termes de l'Accord, ou dans le cas où le ou les représentants d'AXA Capital ne sont pas désignés au Conseil d'administration de Carbone Lorraine dans les délais convenus ou s'ils ne sont pas maintenus dans ces fonctions.

La Société a publié le 17 juillet 2008 le communiqué suivant :

Au deuxième trimestre 2008, Carbone Lorraine a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 185 M€, soit une hausse de 4% en valeurs historiques enregistrée en dépit de la cession des freins frittés et de l'évolution des parités monétaires. A périmètre et changes constants, la croissance a atteint 13%.

Sur l'ensemble du semestre, le chiffre d'affaires s'élève à 362 M€, en hausse de 4% en valeurs historiques et de 10 % à périmètre et changes constants.

Chiffre d'affaires	T2 2008 (en M€)	Var.<u>*</u> T2 08/ T2 07	S1 2008 (en M€)	Var. <u>*</u> S1 08/ S1 07
Systèmes et Matériaux Avancés	67	19%	131	12%
Applications Electriques	55	11%	107	7%
Protection Electrique	63	11%	124	11%
Total Groupe	185	13%	362	10%

Systèmes et Matériaux Avancés

Les ventes des Systèmes et Matériaux Avancés se sont élevées à 67 M€ au deuxième trimestre. Elles sont en hausse de 19 % à périmètre et changes constants.

^{*} à périmètre et changes constants - Chiffres non audités

Cette croissance record provient de la forte demande de l'industrie du **silicium** consommé par la filière de **l'énergie solaire**. Les ventes d'équipements anticorrosion dédiées aux marchés de la **chimie fine** et de la **pharmacie** ont également progressé très rapidement grâce aux nouveaux produits proposés par Carbone Lorraine et à ses positions de leadership en Asie. Celles –ci ont été encore renforcées par l'acquisition de la société chinoise Xianda en fin du premier trimestre.

Le chiffre d'affaires atteint 131 M \in sur le semestre. Il est en hausse de 12 % à périmètre et changes constants.

Applications Electriques

En Applications Electriques, le chiffre d'affaires, de 55 M€ pour le deuxième trimestre, est en hausse de 11 % à périmètre et changes constants.

Les ventes d'équipements pour **génératrices d'éoliennes** et pour **moteurs industriels** sont en forte croissance. Les ventes pour l'industrie automobile progressent également ce trimestre grâce au développement du Groupe en Asie.

Sur le semestre, les ventes des Applications Electriques s'élèvent à 107 M€ et progressent de 7 % à périmètre et changes constants.

Protection Electrique

Le chiffre d'affaires des activités de protection électrique atteint 63 M€ au deuxième trimestre. Il est en hausse de 11 % à périmètre et changes constants.

La croissance est forte aussi bien en fusibles à usages généraux qu'en fusibles et refroidisseurs pour la protection des semi-conducteurs. Le positionnement du Groupe sur des marchés en forte croissance comme les **énergies renouvelables**, les **transports urbains** et l'**efficacité énergétique** continue d'être porteur en 2008.

L'acquisition récente de Zhejiang Mingrong en Chine renforce le potentiel d'activité en Asie, et crée une position de **leader sur le marché chinois**.

Sur l'ensemble du semestre, les ventes de la Protection Electrique atteignent 124 M€ et progressent de 11 % à périmètre et changes constants.

Perspectives

Le positionnement du Groupe sur les marchés en forte croissance de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables a engendré à nouveau une forte progression des ventes du premier semestre

Ce même positionnement, associé d'une part à la politique d'innovation et d'acquisitions ciblées de Carbone Lorraine et d'autre part à une capacité de résistance renforcée font que le Groupe aborde le second semestre dans une situation très favorable.

Le Groupe devrait donc enregistrer une forte croissance sur l'ensemble de l'année 2008.

La Société a publié le 21 août 2008 le communiqué suivant :

Carbone Lorraine accélère le rythme de son développement en Protection Thermique de l'électronique de puissance avec l'acquisition de R-Theta Thermal Solutions Inc au Canada.

Création d'un leader mondial

Société canadienne implantée à Toronto, **R-Theta Thermal Solutions** est un acteur important du **refroidissement à air** pour l'électronique de puissance en Amérique du Nord. Avec une gamme étendue et innovante, cette société enregistre une croissance forte depuis plusieurs années. Elle a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 13 millions de dollars (USD).

Parallèlement, Carbone Lorraine et son activité **Ferraz Shawmut Thermal Management** spécialisée dans le **refroidissement par eau** de l'électronique de puissance ont généré une croissance extrêmement rapide au cours des dernières années, portant le chiffre d'affaires de cette unité à 12 millions d'euros en 2007.

Le développement de ces activités en Europe et en Amérique du Nord est lié à l'augmentation continue des performances des composants électroniques, qui nécessitent un refroidissement accru, et à la pénétration de l'électronique dans tous les segments industriels liés au **développement de l'efficacité énergétique**, **des énergies renouvelables** et **des transports**. Elle repose aussi sur le caractère innovant et compétitif des solutions proposées aux clients OEM de l'électronique et des transports, solutions qui permettent une extraction de chaleur efficace pour un encombrement et un poids très limités.

Avec cette opération, Carbone Lorraine – au travers de sa division de Protection Electrique - devient **un leader mondial du refroidissement de l'électronique de puissance**, avec des perspectives de croissance d'autant

plus rapide que les synergies de gamme et de réseau entre les deux sociétés vont jouer à plein, et que le seuil critique atteint va permettre un **développement accéléré en Asie**.

L'acquisition de R-Theta permettra au Groupe Carbone Lorraine de disposer :

D'une **gamme de produits très complémentaires** alliant les technologies de refroidissement par air à haute performance et les technologies encore plus sophistiquées de refroidissement par eau,

D'une **présence technico-commerciale renforcée** mondialement, notamment auprès des constructeurs d'équipements électriques et électroniques (OEM).

La mise en œuvre des synergies attendues sera également facilitée par la localisation de R-Theta Thermal Solutions, situé à proximité immédiate du site de Protection Electrique du Groupe à Toronto. Cette acquisition ciblée fortement créatrice de valeur s'inscrit donc parfaitement dans la stratégie de croissance rentable de Carbone Lorraine qui repose sur l'efficacité énergétique, l'innovation et la croissance en Asie.

La Société a publié le 28 août 2008 le communiqué suivant :

Le Conseil d'Administration de Carbone Lorraine s'est réuni le 28 août 2008 et a arrêté les comptes du premier semestre.

Commentant les résultats semestriels 2008, Claude Cocozza, Président-Directeur Général du Groupe, a déclaré :

« Carbone Lorraine a réalisé d'excellents résultats au premier semestre 2008. Notre résultat opérationnel courant progresse de 11% pour un chiffre d'affaires en hausse de 4% en valeur historique. A périmètre et changes constants, la croissance des ventes s'élève à 10%. Ces performances démontrent que la réorientation vers les énergies renouvelables (photovoltaïque et éolien) et les zones géographiques en forte croissance (Asie et Chine en particulier) est un succès.

De plus les récentes acquisitions permettent de conforter la place de leader mondial de Carbone Lorraine dans les domaines de la protection électrique et des équipements d'efficacité énergétique. De ce fait, l'année 2008 dans son ensemble devrait être une nouvelle année de forte progression de nos ventes et de nos résultats. »

Compte de résultat simplifié

En millions d'euros	S1 2008	S1 2007
Chiffre d'affaires	362,0	346,7
Résultat opérationnel courant	41,7	37,4
% du chiffre d'affaires	11,5%	10,8%
Résultat opérationnel IFRS	54,0	33,5
Résultat net du Groupe	33,6	19,4

Chiffre d'affaires consolidé

Carbone Lorraine a réalisé au premier semestre 2008 un chiffre d'affaires de 362 M€, en forte croissance par rapport à l'an dernier : +4 % en valeurs historiques, +6% hors activité freins cédée à la fin du premier trimestre et +10 % à périmètre et changes constants. La croissance a été soutenue dans toutes les activités et sur toutes les zones géographiques.

Résultat opérationnel

Le **résultat opérationnel courant** progresse de 11% à 41,7 M€ et de 14% hors freins. La marge opérationnelle courante s'établit à 11,5 % du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel IFRS atteint 54 M€ après prise en compte de la plus-value sur la cession de l'activité freinage.

Toutes les activités du Groupe affichent de bonnes performances, avec une marge opérationnelle à deux chiffres.

Dans les **Systèmes et Matériaux Avancés**, la forte croissance des ventes de graphite provient principalement de la demande extrêmement soutenue des fabricants de silicium à destination de l'industrie solaire. Les ventes d'équipements anticorrosion dédiés aux marchés de la chimie fine et de la pharmacie ont également progressé rapidement grâce aux nouvelles technologies développées par Carbone Lorraine.

Le résultat opérationnel courant des SMA atteint 22,7 M€ et représente 17,4 % du chiffre d'affaires en dépit des amortissements importants de la nouvelle usine chinoise de production de blocs de graphite. Hors activité freins cédée, il progresse de 6% par rapport au premier semestre 2007.

En **Protection Electrique**, la croissance a été à nouveau très forte sur l'ensemble des produits et zones géographiques avec une contribution particulièrement élevée des nouveaux produits de protection, ainsi que de l'Asie et du Moyen-Orient. Le résultat opérationnel courant est en progression de 35 % et atteint 15,7 M€. Il représente 12,6 % du chiffre d'affaires. Cette performance illustre le fort levier opérationnel dont bénéficie l'activité suite aux rationalisations opérées ces dernières années.

Dans les **Applications Electriques**, les ventes de balais et d'équipements pour moteurs industriels et génératrices d'éoliennes progressent fortement sur l'ensemble des zones géographiques.

La détérioration des marchés automobiles en Amérique du Nord a été compensée par une forte progression des ventes de balais pour moteurs auxiliaires automobiles en Asie.

Le résultat opérationnel courant des Applications Electriques atteint 10,9 M€ et représente 10,2 % du chiffre d'affaires. Il est très légèrement inférieur (-2%) à l'an passé du fait de la mise en œuvre d'un plan commercial ambitieux visant à renforcer l'accélération de notre croissance sur le marché de l'éolien.

Résultat net

Le résultat net atteint 33,6 M€, en progression de 73 % par rapport à l'an dernier. Hors plus-value liée à la cession des freins, la hausse du résultat net atteint 22 %.

Financement/ Endettement

Le flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles s'élèvent à 6,6 M \in contre 11,8 M \in au premier semestre 2007. Il tient compte de la hausse du besoin en fonds de roulement résultant de la forte croissance des ventes et des en-cours importants de fabrication d'équipements anticorrosion qui seront livrés au quatrième trimestre.

Ce flux de trésorerie opérationnelle et la cession de l'activité freins ont contribué au financement du dividende (13 M€) et des investissements (26 M€) liés aux importants projets de croissance en cours.

L'endettement du Groupe s'élève fin juin 2008 à 215 M€ contre 192 M€ fin 2007. Le ratio d'endettement sur fonds propres est de 0,68 contre 0,62 fin 2007.

Carbone Lorraine a par ailleurs finalisé fin juillet la syndication d'une ligne de crédit de 350 M\$ remboursable fin 2013 en substitution de la ligne de 220 M\$ qui arrivait à maturité fin 2009.

Perspectives

Carbone Lorraine a engagé depuis quelques années une profonde mutation visant à rendre le Groupe plus résistant et résolument orienté vers la croissance.

Son positionnement sur des marchés structurellement en croissance, comme l'Asie, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique renforce sensiblement les perspectives à moyen et long terme du Groupe.

Sauf dégradation forte et rapide des conditions économiques, non visible aujourd'hui, la croissance des ventes devrait rester soutenue au second semestre et pourrait dépasser 8 % à périmètre et changes constants sur l'ensemble de l'année 2008.

_ . _ . . .

Annexes : comptes consolidés

Compte de résultat

362	
	347
57,5	50,7
15,9%	14,6%
41,7 11,5% 12,3	37,4 10,8% (3,9)
54,0 (6,0) (14,4)	33,5 (5,1) (9,0)
33,6	19,4
	12,3 54,0 (6,0) (14,4)

^{*} Résultat opérationnel courant + amortissements + éléments financiers du RO

Analyse sectorielle

En millions d'euros	Systèmes et Matériaux Avancés(SMA)					Protec Électriq	
	juin-08	juin-07	juin-08	juin-07	juin-08	juin-07	
Chiffre d'affaires	130,8	127,7	106,4	102,7	124,8	116,3	
EBITDA* % du CA	30,8 23,6%	28,1 22,0%	15,5 <i>14,6%</i>	15,3 <i>14,</i> 9%	18,6 <i>14,</i> 9%	14,6 12,6%	
Résultat opérationnel courant	22,7	22,6	10,9	11,1	15,7	11,6	
% du CA	17,40%	17,70%	10,20%	10,80%	12,60%	9,90%	

^{*} Résultat opérationnel courant hors frais centraux + amortissements + éléments financiers du RO

Financement

En millions d'euros \$1 2008 \$1 2007

Activités opérationnelles

Flux de trésorerie Variation du BFR Impôts	53,7 (39,3) (7,8)	` ' '
Flux de trésorerie opérationnel	6,6	11,8

Activités d'investissement

Investissements d'exploitation Actifs financiers/Acquisitions Cessions d'immobilisations	(26,3) - 25,8	(4,8)
Flux de trésorerie	-0,5	-24,5

Flux de trésorerie avant activités de		
financement	6,1	-12,7

Bilan

En millions d'euros	S1 2008	31/12/2007	S1 2007
Actif	823	771	771
Actif non courant	413	435	420
Stock et créances d'exploitation	337	301	328
Autres actifs	27	6	5
Trésorerie	46	29	18

Passif	823	771	771
Capitaux Propres	314	307	323
Provisions	46	47	50
Avantage personnel	40	41	43
Fournisseurs et dettes d'exploitation	131	128	134
Autres dettes	31	27	20
Dettes financières	261	221	201

Dette nette / fonds propres	0,68	0,62	0,57
Dette nette / EBITDA*	1,87	2,07	1,86

^{*}EBITDA 2008 sur la base de 2x l'EBITDA du 1er semestre

La Société a publié le 8 septembre 2008 le communiqué suivant :

Carbone Lorraine vient de signer des contrats importants avec deux clients de l'industrie solaire :

- Le premier couvre les besoins en **graphite isostatique** d'un des grands producteurs de polysilicium, la matière première principale nécessaire à la fabrication des panneaux solaires. Le montant total de ce contrat s'élève à **60 M\$** environ, répartis sur 4 ans.
- le second contrat prévoit la fourniture de **systèmes en graphite** à un grand fabricant d'équipements pour l'industrie solaire. Son montant est d'environ **25M**\$ et sa durée est de 13 mois.

Ces deux contrats illustrent le succès de la politique du Groupe visant à renforcer ses **partenariats** avec des clients leaders intervenant sur des marchés porteurs. Ils montrent aussi la volonté nouvelle de certains acteurs de l'industrie solaire de sécuriser sur le **long terme** leurs approvisionnements d'équipements en graphite.

Ces deux importants contrats renforcent le positionnement de Carbone Lorraine dans la **filière solaire**, un segment de marché en très forte croissance. Les clients de cette industrie particulièrement exigeante apprécient la très haute pureté des graphites de Carbone Lorraine, la grande taille des pièces livrées, qui leur permet des économies d'échelle, ainsi que les ateliers de production du Groupe, situés au cœur des marchés américain, européen et chinois.

La Société a publié le 17 septembre 2008 le communiqué suivant :

Accélération du plan de croissance, révision à la hausse des objectifs 2011 (Cf. pages 23 et 24 de la présente actualisation).

4.2 Perspectives

4.2.1 Rappel des objectifs 2008

En l'absence d'une forte dégradation des conditions économiques générales, la croissance des ventes devrait rester soutenue sur l'ensemble de l'année 2008 et pourrait dépasser 8 % à périmètre et changes constants. Nos très bonnes performances du début de l'année nous permettent par ailleurs de confirmer la croissance à deux chiffres du résultat opérationnel courant entre 2007 et 2008 annoncée en début d'année.

Le Groupe a construit sa prévision 2008 sur la base des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, des états financiers relatifs au premier semestre 2008 et des prévisions d'activité et de résultat (datant de juin 2008) que chaque activité du Groupe effectue tous les trimestres. Elle tient compte, entre autres éléments :

- des livraisons élevées résultant des commandes enregistrées pour les marchés de l'éolien et du solaire ainsi que des importantes livraisons programmées en équipements anticorrosion au quatrième trimestre,
- de l'augmentation de la production de blocs de graphite du Groupe aux environs de 8000 tonnes en 2008 contre 5500 tonnes en 2007, du fait notamment de la montée en puissance de la nouvelle usine chinoise.
- de l'absence de signe de ralentissement de l'activité en Amérique du Nord sur nos principaux marchés,
- des frais de structure et de développement couverts par les marges dégagées par les activités,
- de l'apport de l'activité et des résultats de la société Xianda (Chine) acquise au cours du premier semestre, et des sociétés R-Theta (Canada) et Mingrong (Chine) acquises au second semestre.
- d'un cours Euro/dollar moyen de 1,57 pour le second semestre.

Cette prévision de résultats a été réalisée sur une base consolidée et non pas à périmètre et changes constants, contrairement à l'objectif de croissance du chiffre d'affaires. Les hypothèses de variation de périmètre et de changes utilisées dans le cadre de la prévision de croissance de résultat opérationnel courant sont décrites cidessus. La prévision de résultat est fondée sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, comptable,

concurrentiel, réglementaire, fiscal et aux conditions climatiques. En outre, la réalisation de certains risques décrits au chapitre 6 du Document de référence 2007, tel que complété par son actualisation, pourrait avoir un impact sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs. Le Groupe ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation de la prévision figurant au présent paragraphe. Ces prévisions ont été établies en conformité avec les règles et méthodes comptables utilisées par le Groupe Carbone Lorraine pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Au delà, l'essor des énergies renouvelables, la contribution croissante de l'Asie et notre politique d'acquisitions ciblées devraient accélérer notre développement et changer le profil du groupe Carbone Lorraine dans les cinq prochaines années.

4.2.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur des prévisions de bénéfice

Monsieur le Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) n°809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat de la société Le Carbone Lorraine S.A. incluses dans la partie 4.2 de son actualisation du document de référence daté du 17 septembre 2008.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) n°809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du règlement (CE) n°809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques de la société Le Carbone Lorraine S.A. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis:

- Les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- La base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société Le Carbone Lorraine S.A.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt de l'actualisation du document de référence 2007 auprès de l'AMF et, le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels un prospectus, comprenant le document de référence, qui sera visé par l'AMF, serait notifié, et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Paris La Défense, le 17 septembre 2008 Neuilly-sur Seine, le 17 septembre 2008

KPMG Audit Deloitte & Associés

Département de KPMG S.A.

Jean-Paul Vellutini Alain Penanguer

Associé Associé

4.2.3 Marché des énergies renouvelables

Nous sommes convaincus que la demande en énergies renouvelables, en particulier en solaire et en éolien, déjà en très forte croissance cette année, devrait se poursuivre, voire s'accélérer, du fait de la rareté du pétrole et de la demande grandissante de restriction d'émissions de CO2 dans un contexte de réchauffement climatique. Ce changement de perspectives est une opportunité exceptionnelle pour Carbone Lorraine, dans le domaine du solaire comme dans celui de l'éolien.

En effet, le graphite est un consommable clé dans la production de silicium utilisé pour la production de cellules solaires. La production annuelle de cellules solaires est passée de 0,8 GW en 2003 à 4,3 GW en 2007. Si l'on prend en compte la totalité des annonces des producteurs de polysilicium solaire, ce chiffre pourrait atteindre 65GW de capacité annuelle produite en 2012. Compte tenu de multiples goulots d'étranglement dans la chaîne de production, dont la disponibilité de graphite, le consultant Photon réduit ce chiffre de 40% et retient une prévision « réaliste » de production de silicium équivalente à 40GW de cellules. **Dans une approche prudente, Carbone Lorraine fonde son développement sur une production équivalente à 30 GW de cellules en 2012.**

Parmi les principaux projets de production de silicium recensés (environ 70), plus du tiers des projets seront implantés en Asie (31 projets pour 138 Kt de capacités nouvelles de production entre 2007 et 2011) et plus particulièrement en Chine où Carbone Lorraine est le seul producteur de procédés de graphite adapté aux procédés de l'industrie solaire. Des croissances importantes sont également prévues aux États-Unis (10 projets pour 112Kt) et en Europe (32 projets pour 65Kt), où la société dispose d'une présence forte.

Sur la base d'une hypothèse de production annuelle de cellules photovoltaïques de 30GW en 2012, nous prenons donc une hypothèse de production totale de poly-silicium d'environ **300 000 tonnes** en 2012, dont environ **85% pour le solaire, ce qui devrait** entraîner **un quasi-doublement** des besoins en graphite.

Par ailleurs, on note une accélération du développement de l'énergie éolienne, avec des capacités nouvelles installées qui devraient être en forte croissance sur la période 2007-2012 : compte tenu de l'augmentation de puissance unitaire des éoliennes, on estime que le marché de 1ère monte croîtra de **10 à 15% par an** dans les années à venir, passant de 20GW/an en 2007 à 36 GW/an en 2012 (source : Global Wind Energy Council). Il viendra également s'y ajouter le développement du marché de **rechange**.

Ces marchés porteurs sont des axes forts de développement pour le Groupe, qui a choisi d'adapter en conséquence son offre de produits et d'accélérer son plan de croissance.

4.2.4 Notre nouveau plan de croissance (communiqué de presse du 17 septembre 2008)

Carbone Lorraine a engagé au cours des quatre dernières années sa transformation en **société de croissance**. Cette mutation repose sur **quatre capteurs de croissance**: **l'efficacité énergétique**, **l'Asie**, **l'innovation et les acquisitions**. Cette démarche est maintenant bien engagée, et le Groupe a réalisé de fortes croissances des ventes et obtenu une rentabilité courante élevée depuis plusieurs semestres dans toutes ses activités.

Par ailleurs l'augmentation des besoins énergétiques mondiaux, combinée au risque de réchauffement climatique, engendre un mouvement puissant et irréversible : le développement des énergies renouvelables. Ce mouvement crée pour Carbone Lorraine **une opportunité exceptionnelle.**

1. Accélération du plan de croissance dans les énergies renouvelables.

1.1 Notre ambition : être le leader du graphite dédié au solaire

Le graphite est un **consommable clé** dans la production du silicium, le matériau de base des cellules solaires. Compte tenu des projections de croissance de production de cellules solaires, le Groupe anticipe un quasi **doublement des besoins en graphite à l'horizon 2012.** Carbone Lorraine a décidé de répondre à cette demande en augmentant à nouveau fortement ses capacités de production, avec un objectif porté à 17 000 tonnes/an de graphite isostatique d'ici fin 2012, contre un objectif initial de 10 000 tonnes/an en 2010. Ce renforcement des capacités se fera sur les sites de Chongqing en Chine et de St Marys aux Etats Unis.

Ces investissements seront complétés par de la croissance interne et externe dans la transformation du graphite et d'autres matériaux associés au solaire, ce qui renforcera l'offre du Groupe en équipements à haute valeur ajoutée.

Carbone Lorraine vise **un chiffre d'affaires de 160 à 180 M€ en 2012 dans la filière solaire,** contre 12 M€ en 2007.

1.2 Eolien : poursuite d'une forte croissance

L'éolien représente déjà une part très significative des capacités de production électrique installées chaque année aux USA et dans les pays du nord de l'Europe. Carbone Lorraine dispose d'une gamme étendue de produits incluant balais, fusibles, baguiers collecteurs de courant et systèmes de transmission de signaux. Le

Groupe enregistre une croissance très élevée sur ces marchés depuis plusieurs années. L'extension de ses capacités de développement et de production pour l'Europe et l'Asie vient d'être décidée.

Carbone Lorraine vise **un chiffre d'affaires de 50 à 60 M€ en 2012 dans la filière éolienne,** contre 13 M€ en 2007.

2. Changement de profil du Groupe

La croissance visée dans les énergies renouvelables devrait porter les ventes vers les marchés de production et distribution d'énergie à environ 30% du chiffre d'affaires de Carbone Lorraine en 2012, contre 13 % en 2007.

Par ailleurs, le Groupe continue à se développer très rapidement en Asie, en s'appuyant notamment sur sa nouvelle usine de production de blocs de graphite en Chine et sur son important réseau d'ateliers de proximité. Cette croissance va être accélérée par les synergies nées des récentes acquisitions en Chine. L'Asie devrait représenter également près de 30 % du chiffre d'affaires en 2012, contre 17 % en 2007, contribuant ainsi à un équilibre géographique des ventes.

La part importante des marchés de l'énergie dans le chiffre d'affaires, et plus particulièrement des énergies renouvelables, et la répartition équilibrée des ventes dans les différentes zones géographiques **renforceront à la fois la croissance du Groupe et ses capacités de résistance.**

3. Investissements importants sur la période 2009/2011

Les développements évoqués ci-dessus requièrent un accroissement des investissements (en particulier en capacités de production) qui seraient portés au total à 220 M€ sur la période 2009/2011, dont environ la moitié concernerait les énergies renouvelables.

Le Groupe prévoit de poursuivre sa politique d'acquisitions ciblées et rentables dans les trois activités d'Applications Electriques, de Systèmes et Matériaux Avancés, et de Protection Electrique, au-delà des acquisitions déjà réalisées en 2008. Le Groupe envisage d'investir environ 200 M€ dans ces acquisitions sur la période 2008/2011, dont une partie importante en début de période.

Notre politique ambitieuse d'investissements et la poursuite d'acquisitions ciblées porteuses de fort développement, notamment dans les énergies renouvelables, portent nos besoins de financement, y compris besoin en fonds de roulement, à environ 500 M€ d'ici à 2011.

Le caractère modulaire des investissements de capacité permettra d'adapter l'offre à la demande. Il permettra également d'engager les opérations les plus urgentes et de les compléter progressivement.

4. Financement

Le financement sera assuré par autofinancement et par les lignes de crédit que le Groupe vient de refinancer : crédit syndiqué de 350M\$ à échéance 2013 et de 500MRMB (73M\$) à échéance 2011.

Afin de garder la flexibilité nécessaire pour saisir de nouvelles opportunités, le Groupe envisage, à terme, de financer 15 à 20% de son plan de croissance par augmentation de capital.

5. Révision à la hausse des objectifs 2011

Les fortes perspectives dans les énergies renouvelables, l'avance prise en Asie et les bonnes performances des autres activités comme la Protection Electrique et les équipements dédiés à la chimie-pharmacie, nous permettent de **revoir à la hausse nos objectifs**.

A conditions économiques 2008, le Groupe vise maintenant pour 2011 un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros et un ROCE 1/2 avant impôt de 18%.

5. RISQUE MATIERES

Certaines sociétés du Groupe effectuent des achats de matières premières ou de composants constitués de matières premières telles que les métaux non ferreux. Le cuivre et l'argent sont les deux métaux représentant des montants d'achats significatifs (supérieurs à 10 M€) pour le groupe Carbone Lorraine qui chaque année définit des stratégies de couverture adaptées.

Différentes techniques de couvertures comme des indexations sur les prix d'achats, des indexations des prix de ventes ou des couvertures bancaires sont appliquées.

^{1/} Par ROCE, il faut comprendre au numérateur le résultat opérationnel tel que figurant dans le compte de résultat et au dénominateur la somme des immobilisations nettes, des écarts d'acquisition et des Besoins en Fonds de Roulement calculée en moyenne annuelle.

Environ 60% des risques de prix sur le cuivre et 80% des risques de prix sur l'argent peuvent être couverts par couvertures bancaires sous la forme d'achat à terme (opération dite de swaps asiatiques).

En 2007, 100 % des tonnages couvrables en cuivre et 75 % de ceux en argent ont été couverts.

A fin décembre 2007, le rapport annuel mentionne en note 3 page 55, les résultats réalisés et potentiels liés respectivement aux couvertures sur les achats matières 2007 et 2008.

Sur le premier semestre 2008, 100% des tonnages couvrables en cuivre et 50% des montants couvrables en argent ont été couverts et à fin juin 2008, 75% des tonnages couvrables en cuivre et 50% des montants couvrables en argent étaient couverts sur le deuxième semestre 2008.

A fin juin 2008 le rapport semestriel mentionne en note 3 de l'annexe des profits de +0,3 M€ sur l'argent et de +0,1 M€ sur le cuivre et potentiellement des profits futurs sur l'argent (+ 0,3 M€) sur les couvertures 2008.

6. RISQUE DE CHANGE

Les risques de change sont quantifiés en note 3 de l'annexe du document de référence 2007, pages 55-56.

La note 17 page 72 mentionne le chiffre d'affaires par zones géographiques de ventes.

La note 14 page 69 mentionne la répartition de la dette par devise.

Il est mentionné en note 3 page 55 les éléments de gestion du risque de change bilantiel.

Le résultat opérationnel courant du Groupe est exposé aux fluctuations de change principalement par effet de conversion des résultats des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'Euro. L'exposition principale est sur le dollar US.

Une baisse du dollar US de 10% par rapport à la moyenne constatée de janvier à juin 2008 aurait eu un impact de conversion de -2M€ sur le résultat opérationnel courant du Groupe du premier semestre.

7. RISQUE DE LIQUIDITE

Comme précisé en note 26 page 49 du rapport semestriel 2008 (page 78 de la présente actualisation) :

« Carbone Lorraine a signé le 30 juillet 2008 un crédit syndiqué multi-devises de 350 millions de dollars d'une maturité de 5 ans en remplacement du précédent crédit syndiqué de 220 millions de dollars signé en décembre 2004 et ayant pour échéance décembre 2009 ».

Carbone Lorraine a de plus signé le 12 septembre 2008 un crédit syndiqué en Chine de 500 M RMB se répartissant en deux tranches, l'une de 350 M RMB2 sur 3 ans et l'autre de 150 M RMB3 sur 1 an renouvelable.

Ce financement confirmé de 500 M RMB remplace en partie des lignes de crédit bilatérales non confirmées.

Au titre de ses deux contrats, Carbone Lorraine doit respecter des covenants financiers:

- Endettement net / Ebitda4 < 3,35 et
- Endettement net / fonds propres < 1,3

8. LITIGES

Procédure d'appel en Europe :

Le jugement du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes (TPICE) est annoncé pour le mois d'octobre 2008.

Pour mémoire, il est rappelé que cette procédure a été diligentée par la Société en février 2004 devant le TPICE contre l'amende de 43,05 millions d'euros qui avait été infligée en décembre 2003 par la Commission Européenne pour des pratiques anti-concurrentielles sur la période 1988 – 1999 dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques. En mars 2005, Carbone Lorraine a versé, sans que cela influe sur l'appel en cours, 20 millions d'euros sur un compte séquestre auprès de la Commission Européenne afin de réduire les frais induits par l'allongement des délais de procédure.

Procédures civiles en Amérique du Nord (USA- Canada) :

² A fin août 2008, 350 M RMB = 35 M€

³ A fin août 2008, 150 M RMB = 15 M€

⁴ EBITDA = Résultat opérationnel courant plus amortissements plus éléments financiers du résultat opérationnel

La procédure séparée diligentée par certains clients (opt-out) devant le tribunal fédéral américain dans le domaine des balais pour moteurs électriques est actuellement en phase de communication de pièces et de dépositions entre les plaignants et la Société (phase dite de « discovery ») sur la base de la décision du juge fédéral d'août 2007. En juin 2008, la Société a conclu un accord transactionnel définitif d'un montant de USD 135 000 avec quatre des clients (opt-out). La Société a également déposé une demande auprès du juge fédéral visant à annuler la demande d'indemnisation de deux clients opt-out.

La procédure civile initiée en 2004 au Canada par certains clients contre les principaux fabricants de balais en graphite canadiens, dont Carbone of America Ltd, filiale de Carbone Lorraine, n'a connu aucune évolution depuis le dépôt du document de référence.

Procédure civile au Royaume-Uni

Depuis le dépôt du document de référence, le Tribunal Administratif de la Concurrence (CAT) a rendu en avril 2008 une décision de rejet des demandes d'indemnisation présentées à l'encontre de la Société. Le CAT a en effet décidé qu'aucune demande d'indemnisation ne pouvait être faite à l'encontre de la Société tant que la procédure d'appel diligentée par la Société devant le TPICE était toujours en cours.

Pour rappel, en octobre 2007, certains des clients (opt-out), qui font partie de la procédure séparée américaine contre COAIC, ont appelé Carbone Lorraine dans la procédure qu'ils ont diligentée début 2007 devant le CAT à l'encontre des sociétés Morgan, SGL et Shunk. Dans le cadre de cette procédure anglaise, les plaignants tentent d'obtenir réparation devant le CAT d'un prétendu préjudice subi à la suite des agissements sanctionnés en décembre 2003 par la Commission Européenne dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques. Carbone Lorraine rejette l'ensemble des allégations présentées par les plaignants et a déposé début février 2008 des conclusions circonstanciées demandant l'annulation ou le rejet de cette procédure devant le CAT pour absence de base légale.

Depuis 1999, le Groupe a mis en oeuvre un programme mondial de formation et de sensibilisation de ses responsables opérationnels et commerciaux aux réglementations sur la concurrence. Des mesures très strictes de contrôle interne et externe assurent l'application scrupuleuse des règles de la concurrence dans l'ensemble des pays où le groupe est présent.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui soit en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des 12 derniers mois, un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

9. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION GENERALE

Le document de référence 2007, pages 120 à 125, fournit les informations relatives aux organes d'administration, de direction et de surveillance.

9.1 <u>Directeur général délégué</u>

En date du 25 mai 2008 le conseil d'administration a procédé à la nomination de Ernest Totino en qualité de Directeur général délégué.

Ernest Totino (49 ans) est titulaire d'un doctorat en Chimie. Il a fait l'essentiel de sa carrière dans le Groupe Carbone Lorraine, où il a débuté en Recherche et Développement. Il a ensuite occupé des fonctions de production, de direction d'usine et de direction de la division « équipements anticorrosion ». Il est entré au Comité Directeur du Groupe en 2005 où il est chargé de la supervision des activités « équipements anticorrosion » et « balais industriels » ainsi que des « systèmes d'information » et « achats ».

9.2 Comité directeur

Au 1^{er} septembre 2008, la composition du comité directeur était la suivante :

Claude Cocozza

Président-Directeur Général

Ernest Totino

Directeur Général Délégué

Bernard Leduc

Directeur des Ressources Humaines, Directeur Qualité et Progrès Continu

Jean-Claude Suquet

Directeur Administratif et Financier

Luc Themelin

Directeur des activités Hautes Températures et Freins

9.3 Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun liens familiaux entre les membres du Conseil d'administration ou entre ceux du Comité directeur, ni entre eux.

Aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée contre aucun des membres du Conseil d'administration ou du Comité directeur au cours des cinq dernières années au moins.

Aucun des membres du Conseil d'administration ou du Comité directeur n'a été associé à aucune faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années au moins.

Aucune incrimination ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre aucun des membres du Conseil d'administration ou du Comité directeur au cours des cinq dernières années au moins.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs d'aucun des membres du Conseil d'administration ou du Comité directeur à l'égard de Le Carbone Lorraine SA.

Les membres du Conseil d'administration, la direction générale ainsi que les principaux dirigeants du Groupe se sont engagés à s'abstenir d'utiliser ou de communiquer l'information privilégiée qu'ils détiennent à des fins d'achat ou de vente de titres de la Société et à ne procéder notamment à aucune opération de cette nature les périodes d'abstention. Pour l'exercice 2008, les périodes d'abstention sont :

- **du 21 janvier jusqu'au 11 février 2008** du fait de l'annonce du chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2007, le 31 janvier 2008 ;
- du 7 mars au 27 mars 2008 du fait de l'annonce sur les comptes annuels 2007, le 17 mars 2008 ;
- du 14 avril au 5 mai 2008 du fait de l'annonce du chiffre d'affaires du premier trimestre 2008, le 16 avril 2008;
- du 7 au 28 juillet 2008 du fait de l'annonce du chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2008 ;
- du 18 août au 8 septembre 2008 du fait de l'annonce sur les comptes semestriels, le 28 août 2008;
- **du 10 octobre au 3 novembre 2008** du fait de l'annonce du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2008, le 22 octobre 2008 ;

Il n'existe aucun contrat de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à Carbone Lorraine ou à l'une quelconque de ses filiales.

10. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Carbone Lorraine n'a pas conclu de contrats de services prévoyant l'octroi d'avantages à terme.

11. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

11.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés au 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Le Carbone Lorraine S.A., nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 17 mars 2008

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit Deloitte et Associés

Département de KPMG S.A.

Jean-Paul Vellutini Alain Penanguer

Associé Associé

11.2 Conventions et engagements réglementés au 31 août 2008

Depuis le 31 décembre 2007, aucune nouvelle convention réglementée ni aucun nouvel engagement n'ont été mis en œuvre.

12. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE ET LES COMPTES SEMESTRIELS (RAPPORT SEMESTRIEL)

12.1 Description de l'activité à fin juin 2008

12.1.1 Message du Président

Madame, Monsieur, Cher(e) actionnaire,

Le premier semestre 2008 s'est révélé très favorable à Carbone Lorraine à de nombreux titres.

Tout d'abord les résultats obtenus sont excellents en dépit d'effets de changes très défavorables. Notre résultat opérationnel courant croît de 11 %, et même de 14% sans tenir compte de notre activité freins cédée au premier trimestre. Notre résultat net est en hausse de 22% hors plus value de cession.

Deuxième source de satisfaction : la forte croissance des ventes à périmètre et changes constants. Cette croissance a été obtenue dans un environnement économique général moins porteur. Elle atteste ainsi de la véritable mutation de Carbone Lorraine, engagée il y a quelques années avec le lancement de grands projets de croissance qui portent maintenant leurs fruits, comme l'usine chinoise de production de blocs de graphite.

Cette mutation en cours repose également sur un repositionnement du Groupe sur des zones géographiques à fort développement et sur des secteurs porteurs.

Nous avons à nouveau bénéficié ce semestre du dynamisme de l'Asie, et la croissance dans cette zone sera encore plus importante en seconde partie d'année, au cours de laquelle nous aurons d'importantes livraisons à effectuer. Nous devrions ainsi atteindre dès cette année notre objectif 2011, visant à réaliser en Asie au moins 20 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Nous sommes également portés par le développement des énergies renouvelables, qui ont apporté près de la moitié de la croissance du Groupe ce semestre :

- Nous avons accentué notre leadership dans les équipements pour génératrices d'éoliennes,
- Surtout, l'industrie photovoltaïque représente maintenant un débouché important pour Carbone Lorraine et cela va encore s'accentuer avec tous les projets lancés par l'industrie solaire.

L'accélération du développement de l'industrie solaire est d'ailleurs notre troisième satisfaction du semestre. C'est même une opportunité historique pour le Groupe, qui va nous permettre d'accélérer encore notre mutation en société de croissance. Nous nous donnons donc tous les moyens pour la saisir :

- La mise en service de notre usine de Chongqing est déjà arrivée à point nommé pour alimenter l'industrie du silicium solaire qui manque cruellement de graphite. Pour suivre la demande, nous accélérons sa montée en puissance par rapport aux plans initiaux et nous allons aussi augmenter la capacité de notre usine américaine.
- Nous nous développons également en aval, dans les produits transformés, en multipliant et en développant les capacités de nos unités d'usinage, de purification et de revêtement de graphite.

Au total, grâce à notre développement accéléré dans le solaire comme dans l'éolien, et au renforcement de nos positions dans les énergies conventionnelles, nous avons l'ambitions de porter les marchés de l'énergie à 30% de nos débouchés, d'ici à 5 ans.

J'évoquerai pour finir une dernière satisfaction : la poursuite avec succès de notre politique d'acquisitions ciblées. Le semestre a en effet été marqué par l'acquisition en Chine de Xianda qui renforce nos positions en équipements anticorrosion, déjà excellentes, sur un marché en croissance extrêmement rapide. De son côté, l'acquisition de Mingrong Zhejiong, au tout début du mois de juillet, nous permet de constituer une position de leader en fusibles industriels en Chine et de bénéficier d'importantes synergies industrielles et commerciales. D'autres acquisitions sont en cours de finalisation, ciblées sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Nos quatre capteurs de croissance que sont l'Asie, l'innovation, l'efficacité énergétique et les acquisitions vont donc nous assurer une belle année 2008. Surtout, ils sont à la base de la mutation en cours de Carbone Lorraine en société de croissance, une transformation conduite avec enthousiasme et ténacité par nos équipes, et qui va encore s'accélérer.

12.1.2 Panorama des activités

Systèmes et Matériaux Avancés

L'activité **Systèmes et Matériaux Avancés** a réalisé au premier semestre 2008 un chiffre d'affaires de 131 millions d'euros, en hausse de 12 % à périmètre et changes constants par rapport à l'an passé. En valeurs historiques, la progression ressort à 2,4 % du fait de la cession des activités de freins ferroviaires et motos et d'un effet de change défavorable.

Les ventes de graphite pour applications à hautes températures ont été particulièrement soutenues grâce à la demande extrêmement forte des marchés du silicium à destination de l'industrie photovoltaïque, marchés très consommateurs d'équipements en graphite.

Les ventes d'équipements anticorrosion pour la chimie/pharmacie progressent également en raison de notre positionnement sur les marchés porteurs de l'acide acétique et de la chimie fine. Nos nouvelles technologies d'échangeurs à plaques, de CL Clad® et l'acquisition de la société chinoise Xianda renforcent nos positions, notamment en Asie.

Le résultat opérationnel courant des Systèmes et Matériaux Avancés atteint 22,7 millions d'euros. Hors activité freins vendue en cours de semestre, il progresse de 6 % en dépit de l'augmentation des amortissements liés à la nouvelle usine chinoise de production de blocs de graphite.

Le résultat opérationnel IFRS du semestre atteint 36,6 millions d'euros après prise en compte d'une plus-value de 14 millions d'euros liée à la cession de l'activité de freins ferroviaires et motos.

Protection Electrique

En **Protection Electrique**, le chiffre d'affaires à fin juin 2008 s'élève à 125 millions d'euros, en hausse par rapport au premier semestre 2007 de 11 % à périmètre et changes constants. Après prise en compte des effets de change et des ventes de l'activité fusibles moyenne tension achetée au groupe General Electric, la croissance ressort à 7 % en valeurs historiques.

La croissance a été très soutenue aussi bien en fusibles à usages généraux qu'en fusibles et refroidisseurs pour la protection des semi-conducteurs. Carbone Lorraine continue de bénéficier de son positionnement ciblé sur des marchés en forte croissance comme les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les transports.

Le résultat opérationnel courant de la Protection Electrique progresse de 35 % par rapport au premier semestre 2007 pour atteindre 15,7 millions d'euros. Il représente 12,6 % du chiffre d'affaires contre 9,9 % l'an dernier sur la même période. Cette forte progression illustre le fort levier opérationnel dont bénéficient ces activités après les rationalisations opérées ces dernières années, visant à atteindre l'excellence opérationnelle. Le résultat opérationnel IFRS s'établit à 15,4 millions d'euros.

Applications Electriques

Le chiffre d'affaires des **Applications Electriques** s'élève à 106 millions d'euros, en hausse de 7 % à périmètre et changes constants par rapport au premier semestre 2007 et de 4 % en valeurs historiques.

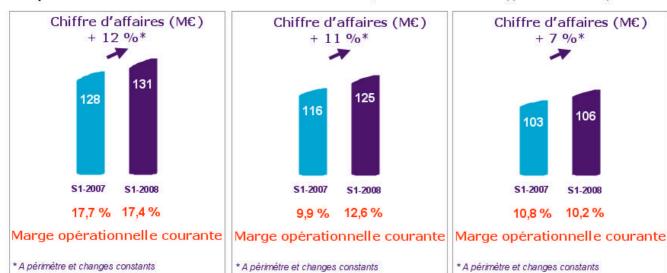
Les ventes de balais et d'équipements pour moteurs industriels et génératrices d'éoliennes progressent fortement sur l'ensemble des zones géographiques, notamment en Asie et aux Etats-Unis.

La détérioration des marchés automobiles en Amérique du Nord a été compensée par une forte progression des ventes de balais pour moteurs auxiliaires automobiles en Asie.

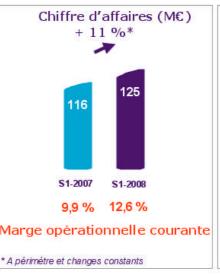
Le résultat opérationnel courant des Applications Electriques atteint 10,9 millions d'euros en légère diminution par rapport à l'an dernier du fait d'un renforcement des moyens commerciaux mis en œuvre sur les marchés de l'éolien. Il représente 10,2 % du chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel IFRS des Applications Electriques s'établit à 10,4 millions d'euros.

Systèmes et matériaux Avancés



Protection électrique



Applications électriques



12.1.3 Résultats

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2008 s'élève à 362 millions d'euros, en croissance de 4 % en valeurs historiques. La hausse atteint 10 % à périmètre et changes constants avant un effet de change défavorable d'environ 6 %. L'effet de périmètre est minime, les ventes complémentaires liées aux acquisitions et aux sociétés nouvellement consolidées compensent la cession des freins.

Les ventes du semestre ont été particulièrement dynamiques en Asie et en Amérique du Nord où la croissance a atteint respectivement 11 % et 14 % à périmètre et changes constants. Toutes les activités ont été en forte progression. Les marchés porteurs sur lesquels Carbone Lorraine se positionne : énergies renouvelables, chimie fine et électronique sont à la base de la croissance. Il s'y ajoute l'effet des grands projets de croissance engagés par le Groupe au cours de ces dernières années - et notamment les extensions de capacités et de développement de nouveaux produits qui portent aujourd'hui leurs fruits.

Résultat opérationnel

La hausse de 4 % du chiffre d'affaires se traduit par une progression de 11 % du résultat opérationnel courant qui s'élève à 41,7 millions d'euros.

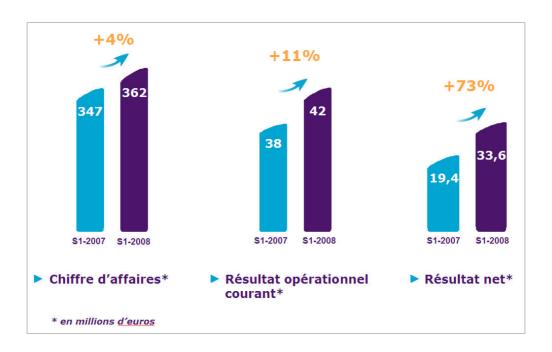
Il représente 11,5 % du chiffre d'affaires contre 10,8 % l'an dernier sur la même période. Cette amélioration provient de l'augmentation du volume des ventes, la hausse des prix de vente ayant permis de répercuter celle des coûts des matières premières et énergie. Elle résulte également des réductions de coûts des activités.

Les éléments non récurrents de 12,3 millions d'euros incluent pour l'essentiel une plus value de 14 millions d'euros sur la cession de l'activité freins. Le résultat opérationnel IFRS s'établit de ce fait à 54,0 millions d'euros, contre 33,5 millions d'euros au premier semestre 2007.

Résultat net

Les frais financiers augmentent à 6,0 millions d'euros du fait de la hausse des taux d'intérêt et de l'endettement net moyen de la période. Le taux d'imposition s'établit à 30 %.

Le résultat net atteint 33,6 millions d'euros, en progression de 73 % par rapport à l'an dernier. Hors plus value nette de cession des freins, la hausse du résultat net atteint 22 %.



Endettement

Les activités opérationnelles ont généré au premier semestre 2008 un flux de trésorerie avant financement du besoin en fonds de roulement et des impôts de 54 millions d'euros contre 47 millions d'euros au premier semestre 2007.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement est le reflet de la hausse générale de l'activité et des en-cours sur des commandes importantes en équipements anticorrosion qui seront livrées au deuxième semestre.

Les investissements physiques s'élèvent à 23,2 millions d'euros contre 19,6 millions d'euros au premier semestre 2007 ; ils comprennent, comme en 2007, le financement d'importants projets de croissance.

L'activité freins a été cédée pour un prix de cession net de 25,8 millions d'euros.

A fin juin 2008, l'endettement s'élève à 214,8 millions d'euros, contre 191,8 fin 2007 et 182,6 à la fin du premier semestre 2007. Le ratio d'endettement net sur fonds propres s'établit à 0,68 contre 0,62 fin 2007. Le ratio d'endettement net sur EBITDA s'établit à 1,87 contre 2,07 fin 2007.

12.1.4 Perspectives

Le premier semestre 2008 a été marqué par une croissance soutenue des activités, notamment sur les marchés des équipements dédiés aux énergies renouvelables et en Asie. Les grands projets engagés par le Groupe depuis 3 ans portent désormais leurs fruits et contribuent à la croissance rentable de Carbone Lorraine.

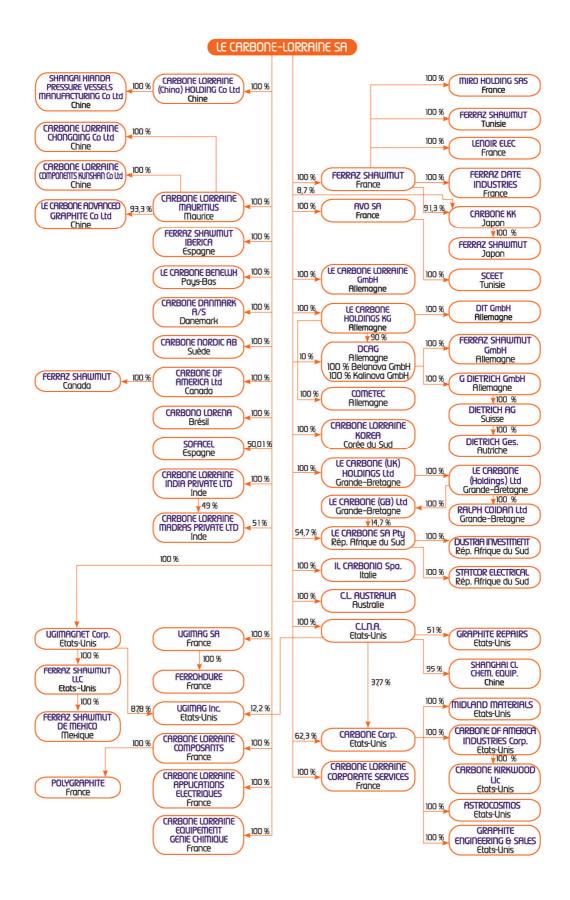
Il faut noter que le positionnement nouveau du Groupe sur des activités structurellement en croissance a également pour effet de renforcer ses capacités de résistance aux effets de cycles.

Soulignons enfin que l'objectif d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires que s'est fixé le Groupe à l'horizon 2011 sera aussi atteint grâce à la contribution d'acquisitions ciblées et créatrices de valeur. L'intégration de Xianda, achetée au cours du premier semestre, contribuera dès cette année à la progression des ventes et des résultats du Groupe.

Sauf dégradation forte et rapide des conditions économiques, la croissance des ventes devrait rester soutenue au second semestre et pourrait dépasser 8 % à périmètre et changes constants sur l'ensemble de l'année 2008.

12.2 Comptes consolidés

12.2.1 Périmètre de consolidation au 30 juin 2008



Liste des sociétés consolidées

	Méthode de consolidation IG : Intégration Globale	% de contrôle Groupe	% d'intérêts Groupe
1. Le Carbone Lorraine SA (France)	IG	100	100
2. Carbone Lorraine Applications Électriques (France)	IG	100	100
3. Carbone Lorraine Composants (France)	IG	100	100
4. Carbone Lorraine Équipements Génie Chimique (France)	IG	100	100
5. Carbone Lorraine Corporate Services (France)	IG	100	100
6. AVO SA (France)	IG	100	100
- SCEET (Tunisie)	IG	100	100
7. Ferraz Shawmut SA (France)	IG	100	100
- Ferraz Shawmut Thermal Management	IG	100	100
8. Lenoir Élec (France)	IG	100	100
9. Ugimag SA (France)	IG	100	100
10.Ferroxdure (France)	IG	100	100
11. Polygraphite (France)	IG	100	100
12. Carbone Lorraine Holdings KG (Allemagne)	IG	100	100
- Deutsche Carbone AG	IG	100	100
- Belanova-Kalbach GmbH	IG	100	100
- Kalinova-Kalbach GmbH	IG	100	100
- Ferraz Shawmut GmbH	IG	100	100
- Cometec	IG	100	100
- DIT GmbH	IG	100	100
13. Carbone Danmark A/S	IG	100	100
14.G. Dietrich GmbH (Allemagne)	IG	100	100
15. Dietrich AG (Suisse)	IG	100	100
16. Dietrich Ges. (Autriche)	IG	100	100
17. Carbone Lorraine GmbH (Allemagne)	IG	100	100
18. Sofacel (Espagne)	IG	50	50
19. Ferraz Shawmut Iberica	IG	100	100
20.Le Carbone Holdings Ltd GB	IG	100	100
- Le Carbone (GB) Ltd	IG	100	100
- Le Carbone (Holdings) Ltd	IG	100	100
- Ralph Coïdan Ltd	IG	100	100
21.Il Carbonio Spa. (Italie)	IG	100	100
22.Le Carbone Lorraine Benelux (Pays-Bas)	IG	100	100
23.Carbone Nordic AB (Suède)	IG	100	100
24. Carbone of America (LCL) Ltd (Canada)	IG	100	100
25. Ferraz Shawmut Canada	IG	100	100

26. Carbone Lorraine North America (USA)	IG	100	100
- Graphite Repairs	IG	51	51
- Carbone Corp.	IG	100	100
- Carbone of America Industries Corp.	IG	100	100
- Carbone Kirkwood Llc	IG	100	100
- Astrocosmos Metallurgical Inc.	IG	100	100
- Midland Materials	IG	100	100
- Graphite Engineering and Sales	IG	100	100
27. Ugimagnet Corp. (USA)	IG	100	100
- Ferraz Shawmut LLC (USA)	IG	100	100
- Ferraz Shawmut de Mexico (Mexique)	IG	100	100
- Ugimag Inc. (USA)	IG	100	100
28. Le Carbone Lorraine Australia	IG	100	100
29.Le Carbone KK (Japon)	IG	100	100
30.Ferraz Shawmut Japan	IG	100	100
30. Carbone Lorraine India Private Limited	IG	100	100
31.Carbone Lorraine Madras Private Limited (Inde)	IG	100	100
32.Shanghai Carbone Lorraine Chemical Equipment Cy Ltd (Chine)	IG	95	95
33.Le Carbone (Afrique du Sud) PTY Ltd (RSA)	IG	69	69
- Statcor Electrical	IG	69	69
- Dustria Investment	IG	69	69
34. Carbono Lorena (Brésil)	IG	100	100
35. Carbone Lorraine Korea	IG	100	100
36. Carbone Lorraine Mauritius (Maurice)	IG	100	100
- Carbone Lorraine Chongqing Co Ltd (Chine)	IG	100	100
- Carbone Lorraine Components Kunshan Co Ltd (Chine)	IG	100	100
- Le Carbone Advanced Graphite (Kunshan) Co Ltd	IG	93	93
37. Carbone Lorraine (CHINA) holding Co. Ltd (Chine)	IG	100	100
- Shanghai Xianda pressure Vessels Manufacturing Co. Ltd (Chine)	IG	100	100
38. MIRO Holding SAS (France)	IG	100	100
39. Ferraz Shawmut Tunisie (Tunisie)	IG	100	100

Toutes ces sociétés ont un exercice correspondant à l'année civile.

Évolution du périmètre de consolidation au cours des trois dernières années

Les principales modifications de périmètre ayant affecté les comptes consolidés en 2006, 2007 et 2008 sont les suivantes :

> au cours de l'exercice 2006 :

- le Groupe a acquis la société américaine Graphite Engineering and Sales le 1^{er} février 2006, la société française KAPP début septembre 2006 et a cédé les actifs de la société Astro Service Center au cours du second semestre 2006,
- la cession de l'activité Aimants a été présentée dans les comptes consolidés de l'exercice 2005 conformément à IFRS 5. La finalisation de la cession est intervenue le 27 février 2006. Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2006, le bilan, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie présentent les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ou de leur arrêt sur une ligne spécifique.

> au cours de l'exercice 2007 :

- la société Ferraz Shawmut France a pris une participation majoritaire dans la société Lenoir Élec en janvier 2007,
- les sociétés indiennes CL India et CL Madras sont entrées dans le périmètre de consolidation à compter du 1^{er} janvier 2007,
- les sociétés chinoises CL Chongqing, Le Carbone Advanced Graphite et CL Components Kunshan ainsi que la holding détentrice de ces sociétés, CL Mauritius, sont entrées dans le périmètre de consolidation au cours du second semestre 2007 rétroactivement au 1^{er} janvier 2007,
- la société Ferraz Shawmut LLC a acquis en décembre 2007 l'activité Fusibles Moyenne Tension de General Electric.

> au cours du premier semestre 2008 :

- la société allemande DIT GmbH acquise par Le Carbone Holding KG au cours de l'exercice 2007 est entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2008,
- la société chinoise Shanghai Xianda pressure Vessels Manufacturing Co Ltd ainsi que la holding détentrice de cette société, CL (China) Holding Co. Ltd, sont entrées dans le périmètre de consolidation au 1^{er} avril 2008,
- la société Ferraz Shawmut Tunisie est entrée dans le périmètre de consolidation au 1er janvier 2008,
- la sous-division « freinage ferroviaire et moto » est sortie du périmètre de consolidation au 1^{er} avril 2008 suite à la cession de cette sous-division appartenant au secteur d'activité « SMA » à la société Faiveley.

12.2.2 Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	Notes	30-juin-08	31-déc-07	30-juin-07
ACTIVITES POURSUIVIES				
Chiffre d'affaires consolidé	16	362,0	693,7	346,7
Coûts des produits vendus		(247,3)	(487,8)	(240,8)
Marge brute totale		114,7	205,9	105,9
Charges commerciales		(34,3)	(65,8)	(34,1)
Frais administratifs centraux et de recherche		(36,1)	(66,8)	(33,4)
Autres charges et provisions d'exploitation		(2,6)	(2,6)	(1,0)
Résultat opérationnel courant		41,7	70,7	37,4
Charges et produits non courants	15	12,3	(7,8)	(3,9)
Perte de Valeur des Goodwill	5		(20,2)	
Résultat opérationnel	16/18	54,0	42,7	33,5
Coût du financement		(6,0)	(11,3)	(5,1)
Résultat financier	19	(6,0)	(11,3)	(5,1)
Résultat courant avant impôt		48,0	31,4	28,4
Impôts courants et différés	20	(14,4)	(15,1)	(9,0)
Résultat net des activités poursuivies		33,6	16,3	19,4
Attribuable à :				_
- Actionnaires de Carbone Lorraine		33,1	15,4	18,9
- Intérêts minoritaires		0,5	0,9	0,5
Résultat net par action	21			
Résultat de base par action (euros)		2,33	1,08	1,34
Résultat dilué par action (euros)		2,26	1,05	1,31

12.2.3 Bilan consolidé

ACTIF

En millions d'euros	Notes	30-juin-2008	31-déc-2007	30-juin-2007
ACTIF NON COURANT				
Immobilisations incorporelles et goodwill				
- Goodwill	5	169,0	164,9	184,9
- Autres immobilisations incorporelles		2,9	4,6	4,0
Immobilisations corporelles				
- Terrains		31,2	31,8	31,9
- Constructions		31,6	34,0	26,3
 Installations techniques, matériels industriels et autres immobilisations corporelles 	7	116,0	119,4	77,3
- Immobilisations en cours		30,9	22,0	21,6
Actifs financiers non courants				
- Participations	8	7,6	8,1	20,3
- Dérivés non courants			0,0	0,6
- Autres actifs financiers		6,0	27,7	28,9
Actifs non courants d'impôts				
- Actifs d'impôts différés	20	16,8	21,6	24,0
- Actifs d'impôts exigibles non courants		1,4	1,3	0,6
TOTAL ACTIF NON COURANT		413,4	435,4	420,4
ACTIF COURANT				
- Stocks	9	165,8	150,5	152,2
- Clients et comptes rattachés	10	145,0	128,7	142,2
- Autres créances d'exploitation		25,8	21,2	33,0
- Autres actifs financiers courants	12	21,5		
- Actifs d'impôts exigibles courants		4,3	3,9	1,1
- Actifs financiers courants	14	0,9	3,0	4,6
- Dérivés courants		1,4	2,1	3,6
- Actifs financiers de trading	14	2,8	2,8	2,3
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	42,2	23,6	11,8
TOTAL ACTIF COURANT		409,7	335,8	350,8
TOTAL ACTIF		823,1	771,2	771,2

PASSIF

En millions d'euros	30-juin-2008	31-déc-2007	30-juin-2007
CAPITAUX PROPRES			
- Capital 1	28,6	28,6	28,3
- Réserves	314,3	309,3	306,1
- Résultat net de l'exercice	33,1	15,4	18,9
- Écarts de conversion	(65,4)	(50,4)	(34,3)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE CARBONE LORRAINE	310,6	302,9	319,0
- Intérêts minoritaires	3,8	4,1	4,0
CAPITAUX PROPRES	314,4	307,0	323,0
Passif non courant			
- Provisions non courantes	0,8	45,7	46,3
- Avantages du personnel	39,7	40,7	43,2
- Passifs d'impôts différés 20	4,7	3,1	2,1
- Emprunt à long et moyen terme	185,0	176,4	147,7
- Dérivés non courants	0,6	0,8	3,1
TOTAL PASSIF NON COURANT	230,8	266,7	242,4
PASSIF COURANT			
- Fournisseurs et comptes rattachés	77,6	71,7	71,1
- Autres passifs d'exploitation	53,2	56,5	62,6
- Provisions courantes	2 45,3	1,5	3,4
- Passifs d'impôts exigibles courants	5,5	4,3	6,5
- Passifs divers	19,7	15,7	6,7
- Autres passifs financiers courants	42,4	21,7	3,4
- Dérivés courants	0,9	3,0	1,9
- Comptes courants financiers	1,8	1,9	1,8
- Concours bancaires courants 14	31,5	21,2	48,4
TOTAL PASSIF COURANT	277,9	197,5	205,8
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	823,1	771,2	771,2

12.2.4 Variation des capitaux propres

Attribuables aux actionnaires de Carbone Lorraine

En millions d'euros	Capital	Primes et réserves	Résultats	Écart de conversion	Total	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Solde au 31 décembre 2006	27,9	274,9	35,3	(34,5)	303,6	4,4	308,0
Résultat N-1		35,3	(35,3)		0,0		0,0
Dividendes versés		(11,8)			(11,8)	(0,5)	(12,3)
Augmentation de capital	0,4	6,2			6,6		6,6
Actions auto détenues		0,5			0,5		0,5
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		0,5			0,5		0,5
Écart de conversion et divers		0,5		0,2	0,7	(0,4)	0,3
Résultat			18,9		18,9	0,5	19,4
Solde au 30 juin 2007	28,3	306,1	18,9	(34,3)	319,0	4,0	323,0
Dividendes versés		(0,1)			(0,1)	(0,2)	(0,3)
Augmentation de capital	0,3	5,3			5,6		5,6
Actions auto détenues		(0,6)			(0,6)		(0,6)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		(2,4)			(2,4)		(2,4)
Écart de conversion et divers		1,0		(16,1)	(15,1)	(0,1)	(15,2)
Résultat			(3,5)		(3,5)	0,4	(3,1)
Solde au 31 décembre 2007	28,6	309,3	15,4	(50,4)	302,9	4,1	307,0
Résultat N-1		15,4	(15,4)		0,0		0,0
Dividendes versés		(12,1)			(12,1)	(0,7)	(12,8)
Augmentation de capital					0,0		0,0
Actions auto détenues		0,5			0,5		0,5
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		0,8			0,8		0,8
Écart de conversion et divers		0,4		(15,0)	(14,6)	(0,1)	(14,7)
Résultat			33,1		33,1	0,5	33,6
Solde au 30 juin 2008	28,6	314,3	33,1	(65,4)	310,6	3,8	314,4

En 2007, les mouvements principaux sont les suivants :

- > augmentation de capital provenant :
 - de l'exercice d'options de souscription accordées aux salariés avec création de 240 266 actions et de l'attribution de 30 900 actions gratuites pour 10,2 millions d'euros (capital 0,6 million d'euros et prime 9,6 millions d'euros),
 - de l'émission de 44 094 actions à la suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés pour 2 millions d'euros (capital 0,1 million d'euros et prime 1,9 million d'euros) ;
- > inscription en capitaux propres de 817 actions propres pour (0,1) million d'euros ;
- > diminution de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la clôture pour (1,9) million d'euros.

En 2008, les mouvements principaux sont les suivants :

- > réduction du nombre d'actions propres détenues (7 296 actions pour 0,5 million d'euros) ;
- > augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la clôture pour 0,8 million d'euros.

12.2.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés

En millions d'euros	30-juin-08	31-déc-07	30-juin-07
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat avant impôts	48,0	31,4	28,4
Amortissements	13,6	24,8	12,0
Perte de valeur		20,2	
Dotations (reprises) de provisions	(1,3)	(4,5)	3,1
Résultat financier	6,0	11,3	5,1
Plus ou moins-value de cession d'actifs	0,2	(0,6)	(0,5)
Autres	(12,8)	2,9	(1,3)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du BFR	53,7	85,5	46,8
Variation du besoin en fonds de roulement	(39,3)	(11,8)	(29,7)
Impôts sur le résultat payés	(7,8)	(12,4)	(5,3)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	6,6	61,3	11,8
Activités d'investissements			
Immobilisations incorporelles	(0,2)	(0,6)	(0,4)
Immobilisations corporelles	(23,0)	(66,8)	(19,2)
Actifs financiers		(2,9)	(2,5)
Acquisition / cession de filiale sous déduction de la trésorerie acquise	25,8	(15,3)	(2,3)
Autres variations des flux des activités d'investissement	(3,1)	11,1	(0,1)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(0,5)	(74,5)	(24,5)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissements	6,1	(13,2)	(12,7)
Activités de financement			
Augmentation de capital reçue	0,3	11,8	7,2
Dividendes nets versés aux actionnaires et aux minoritaires	(12,8)	(12,6)	(12,2)
Intérêts payés	(6,4)	(11,2)	(5,2)
Variation de l'endettement (note 14)	33,7	30,0	7,5
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	14,8	18,0	(2,7)
Variation de trésorerie	20,9	4,8	(15,4)
Trésorerie à l'ouverture (note 14)	26,4	21,2	(15,6)
Trésorerie à la clôture (note 14)	45,0	26,4	(34,3)
Variation de périmètre	0,3	(0,4)	3,3
Incidence des variations monétaires	2,0	0,0	0,0
Variation de trésorerie	20,9	4,8	(15,4)

NOTE N° 1 DECLARATION DE CONFORMITE

Conformément au règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés de Carbone Lorraine et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2008 n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires.

Les options retenues par le Groupe sont indiquées dans les chapitres suivants.

Les états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2008 ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 – Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, disponibles à l'adresse web www.carbonelorraine.com.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2008 ont été préparés en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des transactions formulés dans les normes IFRS adoptées dans l'Union européenne à cette date. Ils ont par ailleurs été préparés conformément aux règles de présentation et d'information financière applicables aux comptes annuels telles que définies dans le règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2008 comprennent à titre comparatif des données relatives au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2007 retraitées selon les mêmes règles.

Les principes comptables décrits en note n° 2 et suivantes ont été appliqués pour l'établissement de l'information comparative et les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2008.

NOTE N° 2 PRINCIPES ET METHODES

A - PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère au 31 décembre de chaque année. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Toutes les transactions et soldes intra-Groupe significatifs sont éliminés.

Les comptes consolidés sont établis en euros.

B-PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Le groupe Carbone Lorraine présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

B1 Compte de résultat

Compte tenu de la pratique et de la nature de l'activité, le Groupe a opté pour la présentation du compte de résultat suivant la méthode des charges par destination, qui consiste à classer les charges selon leur

destination dans le coût des ventes, le coût des activités commerciales ou administratives, le coût de Recherche et Développement.

B2 Bilan

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à la date de l'arrêté sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

B3 Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe établit le tableau des flux de trésorerie selon la méthode indirecte et les dispositions définies par la norme IAS 7.

La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour lesquelles le résultat est ajusté des transactions sans effets de trésorerie et des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

B4 Activités, actifs et passifs destinés à être cédés

En application d'IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand un groupe d'actifs est destiné à être cédé lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent. La cession doit être réalisée dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation.

Pour les groupes d'actifs, leur résultat est présenté en distinguant le résultat des activités poursuivies des activités arrêtées et leurs flux de trésorerie sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie.

C - CONVERSION DES COMPTES EXPRIMES EN MONNAIES ETRANGERES

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle.

Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture, sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période.

Le tableau des flux de trésorerie est converti au cours moyen à l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture.

Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et comprennent :

- > l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et les passifs ;
- > la différence entre le résultat calculé au taux moyen et le résultat calculé au taux de clôture.

Les *goodwill* et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de la filiale. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et convertis au taux de clôture.

D - CONVERSION DES TRANSACTIONS LIBELLEES EN MONNAIES ETRANGERES

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères. »

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les pertes et profits de change dans le résultat opérationnel.

Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en monnaies étrangères correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste « Écart de conversion ».

E - COUVERTURE

La comptabilisation et l'évaluation des opérations de couverture sont définies par les normes IAS 32 et 39.

E1 Couverture de change / matière

Un dérivé de change est éligible à la comptabilité de couverture dès lors que la documentation de la relation de couverture a été mise en place à l'origine et que la démonstration de son efficacité tout au long de sa vie a été réalisée.

Une couverture permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes ; elle permet également de se prémunir contre les variations de valeurs de flux de trésorerie (chiffre d'affaires généré par les actifs de l'entreprise, par exemple).

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- > les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture (valeur intrinsèque) ; les variations de juste valeur de ces instruments sont ensuite enregistrées en résultat opérationnel et compensent au fur et à mesure la variation de valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts. La partie inefficace (valeur temps) est enregistrée en résultat opérationnel ;
- > les variations de juste valeur des instruments non éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement en résultat.

E2 Couverture de taux

Les instruments dérivés de taux sont évalués à la juste valeur au bilan. Les variations de juste valeur sont traitées selon les modalités suivantes :

- > la part inefficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en résultat en coût de la dette ;
- > la part efficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en :
 - fonds propres dans le cas d'un dérivé comptabilisé en flux de couverture (cas d'un swap permettant de fixer une dette à taux variable),
 - résultat (coût de la dette) dans le cas d'un dérivé comptabilisé en juste valeur de la couverture (cas d'un swap permettant de rendre variable une dette à taux fixe). Cette comptabilisation est compensée par les variations de juste valeur de la dette couverte.

F - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les normes applicables sont IAS 38 « Immobilisations incorporelles », IAS 36 « Dépréciations d'actifs » et IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de façon fiable sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent principalement les goodwill.

F1 Goodwill

En application de la norme IFRS 3, lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs, passifs et passifs éventuels de la filiale sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés. La différence entre le coût d'acquisition de la filiale et la quote-part du Groupe dans ses actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisée en *goodwill*.

Les *goodwill* sont rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe (UGT). Les UGT retenues par le Groupe sont au nombre de quatre :

- > Applications Électriques ;
- > Protection Électrique ;
- > Hautes Températures et Freins haute énergie ;
- > Équipements Anticorrosion.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les *goodwill* ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36, la méthode de test de perte de valeur des actifs retenue par le Groupe consiste à :

> élaborer des flux de trésorerie après impôt normatif sur la base du plan stratégique de l'UGT considérée ;

- > déterminer une valeur d'utilité par une méthode comparable à toute valorisation d'entreprise en actualisant les flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital (Weighted Averaged Cost of Capital -WACC-) du secteur;
- > comparer cette valeur d'utilité à la valeur comptable des actifs pour déterminer s'il y a lieu de constater une perte de valeur ou non.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré après impôts du capital pour chacune des unités génératrices de trésorerie (voir note 6).

En termes de variation du chiffre d'affaires et des valeurs terminales, les hypothèses retenues sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des activités opérationnelles.

Les pertes de valeur de goodwill constatées sont irréversibles.

F2 Brevets et licences

Les brevets et licences sont amortis sur le mode linéaire sur la période de protection juridique.

Les logiciels informatiques sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

F3 Frais de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont immobilisés dès que sont démontrés :

- > l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- > la probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise ;
- > et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de Recherche et les frais de Développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères prescrits par le nouveau référentiel comptable sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

G - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, à l'exception des terrains qui ont fait l'objet d'une réévaluation à la date de transition aux IFRS.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

À ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

> construction: 20 à 50 ans;

> agencements et installations : 10 à 15 ans ;

> matériels et outillages : 3 à 10 ans ;

> matériels de transport : 3 à 5 ans.

Ces durées d'amortissement sont revues et sont modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

Les subventions d'investissement sont constatées à l'origine en diminution de la valeur brute de l'immobilisation.

H - CONTRATS DE LOCATION

Suivant la norme IAS 17, un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Quand les critères ne sont pas respectés, il s'agit d'un contrat de location simple dont les charges résultant de ces contrats sont enregistrées dans le compte de résultat de l'exercice.

Les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location financement sont comptabilisées au bilan du Groupe à la fois comme une immobilisation corporelle et comme une obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Au commencement du contrat de location, l'actif et le passif correspondant aux paiements futurs au titre de la location sont portés au bilan pour les mêmes montants.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

L'actif immobilisé est amorti sur la durée de vie retenue par le Groupe pour les immobilisations de même nature.

Le remboursement d'une partie du capital de la dette s'effectue conformément au tableau de remboursement de la dette figurant au contrat de location-financement.

I - PERTE DE VALEUR DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

Conformément à la norme IAS 36 « Perte de valeur des actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable ; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors *goodwill*) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe Carbone Lorraine.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) considéré.

Le taux d'actualisation utilisé pour les besoins du test de perte de valeur prend en compte la structure financière et le taux d'endettement des entreprises du secteur, c'est-à-dire des « comparables » et non ceux de l'entreprise ou du groupe auquel appartient l'actif ou l'UGT.

J - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » et IFRS 7 « informations à fournir et présentation ».

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs de transition, les dépôts de garantie versés, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et les disponibilités et quasi-disponibilités.

Les prêts et créances sont constatés au coût amorti.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs, les dépôts de garantie reçus afférents aux instruments dérivés et les dettes.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). À titre d'exemple, les commissions de crédit sont déduites du montant initial de la dette, puis réintégrées période après période selon le calcul du TIE, la contrepartie de ces réintégrations étant comptabilisée en résultat.

Les actifs courants comprennent les créances liées à l'exploitation valorisées au coût amorti et dépréciées lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable.

J1 Titres de participation

Les titres de participation des sociétés non consolidées sont des actifs financiers non courants classés dans la catégorie « disponibles à la vente ». Ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Dans les rares cas où la juste valeur ne peut être obtenue, ceux-ci sont évalués au coût.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation (difficultés financières, chute des performances et absence de perspectives de développement, situation économique locale...), les pertes de valeur significatives et durables sont comptabilisées en résultat.

Ces pertes de valeur sont irréversibles et ne sont pas reprises.

L'activité principale des filiales non consolidées est la distribution des productions des sociétés consolidées.

Les filiales qui, considérées seules et agrégées, sont immatérielles, ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Une société est intégrée dans le périmètre de consolidation, lorsque deux des quatre indicateurs ci-après sont atteints deux années de suite :

- > Capitaux propres : la différence entre la valeur des titres et la situation nette est supérieure à 1 % des capitaux propres du Groupe de l'année précédente ;
- > Endettement : le montant de l'endettement externe est supérieur à 5 millions d'euros ;
- > **Ventes externes :** le chiffre d'affaires de la Société diminué des ventes du Groupe réalisées avec cette société est supérieur à 1 % du chiffre d'affaires du Groupe de l'année précédente ;
- > Résultat net : le résultat net est supérieur en valeur absolue à 0,5 million d'euros.

La matérialité des filiales non consolidées est reconsidérée à chaque arrêté.

J2 Autres actifs financiers non courants

Il s'agit de créances non liées à l'exploitation : conformément à IAS 39, elles sont constatées au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

K - CAPITAL

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

Les actions propres sont enregistrées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

L - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Lorsque la Société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

M - STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks d'encours et de produits finis ne comprennent que ceux liés à la production. Aucune charge d'intérêt n'est capitalisée.

N - CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de port facturés.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement aurait un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que le transfert des risques est réalisé, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe. Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens, équipements ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est en principe différé jusqu'à la date d'acceptation.

Les produits résultant d'activités annexes figurent dans le compte de résultat aux rubriques de nature correspondante (autres revenus, produits financiers) ou en déduction des frais de même nature (commerciaux, généraux, administratifs, recherche).

O - AVANTAGES DU PERSONNEL

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19, les régimes à prestations définies font objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- > tables de mortalité;
- > dates de départ à la retraite ;
- > taux de progression des salaires et de rotation du personnel ;
- > taux de rendement des actifs de couverture ;
- > taux d'actualisation et d'inflation définis pour chacune des entités concernées et en considérant leur contexte macro-économique local.

Les écarts actuariels comprennent l'effet cumulé :

- > des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) ;
- > et des changements d'hypothèses actuarielles.

La norme IAS 19 estime que sur le long terme les écarts actuariels peuvent se compenser et a, de ce fait, prévu une méthode dite du « corridor » pour la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi.

Le Groupe a opté pour cette méthode :

> les écarts actuariels cumulés non comptabilisés qui se situent à l'extérieur d'un corridor de plus ou moins 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur des actifs du régime ou de l'obligation, sont comptabilisés et amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime;

- > les écarts à l'intérieur de ce corridor de 10 % ne sont pas comptabilisés ;
- > les écarts actuariels nets cumulés non comptabilisés comprennent à la fois la part cumulée des 10 % à l'intérieur du corridor, ainsi que la part à l'extérieur du corridor qui n'a pas été comptabilisée à la date de clôture ; conformément à la norme IAS 19 ils sont indiqués en annexe.

O1 Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont comptabilisés selon les règles suivantes :

> au bilan

Le montant comptabilisé au passif au titre de prestations définies est égal au total de :

- la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture,
- diminuée de la juste valeur, à la date de clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- majorée des profits actuariels (ou minorée des pertes actuarielles) non comptabilisés en raison de la règle présentée ci-dessus,
- diminuée du coût des services passés non encore comptabilisé, et des paiements ;
- > au compte de résultat

Le montant comptabilisé en charges ou en produits (le « coût net périodique relatif aux avantages du personnel ») est le montant total net des éléments suivants :

- coût des services rendus au cours de l'exercice (ou les droits acquis au cours de l'exercice),
- coût financier (aussi appelé « effet de l'actualisation »),
- rendement attendu des actifs du régime : ce rendement attendu est établi sur la base des attentes du marché, au début de la période, pour des rendements des actifs du plan sur toute la durée de vie de l'obligation correspondante (long terme),
- écarts actuariels : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice,
- coût des services passés : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice,
- pertes (profits) de toute réduction ou liquidation de régime.

O2 Comptabilisation du coût des services passés non reconnus

Les avantages passés non reconnus sont comptabilisés dans le compte de résultat au prorata de la durée de vie de l'obligation correspondante.

P - CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la Société. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Les charges et produits non courants incluent notamment les éléments suivants :

- > résultat de cession : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- > pertes de valeur des titres de participation, des prêts, de goodwill, d'actifs ;
- > certaines provisions;
- > dépenses de réorganisation et de restructuration.

Q - RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte du résultat financier, des impôts et des parts des minoritaires.

Les subventions d'exploitation sont présentées en diminution des coûts auxquels la subvention se rattache.

R - IMPOTS DIFFERES

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation peuvent entraîner la modification des résultats des sociétés consolidées. Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seraient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- > prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- > historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode bilantielle du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ces actifs et passifs.

S - INFORMATION SECTORIELLE

Conformément aux exigences de la norme IAS 14 et compte tenu de l'organisation interne du Groupe en terme de management et de reporting, le Groupe a retenu le secteur d'activité comme secteur primaire et le secteur géographique comme secteur secondaire. Compte tenu de la cession des activités Aimants, le Groupe est actuellement organisé en 3 activités opérationnelles :

- > Systèmes et Matériaux Avancés: applications du graphite pour process industriels à hautes températures, équipements anticorrosion et freinage à haute énergie ;
- > Applications Électriques : balais et contacts électriques glissants pour moteurs industriels, automobiles et électroménagers et diagnostic des dysfonctionnements dans les moteurs électriques industriels et automobiles au niveau du contact entre les balais et le collecteur ;
- > **Protection Électrique :** fusibles et porte-fusibles utilisés pour la protection des équipements industriels et des semi-conducteurs de puissance, protégeant les personnes et les équipements.

Le Groupe représente son secteur secondaire en 5 secteurs géographiques : la France, l'Europe hors France, l'Amérique du Nord, l'Asie et le reste du monde.

L'information sectorielle du Groupe est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour établir et présenter les états financiers consolidés.

T-RESULTAT PAR ACTION

Le résultat et le résultat dilué par action sont présentés pour le résultat dans son ensemble et pour le résultat des activités poursuivies.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

U - AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES AU PROFIT DU PERSONNEL

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options d'achat et de souscription d'action et les offres réservées aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice, de la probabilité de réalisation des conditions d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

V - UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, en particulier

pour la détermination des provisions et la réalisation des tests de valeur. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base des informations disponibles ou des situations existantes à la date d'arrêté des comptes.

La réalisation effective de certains événements postérieurement à la date d'arrêté des comptes pourrait s'avérer différente des hypothèses, estimations et appréciations retenues dans ce cadre.

Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables du Groupe

Carbone Lorraine peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

- > Les notes 2-F1, 2-I et la note 6 sont relatives aux tests de dépréciation des *goodwill* et autres actifs immobilisés. La Direction du Groupe a procédé aux tests sur la base des meilleures anticipations de l'évaluation future de l'activité des unités concernées et compte tenu du taux d'actualisation.
- > Les notes 12 et 13 relatives aux provisions et engagements sociaux décrivent les provisions constituées par Carbone Lorraine. Dans la détermination de ces provisions, Carbone Lorraine a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.
- > La note 20 relative à la charge fiscale restitue la situation fiscale du Groupe et repose notamment en France, en Allemagne et aux États-Unis sur la meilleure estimation qu'a le Groupe de l'évolution des résultats fiscaux futurs.

L'ensemble de ces estimations reposent sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs avec validation par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de marchés fondées sur des indicateurs externes et utilisées selon des méthodologies constantes et formalisées.

W - NOUVELLES NORMES ET INTERPRETATIONS NON ENCORE APPLIQUEES

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 30 juin 2008, et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés :

- > IFRS 8 « secteurs opérationnels » introduit la management approach. IFRS 8, qui deviendra obligatoire pour les états financiers 2009 du Groupe, requiert de décrire l'information sectorielle sur la base du reporting interne régulièrement analysé par le management opérationnel du Groupe pour permettre l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources. Le Groupe présentant l'information sectorielle selon ses secteurs d'activité et ses secteurs géographiques, l'application d'IFRS 8 ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers du Groupe ;
- > IAS 23 révisée supprime l'option de comptabilisation en charge des coûts d'emprunt et requiert la capitalisation des coûts d'emprunt directement attribuable à l'acquisition, construction ou production d'un actif qualifié. Ces coûts sont considérés comme une part du coût d'acquisition de l'actif. La norme IAS 23 révisée sera applicable pour le Groupe dans les états financiers 2009 et ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers du Groupe.

NOTE N° 3 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- > risque de liquidité ;
- > risque de taux ;

- > risque matières ;
- > risque de change ;
- > risque crédit.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

RISQUE DE LIQUIDITE

Carbone Lorraine dispose de quatre contrats significatifs de financement :

- > au 30 juin 2008, un crédit de 220 millions de dollars US mis en place en décembre 2004 d'une maturité de 5 ans. Ce crédit a été remboursé fin juillet 2008 et remplacé par un crédit de 350 millions de dollars d'une maturité de 5 ans, syndiqué auprès d'un pool bancaire international. Les taux d'intérêt sur le crédit syndiqué égalent le taux interbancaire de la monnaie étrangère concernée constaté au moment des tirages, plus une marge fixe;
- > une émission obligataire de 40 millions d'euros sous la forme d'obligations à bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) finalisée en novembre 2007 remboursable par tiers de 2012 à 2014, soit d'une durée moyenne de 6 ans. Le taux d'intérêt payé est le taux Euribor 3 mois plus une marge fixe. Cette marge est négative du fait de la vente des bons;
- > un placement privé de 85 millions de dollars US négocié en mai 2003 auprès d'investisseurs américains, dont une tranche de 65 millions de dollars US d'une maturité finale de 10 ans, et une tranche de 20 millions de dollars US d'une maturité finale de 12 ans. Compte tenu de son caractère amortissable, la durée moyenne du placement privé est d'environ 8 ans (à l'origine). Les intérêts payés aux investisseurs sont fixes mais des swaps de taux d'intérêt négociés dès l'origine font que Carbone Lorraine paye un taux variable dollar plus une marge ;
- > une ligne confirmée bilatérale destinée à financer les activités du groupe Carbone Lorraine en Chine.

En millions d'euros

		Taux			Échéances	
	Montant	Utilisation au 30 juin 2008	d'utilisation au 30 juin 2008	inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Crédit syndiqué	139,6	81,5	58%	0,0	139,6	
OBSAAR	38,8	38,8	100%	0,0	12,9	25,9
Placements privés américains tranche A	29,5	29,5	100%	5,9	23,6	0,0
Placements privés américains tranche B	12,7	12,7	100%	0,0	7,6	5,1
Crédit confirmé Chine	10,9	10,9	100%	0,0	10,9	
Autres	12,7	12,7	100%	6,3	6,3	
Total	244,2	186,1	76%	Échéance moy	/enne (année) =	2,5

				Échéances	
TIRAGES	Utilisation au 30 juin 2008	Flux de trésorerie attendus	1-6 Mois	6-12 Mois	Supérieur à 1 an
Crédit syndiqué	81,5	81,8	81,8		
OBSAAR	38,8	48,9	0,9	1,0	47,0
Placements privés américains tranche A	29,5	34,4	0,8	6,7	26,9
Placements privés américains tranche B	12,7	16,7	0,4	0,4	15,9
Crédit confirmé Chine	10,9	11,0	11,0		
Autres	12,7	12,7	1,0	6,3	5,4
Total	186,1	205,5	95,9	14,4	95,2

RISQUE DE TAUX

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt est validée par le Comité directeur du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction financière de Carbone Lorraine et consiste à ce jour en des prises de position ponctuelles tenant compte de l'évolution des taux d'intérêt.

Au mois de mai 2003, le Groupe a acheté plusieurs *swaps* de taux d'un montant nominal global de 85 millions de dollars US pour variabiliser les intérêts dus sur les placements privés américains. Dans ces *swaps*, la Société reçoit les intérêts dus aux préteurs et paie le Libor 3 mois plus une marge. Le départ des *swaps* a été fixé au 28 mai 2003 pour une durée équivalente aux placements privés américains. L'amortissement de ces *swaps* est le reflet de l'amortissement des placements privés américains. Au 30 juin 2008, les *swaps* ont un nominal total de 66,4 millions de dollars US.

En octobre 2005, le Groupe a acheté plusieurs *swaps* de taux d'un montant nominal global de 50 millions de dollars US. Ces *swaps*, qui ont une durée de 3 ans, ont pris effet à compter du mois de mai 2006. Dans ces *swaps*, la Société paye un taux fixe de 4,6325 % et reçoit le Libor 3 mois USD.

Toutes les couvertures de taux du Groupe ont été réalisées par l'intermédiaire de la société mère (Le Carbone Lorraine SA).

En millions d'euros

					Échéances	
	Montant en €	Taux reçu	Taux payé	inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Swap	29,5	5,63%	Libor + marge	5,9	23,6	
Swap	12,7	6,35%	Libor + marge		7,6	5,1
Swap	31,7	Libor USD 3 mois	4,6325%	31,7		
Total	73,9			37,6	31,2	5,1

En millions d'euros

SWAP	MTM*
Actif	0,0
Passif	(0,6)

^{*} Mark-to-market = évalué au prix du marché.

RISQUE MATIERES

Certaines sociétés du Groupe ont des achats de matières premières ou de composants constitués de matières premières telles que les métaux non ferreux comme le cuivre, l'argent et le zinc.

La politique de gestion du risque de prix sur matières premières est validée par le Comité directeur du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction financière et la Direction des achats de Carbone Lorraine et consiste à ce jour en des prises de position sous la forme de contrat d'achat à terme de matières.

Impacts des couvertures matières

En millions d'euros

	Impact Bilan à fin juin 2008	Impact Résultat 1 ^{er} semestre 2008
Cuivre	0,0	0,1
Argent	0,3	0,3

RISOUE DE CHANGE

La politique de gestion du risque de change est validée par le Comité directeur du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction financière.

Elle consiste, sur la base d'un recensement complet des risques inter sociétés et hors Groupe, à contracter avec des banques de premier rang des couvertures de change à terme.

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir les risques de change dès la prise de commande ou de couvrir un budget annuel. Le principal risque de change concerne les flux intra-Groupe.

En matière d'emprunts, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de les souscrire en monnaie locale. En ce qui concerne la maison mère, les emprunts en devises étrangères sont adossés à des prêts dans les mêmes devises à ses filiales.

À des fins de consolidation, les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de la période concernée, et leur bilan au taux de change de fin de période. L'effet de ces conversions peut être significatif. Le principal impact concerne l'effet de la variation du cours du dollar américain sur les fonds propres et sur la dette du Groupe. La baisse de cette devise contre l'euro en 2008 a réduit, toutes choses égales par ailleurs, les fonds propres du Groupe ainsi que son endettement.

Le Groupe n'a pas contracté de couverture spécifique sur ses actifs nets à l'étranger.

Sauf cas particuliers et non significatifs, les couvertures sont centralisées au niveau de la maison mère. Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictement définies.

Comptabilisation à fin juin 2008 des opérations de change

MTM* (exprimé en millions d'euros)		30 juin 2008
Mark-to-market des couvertures de change	Capitaux propres	(0,1)
	Autres éléments financiers du RO	0,3

^{*} Mark-to-market = évalué au prix du marché.

Flux de trésorerie futurs sur les opérations de change comptabilisées à fin juin 2008

CHANGE (en millions d'euros)	МТМ	Flux de trésorerie attendus
Actif	1,2	1,4
Passif	(1,0)	(1,2)

Les couvertures de change sont ajustées aux sous-jacents et il n'y a donc pas de décalage entre leurs maturités.

RISQUE CREDIT

Le risque lié à la défaillance des principaux clients de la Société est faible grâce à la diversification du portefeuille.

Le Groupe a mis en place un programme d'assurance crédit commercial COFACE couvrant ses principales sociétés américaines et françaises pour les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. En fonction des clients, les couvertures peuvent varier entre 0 et 90 % des créances facturées.

GESTION DU CAPITAL

Au 30 juin 2008, le capital social de Carbone Lorraine était détenu pour 29 % par environ 30 000 actionnaires individuels, pour 25 % par des actionnaires institutionnels français et pour 46 % par des actionnaires institutionnels d'autres nationalités. Au 30 juin 2008, 0,2 % du capital était détenu dans le cadre d'un contrat de liquidité approuvé par l'Autorité des marchés financiers et confié à Exane en tant que prestataire de service indépendant. Depuis la mise en place de ce contrat de liquidité en 2005, Carbone Lorraine n'a effectué aucun achat ou vente de ses propres actions.

En juillet 2008 un accord a été conclu avec Axa Private Equity suite à sa prise de participation de plus de 10% du capital au travers des deux fonds Axa Capital Fund L.P. et Matignon développement 3. Cet accord inclut notamment des engagements sur la pérennité et le caractère amical de l'investissement dans Carbone Lorraine. Il prévoit que la société accueille avant la fin de l'année un représentant d'AXA Private Equity au sein de son Conseil d'administration et soutienne la nomination d'un second administrateur, en cas de franchissement du seuil de 15% du capital. Cet accord, qui prendra fin le 30 juin 2012, autorise notamment AXA Private Equity à augmenter sa participation jusqu'à 22,5% du capital et prévoit une auto-limitation à 35% du quorum des droits de vote exerçables en assemblée générale de Carbone Lorraine.

Les salariés du Groupe possèdent 205.806 actions, soit 1,4 % du capital auxquels s'ajoutent les options de souscription qui représentent, si elles étaient totalement levées, 2,7% du capital actuel. Les plans d'options mis en œuvre par le Groupe sont basés sur un prix d'exercice déterminé sans décote, la levée d'options étant soumise à des conditions d'exercice liées aux résultats futurs du Groupe. De ce fait, le Groupe s'assure d'une convergence d'intérêts entre ses actionnaires et ses managers.

Le Groupe a par ailleurs mis en œuvre une politique d'actions gratuites qui a pour objet de fidéliser les managers à potentiel du Groupe. L'exercice des actions est donc conditionné à leur présence dans le Groupe en fin de période d'acquisition. Au 30 juin 2008, le nombre d'actions gratuites existantes est de 67 378, représentant 0,5% du capital actuel.

Pour rappel, au cours de l'exercice 2007, le Groupe a émis 40 millions d'euros d'obligations à bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR). Les managers et mandataires sociaux ont ainsi investi, à des conditions de marché, 1,4 million d'euros dans l'achat de bons (BSAAR) leur donnant droit d'acquérir d'ici 5 ans des actions à 58,49 euros.

Au cours du premier semestre 2008, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques en matière de capital.

NOTE N° 4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2008

Début avril 2008, Carbone Lorraine a finalisé sa première acquisition en Chine en achetant 100 % des titres de la société Xianda, société chinoise spécialisée dans la fabrication d'équipements de haute technologie en acier et inox destinés aux marchés de la chimie et de la pharmacie.

Le prix d'achat et le *goodwill* s'appuient sur les synergies générées par ce rapprochement, et en particulier :

- sur le renforcement pour Carbone Lorraine de sa base industrielle en Chine complétant les sites anticorrosion de Carbone Lorraine en renforçant significativement sa capacité de production,
- sur la complémentarité des compétences de Carbone Lorraine et de Xianda. Cette acquisition permettra d'enrichir l'offre de Carbone Lorraine qui repose notamment sur un savoir-faire réputé dans les équipements en métaux nobles. Xianda, de son côté, possède une expertise reconnue dans les équipements de très haute taille en acier et inox,
- sur le renforcement de la présence de Carbone Lorraine sur le marché en forte croissance de l'acide acétique et sur la pénétration du marché de la pétrochimie, consolidant les positions de leadership de Carbone Lorraine,
- sur l'amélioration de la compétitivité de Carbone Lorraine qui va faire profiter l'ensemble de ses entités d'un approvisionnement en acier et inox aux meilleurs coûts, la Chine étant devenue le plus gros producteur mondial de ces matériaux.

Cette acquisition s'inscrit parfaitement dans la stratégie de croissance rentable de Carbone Lorraine, fondée sur un renforcement des positions en Asie et un leadership affirmé sur tous ses marchés.

La juste valeur des actifs et passifs de cette acquisition est en cours d'évaluation, l'affectation initiale du goodwill n'a pu être achevée avant la clôture semestrielle et le sera avant avril 2009.

L'actif net acquis lors de ces transactions, et le goodwill consécutif, sont présentés ci-dessous :

En millions d'euros	Actif net à la date d'acquisition	Ajustements de juste valeur	Juste valeur de l'actif net
Actifs immobilisés	2,2	0,0	2,2
Autres Actifs	4,9	0,0	4,9
Passifs non courants	0,0	0,0	0,0
Passifs courants	(6,9)	0,0	(6,9)
Actif Net	0,2	0,0	0,2
Goodwill			12,8
Total des acquisitions			13,0
Dont :			
Prix d'acquisition versé en numéraire			0,0
Dettes Financières			13,0

L'acquisition totale de Xianda s'élève à 19,9 millions d'euros dont 13 millions d'euros d'acquisition de titres et 6,9 millions d'euros de dettes sur actifs acquis.

La contribution au résultat net de Carbone Lorraine de cette acquisition s'élève à 0,6 million d'euros. L'impact de cette acquisition sur la trésorerie nette du Groupe est nul (hors prix d'acquisition).

Note no 5 Goodwill

En millions d'euros	30-juin-08	31 déc. 2007	30-juin-07
Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier	164,9	176,7	176,7
Acquisitions	12,9	18,3	6,8
Cessions			
Autres mouvements		3,7	3,6
Écarts de conversion	(8,8)	(13,6)	(2,2)
Perte de valeur		(20,2)	
Valeur nette comptable fin de période	169,0	164,9	184,9
Valeur brute fin de période	189,2	185,1	184,9
Cumul pertes de valeur fin de période	(20,2)	(20,2)	0,0

Au 30 juin 2008, les écarts d'acquisition en cours d'affectation sont relatifs aux acquisitions :

- de l'activité fusibles moyenne tension de General Electric acquise en décembre 2007 et s'élevant à 11,5 millions d'euros,
- et de Xianda Pressure Vessels acquise en avril 2008 et s'élevant à 12,8 millions d'euros

Leurs affectations seront finalisées au plus tard dans les 12 mois suivants la date d'acquisition.

La perte de valeur de 20,2 millions d'euros constatée en 2007 concerne l'unité génératrice de trésorerie Applications Electriques.

Le détail par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

	31-déc-2007	Mouvements 2008			30-juin-08	
En millions d'euros	Valeur nette	Acquisition	Autres Mouvements Pe	erte de valeur	Écart de conversion	Valeur nette
Équipements anticorrosion	56,5	12,8			(3,1)	66,2
Hautes températures et freins haute énergie	25,7	0,1			(1,5)	24,3
Applications Électriques	12,5				(0,7)	11,8
Protection Électrique	70,2				(3,5)	66,7
Total	164,9	12,9	0	0	(8,8)	169,0

NOTE N° 6 TEST DE PERTE DE VALEUR DES ACTIFS

Des tests de perte de valeur pour chacune des unités génératrices de trésorerie ont été réalisés à l'occasion de la clôture 2007.

En application de la norme IAS 36, les tests ont été réalisés sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Les principales hypothèses clés retenues sont les suivantes :

- > flux de trésorerie à 5 ans basés sur le budget 2008 et des projections pour les 4 exercices suivants ;
- > taux d'actualisation après impôt de 8 %;
- > taux de croissance à l'infini de 4 % pour l'UGT Équipements Génie Chimique, de 2 % pour l'UGT Applications Électriques et de 3 % pour le reste des activités ;
- > un taux d'impôt normatif de 34 %.

Le taux d'actualisation retenu est un taux après impôt, l'application d'un taux avant impôt est sans incidence sur les calculs de valeurs d'utilité des UGT.

Un test de sensibilité a été effectué en dégradant, dans le premier cas le taux de croissance à l'infini de 1 point et dans le deuxième cas en augmentant le taux d'actualisation après impôts de 1 point par rapport à l'hypothèse retenue, ceci dans chacune des UGT. Les tests de sensibilité ne remettent pas en cause les résultats obtenus.

Les résultats du 1^{er} semestre 2008 ne remettent pas en question les hypothèses retenues à la clôture de l'exercice 2007 et aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

NOTE N° 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En millions d'euros	Terrains	Constructions im	Matériel, installations techniques et autres	Autres	Total
Valeur nette comptable au 31 décembre 2006	30,0	25,5	71,3	20,3	147,1
Valeur brute au 31 décembre 2006	31,1	69,6	292,0	20,3	413,0
Cumul des amortissements au 31 décembre 2006	(0,6)	(43,6)	(218,9)	,-	(263,1)
Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2006	(0,5)	(0,5)	(1,8)		(2,8)
Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier 2007	30,0	25,5	71,3	20,3	147,1
Acquisitions	0,0	3,5	13,8	7,3	24,6
Mises hors service et sorties	(0,5)	(1,2)	(1,0)	0,0	(2,7)
Amortissements	0,0	(1,3)	(10,1)	0,0	(11,4)
Écarts de conversion	0,2	(0,3)	(0,4)	(0,2)	(0,7)
Variation de périmètre	2,6	0,1	2,1	0,1	4,9
Autres mouvements	(0,4)	0,0	1,6	(5,9)	(4,7)
Valeur nette comptable au 30 juin 2007	31,9	26,3	77,3	21,6	157,1
Valeur brute au 30 juin 2007	32,8	74,6	306,9	21,6	435,9
Cumul des amortissements au 30 juin 2007	(0,9)	(48,3)	(227,8)		(277,0)
Cumul des pertes de valeur au 30 juin 2007	0,0	0,0	(1,8)		(1,8)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2007	31,8	34,0	119,4	22,0	207,2
Valeur brute au 31 décembre 2007	32,7	81,1	342,7	22,0	478,5
Cumul des amortissements au 31 décembre 2007	(0,9)	(47,1)	(221,5)		(269,5)
Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2007	0,0	0,0	(1,8)		(1,8)
Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier 2008	31,8	34,0	119,4	22,0	207,2
Acquisitions	0,1	0,1	3,8	19,1	23,1
Mises hors service et sorties	0,0	0,0	(0,3)	0,0	(0,3)
Amortissements	0,0	(1,0)	(12,0)	0,0	(13,0)
Écarts de conversion	(0,8)	(0,9)	(2,9)	(0,7)	(5,3)
Variation de périmètre	0,0	(1,6)	(1,4)	0,0	(3,0)
Autres mouvements	0,1	1,0	9,4	(9,5)	1,0
Valeur nette comptable au 30 juin 2008	31,2	31,6	116,0	30,9	209,7
Valeur brute au 30 juin 2008	32,1	78,6	336,8	30,9	478,4
Cumul des amortissements au 30 juin 2008	(0,9)	(47,0)	(220,8)		(268,7)
Cumul des pertes de valeur au 30 juin 2008					0,0

NOTE N° 8 TITRES DE PARTICIPATIONS

En fin d'exercice, les participations non consolidées détenues par les sociétés intégrées représentent :

En millions d'euros	30-juin-08	31-déc-07	30-juin-07
Valeur brute comptable	18,1	19,3	33,7
Pertes de valeur	(10,5)	(11,2)	(13,4)
Valeur nette comptable	7,6	8,1	20,3

Les pertes de valeur comptabilisées sur les titres de participation au 30 juin 2008 concernent essentiellement la Turquie, l'Argentine, le Mexique, Singapour et AVO Kunshan (Chine).

Les principales participations sont les suivantes :

En millions d'euros

Raison sociale	% détenu	Valeur brute	Valeur nette comptable
Carbone Lorraine Sanayi Urünleri A.S (Turquie)	100	5,0	1,0
Carbone Lorraine Argentina SA (Argentine)	100	3,7	0,8
Carbono Lorena de Mexico S.A.	100	2,2	0,6
Fusetech	50	1,3	1,3
Carbone Lorraine Holding (Singapour)	100	1,1	0,1
Carbone-Lorraine Shanghai (Chine)	100	0,8	0,8
Nortroll (Norvège)	34	0,8	0,5
Avo Kunshan	100	0,6	0,0
Clisa (Mexique)	49	0,6	0,6
Carbone Lorraine Grèce	100	0,6	0,6
Ferraz Electric Protection Hinode (Chine)	82	0,5	0,5
Carbone-Lorraine Chile (Chili)	100	0,2	0,2
GMI Metaullics (États-Unis)	25	0,2	0,2
Ferraz Shawmut Kunshan	80	0,1	0,1
Carbone Lorraine de Colombia S.A.	80	0,1	0,1
Le Carbone Materials KK	49	0,1	0,1
Autres participations	-	0,2	0,1
Total		18,1	7,6

Le chiffre d'affaires cumulé et le bénéfice net cumulé sur la base des comptes sociaux (non encore audités) des principales participations sont respectivement d'environ 24,3 millions d'euros (23,0 millions d'euros à fin juin 2007) et (0,9) million d'euros (0,9 million d'euros à fin juin 2007).

Leur incidence sur les comptes consolidés n'est pas significative : le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble de ces sociétés représenterait environ 7,8 millions d'euros (7,2 millions d'euros à fin juin 2007) soit 2,7% (2,1% en 2007) du chiffre d'affaires consolidé total après élimination des flux internes.

NOTE Nº 9 STOCKS

En millions d'euros	30-juin-08	31-déc-07	30-juin-07
Matières premières et autres approvisionnements	80,0	72,7	69,4
Produits en cours de production	55,4	46,1	52,4
Produits finis	40,0	41,4	41,2
Valeur comptable des stocks	175,4	160,2	163,0
Pertes de valeur	(9,6)	(9,7)	(10,8)
Valeur nette comptable des stocks	165,8	150,5	152,2

Les stocks nets ont augmenté de 15,3 millions d'euros au 30 juin 2008 dont (4,8) millions d'euros sont dus à des effets de change et 0,7 millions d'euros sont dus à des effets de périmètre ; à périmètre et taux de change constants, les stocks sont en hausse de 19,4 millions d'euros (+ 13,3%).

NOTE N° 10 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En millions d'euros	30-juin-08	31-déc-07	30-juin-07
Créances clients brutes	149,8	133,5	146,7
Pertes de valeur	(4,8)	(4,8)	(4,5)
Clients et comptes rattachés nets	145,0	128,7	142,2

Les clients nets ont augmenté de 16,3 millions d'euros au 30 juin 2008 dont (3,9) millions d'euros sont dus à des effets de change et (1,7) millions d'euros sont dus à des effets de périmètre ; à périmètre et taux de change constants, les clients sont en hausse de 21,9 millions d'euros (+ 17,5%).

Les provisions sur créances sont considérées client par client par chacune des entités en fonction des procédures en cours.

NOTE N° 11 COMPOSITION DU CAPITAL

En nombre d'actions (sauf mention contraire)	Actions ordinaires
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2008	14 280 735
Augmentation de capital (en millions d'euros)	0,0
Nombre d'actions au 30 juin 2008	14 280 735
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	14 280 735
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0
Valeur nominale de l'action (en euros)	2
Actions de l'entité détenues par elle-même ou par ses filiales ou entités associées	33 920

Le nombre de droits de vote est de 14 246 815 après déduction des titres auto-détenus par la Société au 30 juin 2008.

Il n'existe pas de droit de vote double.

Les options de souscription d'actions attribuées aux membres de l'organe de direction et au personnel et restant à lever sont au nombre de 388 117 en tenant compte des options annulées.

Trois plans d'attribution d'actions gratuites ont été accordés aux membres de l'organe de direction et au personnel sur les exercices 2005, 2006 et 2008 ; le nombre d'options restant à exercer s'élève à 36 478.

NOTE N° 12 PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

En millions d'euros	30-juin-2008		31-déc-	31-déc-2007		30-juin-2007	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	
- provision pour restructuration	0,1	0,2	0,1	0,9	0,1	2,7	
- provision pour litiges	0,0	44,9	45,0	0,3	45,4	0,4	
- autres provisions	0,7	0,2	0,6	0,3	0,8	0,3	
Total	0,8	45,3	45,7	1,5	46,3	3,4	

Au 30 juin 2008, les provisions pour litiges couvrent l'intégralité de l'amende infligée au Groupe par l'administration européenne (43 millions d'euros, ce montant ne tenant pas compte des éventuels intérêts de retard s'élevant à 4,3 millions d'euros au 30 juin 2008) et les procès civils aux États-Unis (1,9 millions d'euros).

Concernant la procédure européenne, l'administration prévoit une décision dans moins d'un an. La provision correspondante est donc classée en provision courante. Nous rappelons que, en garantie de la procédure d'appel auprès du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes, le Groupe a effectué en 2005 une avance de 20 millions d'euros sur un compte bloqué auprès de la Commission européenne, comptabilisée en autres actifs financiers courants.

Concernant les procès civils aux Etats-Unis, la provision s'élève à 1,9 million d'euros destinés à couvrir :

- d'une part les actions intentées au niveau fédéral par certains clients équipementiers automobile qui sont sortis de la procédure de *class action* fédérale et ont introduit une demande d'indemnisation spécifique des clients opt-out. Le Groupe estime que cette action est sans fondement juridique. Cette appréciation est étayée par une décision du 9 août 2007 du juge américain rejetant la recevabilité juridique de la demande en ce qui concerne le cartel mondial, limitant ainsi l'action des clients *opt-out* aux ventes aux États-Unis. Cela les a conduit à intenter une action en Angleterre. Le Groupe estime les arguments des clients *opt-out* non fondés, il a donc maintenu la provision au niveau initial résultant de l'accord transactionnel d'août 2004.
- d'autre part une action civile spécifique à l'état de Californie.

Aucun autre passif éventuel significatif n'a été identifié à fin juin 2008.

NOTE N° 13 AVANTAGES DU PERSONNEL

Les principaux plans de retraite du groupe Carbone Lorraine constituent des régimes à prestations définies et sont situés au Royaume-Uni (26 % des engagements), aux États-Unis (25 % des engagements), en France (21 % des engagements) et en Allemagne (15 % des engagements).

Les engagements du Groupe ont été évalués, au 31 décembre 2007, avec l'aide d'actuaires indépendants et en application d'IAS 19. Les engagements, les actifs de couverture et la charge au 30 juin 2008 ont été calculés en projetant l'évaluation du 31 décembre 2007.

L'évolution des marchés boursiers aurait pour conséquence la diminution de la juste valeur des actifs de régime au 30 juin 2008, essentiellement des États-Unis et du Royaume Uni de l'ordre de 6 millions d'euros.

En application de la méthode du corridor, cette évolution n'aurait pas d'incidence sur les bilan et compte de résultat au 30 juin 2008.

Les taux utilisés pour les principaux pays sont résumés ci-dessous :

2007	Taux d'actualisation	Taux de rendement des actifs	Taux moyen d'augmentation des salaires	Taux d'inflation	
France	5,25 %	4,0 %/4,25 %	2,5 %	2,0 %	

Allemagne	5,25 %	Non applicable	2,5 %	2,0 %
États-Unis	6,0 %	6,75 %	Non applicable	Non applicable
Royaume-Uni	6.0 %	6 75 %	3 75 %	3.0 %

RAPPROCHEMENT ENTRE LES ACTIFS ET LES PASSIFS COMPTABILISES

En millions d'euros	30-juin-2008	31-déc-2007	30-juin-2007
Dette actuarielle (engagement)	95,7	98,1	104,5
Valeur des actifs de couverture	(57,4)	(58,3)	(59,4)
Écarts actuariels non comptabilisés	2,4	2,4	(2,4)
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)	(1,0)	(1,5)	0,5
Montant net comptabilisé	39,7	40,7	43,2

ENGAGEMENTS NETS DU GROUPE AU 30 JUIN 2008 PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En millions d'euros	France	Allemagne	États-Unis	Royaume- Uni	Autres pays	Total 30 juin 2008
Dette actuarielle (engagement)	20,4	14,1	24,0	24,6	12,6	95,7
Valeur des actifs de couverture	(5,0)	0,0	(18,0)	(26,3)	(8,1)	(57,4)
Écarts actuariels non comptabilisés	0,2	0,5	(0,3)	3,1	(1,1)	2,4
Coût des services passés non comptabilisés (droits non						
acquis)	(1,1)	0,0	0,0	0,0	0,1	(1,0)
Montant net comptabilisé	14,5	14,6	5,7	1,4	3,5	39,7

ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS DU GROUPE

En millions d'euros	France	Allemagne	États-Unis	Royaume- Uni	Autres pays	Total
31 décembre 2007	20,3	14,3	23,9	26,0	13,6	98,1
Montants versés	(0,5)	(0,6)	0,3	(0,3)	(0,3)	(1,4)
Charges comptabilisées	0,9	0,4	1,5	0,8	0,7	4,3
Écart de change			(1,7)	(1,9)	(1,3)	(4,9)
Gains et pertes actuariels						0,0
Autres mouvements	(0,3)				(0,1)	(0,4)
30 juin 2008	20,4	14,1	24,0	24,6	12,6	95,7

ÉVOLUTION DES ACTIFS DE REGIME

En millions d'euros	France	Allemagne	États-Unis	Royaume- Uni	Autres pays	Total
31 décembre 2007	5,0	0,0	17,4	27,5	8,4	58,3
Rendement des actifs	0,1	0,0	0,6	0,9	0,2	1,8
Contribution employeur	0,1	0,4	1,1	0,0	0,4	2,0
Contribution employés	(0,1)	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,1)
Paiement des prestations	(0,1)	(0,4)	0,0	0,0	0,0	(0,5)
Écart de change	0,0	0,0	(1,1)	(2,1)	(0,9)	(4,1)
Autres mouvements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

30 juin 2008	5,0	0,0	18,0	26,3	8,1	57,4
--------------	-----	-----	------	------	-----	------

La charge comptabilisée au 30 juin 2008 au titre de ces dispositifs est de 3,4 millions d'euros contre 2,8 millions d'euros au 30 juin 2007 et se décompose ainsi :

En millions d'euros	France	Allemagne	États-Unis	Royaume- Uni	Autres pays	Total 30 juin 2008	Total 30 juin 2007
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,4	0,1	0,7	0,1	0,4	1,7	2,0
Charge d'intérêt	0,5	0,4	0,7	0,7	0,3	2,6	2,5
Rendement attendu des actifs de couverture	(0,1)	0,0	(0,6)	(0,9)	(0,2)	(1,8)	(1,8)
Amortissement des pertes ou gains actuariels	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,1
Autres mouvements	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,4	0,0
Total de la charge de l'exercice	1,6	0,5	0,8	(0,1)	0,6	3,4	2,8

NOTE N° 14 ENDETTEMENT NET

STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT NET TOTAL AU 30 JUIN 2008

En millions d'euros	30-juin-2008	31-déc-2007	30-juin-2007
Emprunts à long terme et moyen terme	185,0	176,4	147,7
Passifs financiers courants	42,4	21,7	3,4
Comptes courants financiers	1,8	1,9	1,8
Concours bancaires courants	31,5	21,2	48,4
Actifs financiers courants	(0,9)	(3,0)	(4,6)
Endettement brut total	259,8	218,2	196,7
Actifs financiers de trading	(2,8)	(2,8)	(2,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(42,2)	(23,6)	(11,8)
Trésorerie	(45,0)	(26,4)	(14,1)
Endettement net total	214,8	191,8	182,6

L'endettement net total consolidé s'élève fin juin 2008 à 214,8 millions d'euros, contre 191,8 millions d'euros fin 2007 et 182,6 millions d'euros fin juin 2007.

ENDETTEMENT NET/FONDS PROPRES

En millions d'euros	30 juin 2008	31 déc. 2007	30 juin 2007
Endettement net total	214,8	191,8	182,6
Endettement net/fonds propres	0,68	0,62	0,57

L'endettement net représente 68 % des fonds propres à fin juin 2008 contre 62 % à fin décembre 2007 et 57 % à fin juin 2007.

RAPPROCHEMENT ENTRE LES VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET AU BILAN ET LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En millions d'euros	30-juin-2008	31-déc-2007	30-juin-2007
Endettement N-1	191,8	154,3	154,3
Flux exploitation courante après impôts	19,4	(5,3)	9,5
Flux des restructurations	0,3	3,2	0,9
Flux nets des variations de périmètre	(25,8)	15,3	2,3
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissement des activités poursuivies	(6,1)	13,2	12,7
Augmentation de capital reçue	(0,3)	(11,8)	(7,2)
Dividendes versés	12,8	12,6	12,2
Intérêts payés	6,4	11,2	5,2
Écart de conversion et divers	(4,4)	(9,1)	(2,1)
Variation de périmètre	1,3	16,1	2,1
Autres variations	13,3	5,3	5,4
Endettement fin N	214,8	191,8	182,6

L'endettement net total consolidé s'élève fin juin 2008 à 214,8 millions d'euros, contre 191,8 millions d'euros fin 2007 et 182,6 millions d'euros fin juin 2007. L'augmentation de la dette est de 27,4 millions d'euros avant écart de conversion de 4,4 millions d'euros (effet favorable de la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro en 2008). Cette augmentation est essentiellement due aux paiements des dividendes pour 12,8 millions d'euros et à la constatation en « Autres variations » d'une dette au titre de l'acquisition de Xianda en Chine pour 13,3 millions d'euros. Les activités opérationnelles et d'investissement génèrent 6,1 millions d'euros dont 25,8 millions d'euros correspondent au produit de cession de l'activité freinage ferroviaire et moto cédée au cours du premier semestre.

COVENANTS FINANCIERS AU 30 JUIN 2008

Au titre de ses différents emprunts confirmés, Carbone Lorraine doit respecter un certain nombre d'obligations, usuelles dans ces types de contrat. En cas de non-respect de certaines d'entre elles, les banques ou les investisseurs (pour les placements privés américains) peuvent obliger Carbone Lorraine à rembourser par anticipation les emprunts concernés. Par le biais des clauses de défauts croisés, le remboursement anticipé sur un emprunt significatif peut entraîner l'obligation de rembourser immédiatement d'autres emprunts.

Carbone Lorraine doit respecter les covenants financiers suivants au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

Covenants* financiers (comptes consolidés)

En millions d'euros	Endettement net /EBITDA	Endettement net / fonds propres	EBITDA/intérêts nets
Ratios des covenants			
Crédit syndiqué	-	< 1,3	-
Placement privé américain	< 3,35	< 1,3	> 3
OBSAAR	-	< 1,35	-
Ratios constatés au 30 juin 2008			
Crédit syndiqué	-	0,68	-
Placement privé américain	1,87	0,68	8,98
OBSAAR		0,68	
Ratios constatés au 31 décembre 2007	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Crédit syndiqué	-	0,63	-
Placement privé américain	2,07	0,62	8,63
OBSAAR		0,62	

^{*} Méthode de calcul des covenants : conformément aux règles comptables, l'endettement net figurant dans les comptes utilise les cours de clôture pour calculer la contre-valeur en euros des dettes en monnaies étrangères. Pour le calcul des covenants, l'endettement net ne tient pas compte des créances financières court terme. Par ailleurs, pour le seul calcul du ratio « endettement net/ EBITDA », l'endettement net doit être recalculé au cours moyen euro/USD de la période en cas d'écart de plus de 5 % entre le cours moyen et le cours de clôture. Pour le calcul des covenants au 30 juin, l'EBITDA ou excédent brut d'exploitation est par convention l'EBITDA constaté sur les 6 premiers mois de l'année, multiplié par 2. Compte tenu du passage aux IFRS, l'EBITDA et l'endettement net ont été recalculés sur une base pro forma aux normes françaises pour le calcul des covenants.

Il n'existe pas d'emprunts ni de dettes de montant significatif couverts par des sûretés réelles ou par des tiers au 30 juin 2008.

VENTILATION DES EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME Y COMPRIS LA PART A COURT TERME AU 30 JUIN 2008

Les créances et dettes liées à l'exploitation ont toutes une durée inférieure à un an ; la ventilation des dettes financières par échéance est donnée ci-dessous.

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts en USD	76,1	12,2	58,8	5,1
Emprunts en EUR	93,7		67,8	25,9
Emprunts en GBP	6,9		6,9	
Emprunts en RMB	9,4		9,4	
TOTAL	186,1	12,2	142,9	31,0
Amortissement coût d'émission au TEG	(1,0)			
Valorisation dérivés taux	(0,1)			

TOTAL 185,0

Sur les 142,9 millions d'euros dont l'échéance est comprise entre 1 et 5 ans, 29,8 millions d'euros ont une maturité supérieure à 3 ans au 30 juin 2008.

REPARTITION DE L'ENDETTEMENT NET TOTAL AU 30 JUIN 2008

En devises	%
EUR	48,9%
USD	40,3%
RMB	7,7%
Autres	3,1%

En taux	%
Fixe	14,8%
Variable	85,2%

En millions d'euros	Total	Dont échéance < 5 ans	Dont échéance > 5 ans
Dette financière à taux variable*	260,7	229,7	31,0
Actifs financiers	(45,9)	(45,9)	
Position nette avant gestion	214,8	183,8	31,0
Couverture à taux fixe	31,7	31,7	
Position nette après gestion	183,1	152,1	31,0

^{*} Après swap de taux fixe à taux variable sur les placements privés américains et avant amortissement TEG

À endettement et change constants par rapport au 30 juin 2008 et tenant compte des *swaps* en portefeuille, une augmentation de 100 points de base des taux variables augmenterait les charges financières du semestre de 1,8 million d'euros environ.

NOTE N° 15 AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Les autres charges et produits non courants se décomposent de la manière suivante :

En millions d'euros	30-juin-08	31-déc-07	30-juin-07
Cession freins frittés	14,0		
Amende UE et procès civils aux États-Unis	(0,8)	(0,7)	(0,2)
Restructurations	(0,4)	(3,3)	(2,0)
Résultats antérieurs Chine et Inde		(3,0)	(2,2)
Dépréciation de titres	(0,2)	(0,9)	0,0
Autres	(0,3)	0,1	0,5
Total	12,3	(7,8)	(3,9)

A fin juin 2008, les charges et produits non courants s'établissent à 12,3 millions d'euros ; ils incluent pour l'essentiel :

- > la plus-value réalisée sur la cession de l'activité freins frittés de 14 millions d'euros ;
- > les coûts liés à la finalisation de la procédure de la Communauté Européenne et aux transactions dans le cadre des actions civiles aux États-Unis pour (0,8) million d'euros ;
- > les coûts de transfert d'immobilisations et d'autres coûts suite à la réorganisation des sites Protection Electrique pour (0,4) millions d'euros ;
- > la constatation d'une dépréciation sur les titres de la filiale chinoise, AVO Kunshan pour (0,2) million d'euros ; cette société a débuté son exploitation en 2004.

En 2007, les charges et produits non courants s'établissaient à (7,8) millions d'euros ; ils incluaient pour l'essentiel :

- > la fermeture du site industriel de Farmville dont les coûts de transfert d'immobilisations et d'autres coûts pour (3,3) millions d'euros ;
- > la constatation d'une dépréciation sur les titres de la filiale chinoise, AVO Kunshan pour (0,9) million d'euros ; cette société a débuté son exploitation en 2004 ;
- > la finalisation de la transaction dans le cadre des actions civiles aux États-Unis pour (0,7) million d'euros ;
- > les résultats antérieurs des sociétés indiennes et chinoises intégrées dans le périmètre en 2007 pour (3,0) millions d'euros :
 - (4,4) millions d'euros pour les sociétés chinoises,
 - 1,4 million d'euros pour les sociétés indiennes.

RESULTAT OPERATIONNEL

En millions d'euros	Systèmes et Avancés		Applica Électriqu		Prote Électriq		Total des a poursu	
Chiffre d'affaires	juin-08	juin-07	juin-08	juin-07	juin-08	juin-07	juin-08	juin-07
Ventes externes	130,8	127,7	106,4	102,7	124,8	116,3	362,0	346,7
Répartition du chiffre d'affaires	36,1%	36,8%	29,4%	29,6%	34,5%	33,6%	100,0%	100,0%
Résultat opérationnel courant sectoriel	22,7	22,6	10,9	11,1	15,7	11,6	49,3	45,3
Marge opérationnelle courante sectorielle*	17,4%	17,7%	10,2%	10,8%	12,6%	9,9%	13,6%	10,8%
Charges et produits non courants sectoriels	13,9	(3,6)	(0,5)	0,1	(0,3)	(0,8)	13,1	(4,3)
Résultat opérationnel sectoriel	36,6	19,0	10,4	11,2	15,4	10,8	62,2	41,0
Marge opérationnelle sectorielle*	27,9%	14,9%	9,7%	10,9%	12,4%	9,3%	17,2%	10,8%
					Dépenses n	on allouées	(8,2)	(7,5)
					Résultat d	opérationnel	54,0	33,5
Marge opérationnelle								9,7%
Résultat financier								(5,1)
Impôts courants et différés						(14,4)	(9,0)	
						Résultat net	33,6	19,4

^{*} Marge opérationnelle sectorielle = résultat opérationnel / ventes externes sectorielles.

Les ventes inter-secteur réalisées par le secteur Systèmes et Matériaux Avancés s'élèvent à 1,9 millions d'euros en 2008 contre 2,1 millions d'euros en 2007.

ÉVOLUTION ET REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE DE VENTES

En millions d'euros	juin-08	%	juin-07	%
France	47,7	13,2%	50,1	14,5%
Europe hors France	115,9	32,0%	108,0	31,2%
Amérique du Nord	116,8	32,3%	111,7	32,2%
Asie	62,2	17,2%	58,4	16,8%
Reste du monde	19,4	5,3%	18,5	5,3%
Total	362,0	100,0%	346,7	100,0%

REPARTITION DES AMORTISSEMENTS CONSTATES PAR ACTIVITE

	30-juin-2008					30-juin-2008 30-juin-20				07	
En millions d'euros	SMA	AE	PE	Frais centraux	Total	SMA	AE	PE	Frais centraux	Total	
France	(2,3)	(1,2)	(1,5)	(0,2)	(5,2)	(2,1)	(1,2)	(1,7)	(0,2)	(5,2)	
Europe Hors France	(0,3)	(1,2)	(0,2)		(1,7)	(0,2)	(1,3)	(0,1)	0,0	(1,6)	
Asie / Pacifique	(2,3)	(0,2)	(0,1)		(2,6)	(0,3)	(0,2)	(0,1)	0,0	(0,6)	
Amérique du Nord	(2,5)	(0,6)	(0,7)		(3,8)	(2,8)	(0,7)	(0,8)	0,0	(4,3)	
Reste du monde	(0,1)	(0,2)	(0,0)		(0,3)	(0,1)	(0,2)	0,0	0,0	(0,3)	
Total	(7,5)	(3,4)	(2,5)	(0,2)	(13,6)	(5,5)	(3,6)	(2,7)	(0,2)	(12,0)	

VALEUR COMPTABLE NETTE DES ACTIFS EN FIN DE PERIODE PAR ACTIVITE

					Opérations intra-	Total au 30
En millions d'euros	SMA	AE	PE	TOTAL	éliminées	juin 2008
Immobilisations nettes (hors participations)	232,6	58,9	96,1	387,6		387,6
Valeur d'exploitation nette	74,8	46,4	44,6	165,8		165,8
Clients et acomptes reçus	65,9	55,3	63,7	184,9	(39,9)	145,0
Autres créances d'exploitation	26,1	10,0	8,2	44,3	(18,5)	25,8
Total des actifs sectoriels	399,4	170,6	212,6	782,6	(58,4)	724,2
Total des actifs non alloués						98,9
Total						823,1

VALEUR COMPTABLE NETTE DES ACTIFS EN FIN DE PERIODE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En millions d'euros	30-juin-08	30-juin-07
France	390,5	417,4
Europe hors France	121,9	117,3
Amérique du Nord	166,1	187,1
Asie	133,4*	37,7
Reste du Monde	11,2	11,7
Total	823,1	771,2

^{*} Augmentation consécutive au développement du Groupe en Asie

VALEUR COMPTABLE DES PASSIFS EN FIN DE PERIODE PAR ACTIVITE

En millions d'euros	SMA	AE	PE	TOTAL	Opérations intra- groupe éliminées	Total au 30 juin 2008
Fournisseurs et acomptes payés	44,1	32,6	40,8	117,5	(39,9)	77,6
Autres passifs d'exploitation et passifs divers	44,5	17,1	29,8	91,4	(18,5)	72,9
Provisions non courantes et courantes	4,2	41,9	0,0	46,1		46,1
Avantages du personnel	14,5	16,1	9,1	39,7		39,7
Total des passifs sectoriels	107,3	107,7	79,7	294,7	(58,4)	236,3
Total des passifs non alloués						272,4
Total						508,7

FLUX D'INVESTISSEMENTS DE LA PERIODE PAR ACTIVITE

Hors acquisition / cession de filiales ou activités

En millions d'euros		France	Europe/ hors France	Asie / Pacifique	Amérique du Nord	Reste du monde	Total au 30 juin 2008
Immobilisations corporelles et incorporelles	SMA	(3,8)	(1,4)	(3,0)	(8,5)		(16,7)
	AE	(0,8)	(1,0)	(0,5)	(0,6)		(2,9)
	PE	(2,6)	(0,1)		(0,9)		(3,6)
Total		(7,2)	(2,5)	(3,5)	(10,0)	0,0	(23,2)
Autres variations et désinvestissements	SMA	(0,8)	0,1	(2,1)	(0,2)		(3,0)
	AE		(0,1)	(0,2)	0,2		(0,1)
	PE						0,0
Total		(0,8)	0,0	(2,3)	0,0	0,0	(3,1)
Total des flux d'investissements		(8,0)	(2,5)	(5,8)	(10,0)	0,0	(26,3)

NOTE N° 17 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Les frais de personnel du Groupe (incluant charges sociales, provisions pour retraite et indemnités de départ) s'élèvent à 115,9 millions d'euros en 2008 contre 113,5 millions d'euros en 2007.

À périmètre et changes constants, les frais de personnel augmentent de 7,1%.

EFFECTIF MOYEN DES SOCIETES CONSOLIDEES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Catégories	30-juin-08	%	30-juin-07	%
France	1 692	23%	1 766	26%
Europe hors France (+ Tunisie)	1 836	25%	1 750	26%
Amérique du Nord (+ Mexique)	2 459	34%	2 479	37%
Asie	983	14%	409	6%
Reste du monde	326	4%	364	5%
Total	7 296	100,0%	6 768	100,0%

À périmètre constant, l'effectif moyen augmente de 64 personnes.

NOTE N° 18 RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel détaillé en charges et produits par nature est présenté ci-dessous :

En millions d'euros	30-juin-08	30-juin-07
Chiffre d'affaires produits	329,3	314,7
Chiffre d'affaires négoce	32,7	32,0
Chiffre d'affaires total	362,0	346,7
Autres revenus	4,3	4,3
Coûts des produits négoce	(27,1)	(24,8)
Coûts des matières premières et énergie	(77,8)	(75,3)
Charges sur autres revenus	(1,7)	(1,7)
Coûts de fabrication	(57,7)	(57,4)
Salaires	(112,6)	(110,9)
Intéressement et participation	(3,3)	(2,6)
Autres charges	(30,0)	(27,5)
Éléments financiers du résultat opérationnel	(2,2)	(1,2)
Amortissements	(13,6)	(12,0)
Provisions	(0,2)	(0,7)
Pertes de valeur	0,0	(3,6)
Plus-value de cession freins	14,0	
Résultat de cession d'immobilisations	(0,1)	0,2
Résultat opérationnel	54,0	33,5

Comptabilisés en résultat

En millions d'euros	30-juin-08	31-déc-07	30-juin-07
Amortissement Frais émission emprunt	(0,1)	(0,3)	(0,1)
Intérêts payés sur la dette	(5,1)	(8,9)	(4,7)
Charges financières CT	(1,4)	(2,2)	(1,1)
Commission sur dette		(0,4)	(0,1)
Quote-part non efficace des couvertures de taux		(0,1)	
Produits d'intérêts sur dépôts bancaires	0,6	0,6	0,9
Résultat Financier	(6,0)	(11,3)	(5,1)

Comptabilisés directement en capitaux propres

En millions d'euros	30-juin-08	31-déc-07	30-juin-07
Variation de juste valeur des instruments de couverture de change	0,0	(1,1)	0,7
Variation de juste valeur des instruments de couverture de taux	(0,2)	(0,7)	0,1
Variation de juste valeur des instruments de couverture de matières	1,4	(0,6)	0,0
Impôts sur les variations comptabilisées en capitaux propres	(0,4)	0,5	(0,3)
Résultat Financier comptabilisé directement en capitaux propres, net d'impôt	0,8	(1,9)	0,5

Il n'y a pas de résultat financier relatif à des actifs et passifs qui ne sont pas évalués à la juste-valeur.

NOTE N° 20 IMPOTS

En millions d'euros	30-juin-08	31-déc-07	30-juin-07
Impôts courants sur les bénéfices	(8,4)	(7,8)	(6,2)
Impôts différés d'exploitation	(5,8)	(7,1)	(2,6)
Impôts de distribution	(0,2)	(0,2)	(0,2)
Total impôts	(14,4)	(15,1)	(9,0)

En France, les sociétés Le Carbone Lorraine SA, Carbone Lorraine Applications Électriques, Carbone Lorraine Composants, Carbone Lorraine Équipements Génie Chimique, Carbone Lorraine Corporate Services, Ferraz Shawmut SA, Ferraz Thermal Management, Ugimag, Ferroxdure, Polygraphite et AVO sont intégrées fiscalement.

Il existe aussi:

- > deux groupes d'intégration fiscale aux États-Unis, l'un regroupant Carbone Lorraine North America et ses filiales et l'autre rassemblant Ferraz Shawmut LLC et ses filiales ; à compter du 30 juin 2008, suite à la restructuration juridique du périmètre US, un seul groupe d'intégration fiscale demeure.
- > deux groupes d'intégration fiscale en Allemagne ;
- > un groupe d'intégration fiscale au Japon regroupant Carbone KK et Ferraz Shawmut Japon.

Le taux d'impôt du Groupe est de 30 % au 30 juin 2008 contre 32 % à fin juin 2007.

EXPLICATION DE LA CHARGE D'IMPOT

En millions d'euros	30-juin-2008
Résultat net	33,6
Charges (produits) d'impôts des activités poursuivies	(14,4)
Total Charges (produits) d'impôts	(14,4)
Résultat taxable	48,0
Taux d'impôt courant en France	34,4%
(Charge) produit d'impôt théorique (résultat taxable x taux d'impôt courant en France)	(16,5)
Différence taux d'impôt France/ juridictions étrangères	0,6
Opérations imposées à taux réduit	(1,1)
Différences permanentes	2,6
Effet de la limitation des impôts différés actifs	(1,0)
Autres	1,0
(Charge) produit d'impôt comptabilisé	(14,4)

Les montants d'actifs et de passifs d'impôts différés présentés au bilan sont les suivants :

En millions d'euros	30-juin-08	31-déc-07	30-juin-07
Actifs d'impôt différé	16,8	21,6	24,0
Passifs d'impôt différé	(4,7)	(3,1)	(2,1)
Position nette	12,1	18,5	21,9

L'évolution des impôts différés à fin juin 2008 est détaillée ci-dessous :

En millions d'euros*	juin-08	Résultat	Autres	Conversion	déc-07
Provisions pour avantages du personnel	7,7	0,1	0,2	(0,2)	7,6
Provisions pour restructuration	0,0	(0,2)			0,2
Amortissement des immobilisations	(14,8)	(0,5)		1,0	(15,3)
Provisions réglementées	(3,0)	0,3	(0,1)		(3,2)
Incidence des déficits	9,0	(7,3)		(0,2)	16,5
Pertes de valeur	0,1	(0,5)			0,6
Autres	13,1	2,3	(0,3)	(1,0)	12,1
Impôts différés au bilan – position nette	12,1	(5,8)	(0,2)	(0,4)	18,5
* (- passif /+ actif).					

Les impôts différés actifs ont été reconnus compte tenu de leur recouvrabilité ; les principaux pays concernés sont la France, l'Allemagne et les États-Unis.

Compte tenu des modalités de recouvrement de l'impôt différé, les impôts différés actifs sur les déficits de la société brésilienne n'ont pas été comptabilisés.

NOTE N° 21 RESULTAT PAR ACTION

Le calcul des résultats de base et dilué par action est présenté ci-dessous :

	30-juin-08	31-déc-07	30-juin-07
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice)	33,1	15,4	18,9
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	14 246 815	14 239 519	14 124 656
Effets des actions ordinaires dilutives : - options non exercées	424 595	405 094	322 055
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	14 671 410	14 644 613	14 446 711
Résultat de base par action (euros)	2,33	1,08	1,34
Résultat dilué par action (euros)	2,26	1,05	1,31

NOTE N° 22 DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2006, un dividende de 0,85 euro par action, soit un montant global de 11,8 millions a été payé en mai 2007 aux actionnaires.

Au titre de l'exercice 2007, un dividende de 0,85 euro par action, soit un montant global de 12,2 millions d'euros a été payé en mai 2008 aux actionnaires.

1 - CONTRATS DE LOCATION - FINANCEMENT

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs

En millions d'euros	30 juin 2008	31 déc. 2007	30 juin 2007
Constructions	0	0	0,1

2 - CONTRATS DE LOCATION SIMPLE EN TANT QUE PRENEUR

Échéancier des paiements minimaux

En millions d'euros	Total au 30 juin 2008	< à 1 an	> à 1 an	dont à 5 ans ou plus
Paiements minimaux	9,9	3,6	6,3	0,5

Les paiements minimaux représentent le montant des loyers immobiliers futurs certains jusqu'à l'échéance des baux avant éventuels renouvellements. Les contrats de baux ne contiennent pas de clause relative à des restrictions d'endettement ou de paiement de dividendes.

NOTE N° 24 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Le Carbone Lorraine SA est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participation, l'activité de financement du Groupe et la facturation de prestations liées aux immobilisations incorporelles et corporelles détenues par le Carbone Lorraine SA.

La société le Carbone Lorraine SA fait partie du groupe Carbone Lorraine qui comprend 92 sociétés consolidées et non consolidées, réparties dans 35 pays.

Les transactions entre les sociétés consolidées du Groupe sont éliminées.

1 - RELATIONS AVEC LES SOCIETES NON-CONSOLIDEES

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe avec les sociétés non consolidées s'élève à 8,1 millions d'euros à fin juin 2008 (10,2 millions d'euros en juin 2007).

Au 30 juin 2008, les management fees et les frais administratifs facturés aux sociétés non consolidées par le Groupe (et venant en diminution des frais administratifs centraux) s'élèvent à 0,1 million d'euros (0,1 million d'euros en juin 2007).

Au 30 juin 2008, les créances d'exploitation du Groupe sur les filiales non consolidées s'élèvent à 4,8 millions d'euros et les passifs d'exploitation à 0,3 millions d'euros.

Au 30 juin 2008, les prêts en compte-courant consentis aux sociétés non consolidées par Le Carbone Lorraine SA s'élèvent à 0,1 million d'euros (0,1 million d'euros en juin 2007).

2 - REMUNERATIONS DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS (COMITE DIRECTEUR DONT LE P-DG)

En millions d'euros	30 juin 2008	30 juin 2007
Salaires, bonus, avantages en nature et jetons de présence	1,2	1,2
Charges comptabilisées du régime de retraite sur-complémentaire ⁽¹⁾	0,7	0,2
Autres avantages à long terme	0,0	0,0
TOTAL	1,9	1,4

Les membres du Comité directeur, y compris le Président-Directeur Général, bénéficient d'un régime de retraite sur complémentaire. Lors du Conseil d'administration du 25 juillet 2007, ce régime a été modifié comme suit :

Sous condition de présence dans le Groupe au jour du départ à la retraite, le régime garantit un sur complément de retraite plafonné en fonction de l'ancienneté de 10 % à 20 % de la rémunération de référence (salaire de base des 3 dernières années plus rémunération variable fixée forfaitairement à 50 % du bonus maximum).

L'engagement actuariel a été évalué au 30 juin 2008 à 5,2 millions d'euros (5,0 millions d'euros au 31 décembre 2007). Par ailleurs une charge complémentaire a été enregistrée du fait du départ en retraite d'un membre du comité Directeur à une date antérieure à celle initialement prévue.

Les membres du Comité directeur ne bénéficient d'aucun autre avantage à long terme.

Par ailleurs, ont été attribués aux membres du Comité directeur (y compris le P-DG) les « Paiements fondés sur des actions » suivants :

> stock-options : 75 000 options de souscription d'actions ont été attribuées au Comité directeur (y compris le P-DG) en 2007 :

	Plan 2007 tranche 11
Date du Conseil d'administration	25 juillet 2007
Nombre total d'actions attribuées	75 000
Prix de souscription	57,24
Point de départ d'exercice des options	juillet 2011
Date d'expiration	juillet 2017

> actions gratuites : voir tableau de l'historique des attributions au Comité directeur (y compris le P-DG) cidessous.

	Plan 2005 tranche 1
Date du Conseil d'administration	30 juin 2005
Nombre total d'actions attribuées	15 300
Cours de l'action à la date d'attribution	39,25
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	1 ^{er} juillet 2007
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	1 ^{er} juillet 2009

Aucune action gratuite n'a été attribué au Comité directeur sur le plan 2008.

A - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET PASSIFS

En millions d'euros	30 juin 2008	31 déc. 2007	30 juin 2007
Engagements reçus			
Avals et cautions	0,1	0,3	0,3
Autres engagements reçus	1,9	0,0	0,0
TOTAL	2,0	0,3	0,3
Engagements donnés			
Dettes et engagements garantis par des sûretés réelles	0,3	0,3	0,3
Cautions et garanties de marché	13,8	10,6	9,9
Garanties de paiement sur acquisition			
Autres garanties	43,5	43,7	62,1
Autres engagements donnés	3,8	1,1	0,8
TOTAL	61,4	55,7	73,1

Le tableau ci-dessus rassemble les engagements hors bilan du Groupe.

Nature

Le poste le plus important, d'un montant de 43,5 millions d'euros, est celui des autres garanties qui inclut une garantie de 24,5 millions d'euros (43 millions d'euros à l'origine) émise au bénéfice de la Commission européenne, et résultant de l'amende infligée en 2003 par la Commission européenne pour laquelle le Groupe est toujours en procédure d'appel devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes. Cette garantie a permis au Groupe de surseoir au paiement de l'amende pendant la durée de la procédure. Ce poste inclut également une garantie de 16 millions d'euros couvrant les utilisations quotidiennes maximales des filiales dans le cadre du *cash-pooling* européen.

Maturité

Les engagements hors bilan d'une échéance supérieure à 1 an s'élèvent à 21,8 millions d'euros. Ils incluent la garantie liée au *cash-pooling* européen de 16 millions d'euros qui reste en vigueur tant que les accords de *cash-pooling* existent. Les « garanties de marché » sont généralement inférieures à 1 an, mises à part quelques garanties de marché dont la durée n'excède pas 3 ans. La garantie pour la Commission européenne de 24,5 millions d'euros a pour échéance décembre 2008. Cette échéance est éventuellement prorogeable avec l'accord des banques garantes en fonction de la date de décision du tribunal.

Contrôle

Dans le cadre de l'organisation du contrôle interne du Groupe, les sociétés du Groupe ne sont pas habilitées à réaliser des opérations pouvant donner lieu à des engagements hors bilan sans approbation de la Direction financière du Groupe et, le cas échéant, du Président-Directeur Général ou du Conseil d'administration. Certaines sociétés du Groupe ont toutefois la possibilité d'émettre, sans accord préalable et dans le cadre normal de leur activité, des garanties de marché d'un montant inférieur à 150 000 euros et d'une durée inférieure à 2 ans. Ces garanties sont mentionnées dans les documents remplis par les sociétés dans le cadre de la procédure de consolidation des comptes.

À la connaissance de la Société, il n'a pas été omis d'engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

B - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Néant.

C - DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

En France, les salariés bénéficient d'un droit individuel à la formation. Celui-ci n'a pas fait l'objet d'une provision, le Groupe ne disposant pas du recul nécessaire pour l'évaluer de manière fiable.

NOTE N° 26 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 3 juillet 2008, Carbone Lorraine a pris une participation majoritaire dans le capital de la société chinoise Zhejiang Mingrong Electrical Protection. Avec cette opération, le Groupe – par sa filiale de protection électrique Ferraz Shawmut – devient leader du marché chinois des fusibles appareillages pour fusibles.

Carbone Lorraine a signé le 30 juillet 2008 un crédit syndiqué multi-devises de 350 millions de dollars d'une maturité de 5 ans en remplacement du précédent crédit syndiqué de 220 millions de dollars signé en décembre 2004 et ayant pour échéance décembre 2009.

NOTE N° 27 ARRETE DES COMPTES

Les états financiers consolidés intermédiaires établis à la date du 30 juin 2008 ont été arrêtés par le Conseil d'administration dans sa séance du 28 août 2008.

12.2.7 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application des articles L.232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Le Carbone Lorraine S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 28 août 2008 Neuilly-sur-Seine, le 28 août 2008

KPMG Audit Deloitte & Associés

Département de KPMG S.A.

Jean-Paul Vellutini Alain Penanguer

Associé Associé

13. TABLE DE CONCORDANCE

2 - Contrôleurs légaux des comptes 3 - Informations financières sélectionnées 1 - Facteurs de risque 2 - 9, 32 à 34, 106 à 109 5 1 à 1 de Facteurs de risque 5 - Informations concernant Carbone Lorraine 5 - Investissements 1 11, 20, 43, 73 1 11, 70 6 - Aperçu des activités 6 - Aperçu des activités 6 - Principules activités 7 - Organigramme 8 - Propriétés immobilitères, usines et équipements 9 - Examen de la situation financière et du résultat 9 - Examen de la situation financière et du résultat 9 - Examen de la situation financière et du résultat 9 - Examen de la situation financière et du résultat 10 - Trésorerie et capitaux 11 - Recherche et développement, brevets et licences 12 - Informations sur les tendances 12 - Informations sur les tendances 13 - Prévisions ou estimations du bénéfice 14 - Composition des organes d'administration et de direction 14 - Composition des organes d'administration et de direction 14 - Composition des organes d'administration et de direction 15 - Rémunération et avantages 16 - Fonctionnement des organes d'administration et de direction 17 - Salariés 17 - Effectis 18 - Principula actionnaires 19 - Opérations et stock-options 17 - Salariés 17 - Principula actionnaires 19 - Opérations avec des apparentés 17 - Salariés 17 - Porticipations et stock-options 17 - Salariés 19 - Opérations avec des apparentés 17 - Salariés 19 - Opérations avec des apparentés 17 - Salariés 19 - Opérations avec des apparentés 17 - Salariés 19 - Opérations avec des apparentés 17 - Salariés 19 - Opérations avec des apparentés 17 - Salariés 19 - Opérations avec des apparentés 17 - Salariés 19 - Opérations avec des apparentés 19 - Opérations financières biotoriques 19 - Opérations financières biotoriques 19 - Opérations financières des proferma 19 - Op		Pages du Document de référence 2007	Pages de Actualisation du Document de référence
3 - Informations financières selectionnées 11 30 a 3 de	1 - Personnes responsables	142, 143	3
1- Facteurs de risque 29, 32 à 34, 106 à 109 51 à 5 5- Informations concernant Carbone Lorraine 6 5- Informations concernant Carbone Lorraine 7 5- Apercules activités 6 5- Principaux marchés 7 5- Organigramme 36 6- Aperçules activités 9 5- Principaux marchés 9 5- Principaux 10 5- Propriétés immobilières, usines et équipements 9 5- Resistuar d'exploitation 10 5- Propriétés immobilières, usines et équipements 9 5- Resistuar d'exploitation 10 5- Résistuar d'exploitati	2 - Contrôleurs légaux des comptes	81, 82, 103, 135, 143	3, 4
S. Informations concernant Carbone Lorraine S. I. Histoire et évolution de la Société 4 à 15 10 à 2	3 - Informations financières sélectionnées	11	30 à 32
1. Histoire et évolution de la Société 4 à 15 10 à 2	4 - Facteurs de risque	29, 32 à 34, 106 à 109	51 à 56
5.2 - Investissements	5 - Informations concernant Carbone Lorraine		
6- Aperçu des activités 6.1 - Principales activités 6.2 - Principales activités 6.3 - Principales activités 6.5 - Principales activités	5.1 - Histoire et évolution de la Société	4 à 15	10 à 21
5.1 - Principales activités 4, 5, 18 29 à 3 6.2 - Principaux marchés 5, 9, 10 29 à 3 7 - Organigramme 36 36 3 8 - Propriétés immobilières, usines et équipements 32 à 34, 47, 48, 60 45, 5 9 - Examen de la situation financière et du résultat 9 9 - Examen de la situation financière et du résultat 9 9 - Examen de la situation financière (1 available 1) - 1 - Situation financière (2 apitaux 39 à 43, 84 à 102 37 à 4 9 - 2 - Résultat d'exploitation 38, 84 38 à 102 37 à 4 9 - 2 - Résultat d'exploitation 42, 43, 67 à 69, 93, 95 40, 41, 63 à 6 11 - Recherche et développement, brevets et licences 21, 47, 109 4 12 - Informations sur les tendances 36, 24 21, 23, 21 13 - Prévisions ou estimations du bénéfice 37 4 - Organes d'administration et de direction 41 - Composition des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale 79, 114, 126 à 130 21 14.3 - Procédures de contrôle interne 131 à 134 22 15 - Rémunération et avantages 44 66, 79, 90, 114 15 - Rémunération et avantages 45 46, 79, 90, 114 17 - Salariés 30, 74 7 17 - Salariés 30, 74 7 18 - Principaux actionnaires 40, 112, 127 4, 113, 114 6 à 19 - Opérations avec des apparentés 78, 79, 93, 98, 126 7 17 - Opérations avec des apparentés 78, 79, 93, 98, 126 7 18 - Principaux actionnaires 113, 114 6 à 19 - Opérations avec des apparentés 78, 79, 93, 98, 126 7 19 - Opérations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carlone Lorraine 20.1 - Informations financières proforma 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 4 20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 4 20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 4 20.3 - États financiers	5.2 - Investissements	11, 20, 43, 73	11, 70
5.2. Principaux marchés 5.9. 10 29 à 2 7- Organigramme 8. Propriétés immobilières, usines et équipements 9. Examen de la situation financière et du résultat 9.1. Situation financière 9.2. Résultat d'exploitation 9.2. Résultat d'exploitation 9.3. 84 30 30 34 3, 84 à 102 37 à 4 37 à 4 30 10 - Trésorerie et capitaux 11 - Recherche et développement, brevets et licences 12 - Informations sur les tendances 13. Prévisions ou estimations du bénéfice 14. Organes d'administration et de direction 14.1 - Composition des organes d'administration et de direction 120 à 125 14.3. Procédures de contrôle interne 14.3. Procédures de contrôle interne 15 Rémunération et avantages 16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction 17 Salariés 17.1 - Effectifs 90, 110 à 113, 126 à 130 17, 30, 74 7, 74 8, 60 8 17.3 Accords de participation 18 Principaux actionnaires 19 Opérations avec des apparentés 20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine 20.1 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine 20.1 - Informations financières proforma 39 à \$2, 84 à 91 37 à 4 20, 3 êtats financières 39 à 80, 84 à 102 37 à 4 20, 3 êtats financières	6 - Aperçu des activités		
36 38 32 334, 47, 48, 60 45, 50 45, 50 50 50 50 50 50 50 50	6.1 - Principales activités	4, 5, 18	29 à 32
8 - Propriétés immobilières, usines et équipements 9 - Examen de la situation financière 9 - Examen de la situation financière 9 - Examen de la situation financière 9 - Résultat d'exploitation 3 - 3 - 4 - 3 - 4 - 4 - 4 - 4 - 3 - 4 - 4	6.2 - Principaux marchés	5, 9, 10	29 à 30
20 Sexamen de la situation financière et du résultat 39 à 43, 84 à 102 37 à 4	7 - Organigramme	36	33
1.9.1 - Situation financière 39 à 43, 84 à 102 37 à 4 2.2.1 - Résultat d'exploitation 39, 84 30 3.2.2 - Résultat d'exploitation 39, 84 30 3.2.3 - Résultat d'exploitation 42, 43, 67 à 69, 93, 95 40, 41, 63 à 4 3.2.4 - Résultat d'exploitation 42, 43, 67 à 69, 93, 95 40, 41, 63 à 4 3.2.4 - Résultat d'exploitation 42, 43, 67 à 69, 93, 95 40, 41, 63 à 4 3.2.4 - Résultat d'exploitation 42, 43, 67 à 69, 93, 95 40, 41, 63 à 4 3.2.4 - Résultat d'exploitation 40, 41, 63 à 4 3.2.4 - Résultat d'exploitation 40, 41, 63 à 4 4.3.4 - Prévisions ou estimations du bénéfice 20, 41, 41, 42, 41, 43, 41, 44, 45, 91, 41, 45, 91, 41, 45, 91, 41, 45, 91, 41, 45, 91, 41, 45, 91, 41, 45, 91, 41, 45, 91,	8 - Propriétés immobilières, usines et équipements	32 à 34, 47, 48, 60	45, 58
9.2 - Résultat d'exploitation 39,84 3.101 - Trèsorcrie et capitaux 42,43,67 à 69,93,95 40,41,63 à 61 11 - Recherche et développement, brevets et licences 21,47,109 4. 12 - Informations sur les tendances 6,24 21,23, 3. 13 - Prévisions ou estimations du bénéfice 214 - Organes d'administration et de direction 120 à 125 2. 14. 1 - Composition des organes d'administration et de direction 120 à 125 2. 14. 2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale 79, 114, 126 à 130 2. 14. 3 - Procédures de contrôle interne 131 à 134 2. 15 - Rémunération et avantages 64 à 66, 79, 90, 114, 126 à 130 60 à 62, 7 117 - Salariés 17. 1 - Effectifs 30, 74 7. 17. 2 - Participations et stock-options 17. 3 - Accords de participation 17. 12, 127 4, 18 Principaux actionnaires 17. 13, 114 6 à 19 - Opérations avec des apparentés 78, 79, 93, 98, 126 7. 17. 2 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine 39 à 52, 84 à 91 37 à 20, 3 - États financieres 39 à 80, 84 à 102 37 à 20, 3 - États financieres 39 à 80, 84 à 102 37 à 20, 3 - États financieres 39 à 80, 84 à 102 37 à 20, 3 - États financieres 110 a controlle direction 39 à 80, 84 à 102 37 à 20, 3 - États financieres 39 à 80, 84 à 102 37 à 20, 3 - États financieres 39 à 80, 84 à 102 37 à 20, 3 - États financieres 39 à 80, 84 à 102 37 à 20, 3 - États financieres 39 à 80, 84 à 102 37 à 20, 3 - États financieres 39 à 80, 84 à 102 37 à 20, 3 - États financieres 39 à 80, 84 à 102 37 à 20, 3 - États financieres 30 à 80, 84 à 102 37 à 20, 3 - États financieres 30 à 80, 84 à 102 37 à 20, 3 - États financieres 40 à 10 à	9 - Examen de la situation financière et du résultat		
10 - Trésorerie et capitaux	9.1 - Situation financière	39 à 43, 84 à 102	37 à 41
11 - Recherche et développement, brevets et licences 21, 47, 109 4 12 - Informations sur les tendances 6, 24 21, 23, 2 13 - Prévisions ou estimations du bénéfice 2 14 - Organes d'administration et de direction 120 à 125 2 14.1 - Composition des organes d'administration et de direction 120 à 125 2 14.2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale 79, 114, 126 à 130 2 14.3 - Procédures de contrôle interne 131 à 134 2 15 - Rémunération et avantages 64 à 66, 79, 90, 114, 126 à 130 60 à 62, 7 16 - Fonctionnement des organes d'administration et de direction 120 à 125 2 17 - Salariés 20	9.2 - Résultat d'exploitation	39, 84	37
12 - Informations sur les tendances	10 - Trésorerie et capitaux	42, 43, 67 à 69, 93, 95	40, 41, 63 à 66
13 - Prévisions ou estimations du bénéfice 2 14 - Organes d'administration et de direction 14.1 - Composition des organes d'administration et de direction 120 à 125 2 2 2 2 2 2 2 2 2	11 - Recherche et développement, brevets et licences	21, 47, 109	45
14.1 - Composition des organes d'administration et de direction 120 à 125 2 2 2 2 2 2 2 2 2	12 - Informations sur les tendances	6, 24	21, 23, 24
14.1 - Composition des organes d'administration et de direction 120 à 125 2 2 14.2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale 79, 114, 126 à 130 2 14.3 - Procédures de contrôle interne 131 à 134 2 14.3 - Procédures de contrôle interne 131 à 134 2 14.5 - Rémunération et avantages 64 à 66, 79, 90, 114,	13 - Prévisions ou estimations du bénéfice		21
14.2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale 79, 114, 126 à 130 2 14.3 - Procédures de contrôle interne 131 à 134 2 15 - Rémunération et avantages 64 à 66, 79, 90, 114, 126 à 130 60 à 62, 7 16 - Fonctionnement des organes d'administration et de direction 120 à 125 2 17 - Salariés 30, 74 7 17.2 - Participations et stock-options 12, 127 4, 5, 9, 10, 60, 7 17.3 - Accords de participation 112, 127 4, 13, 114 6 à 19 - Opérations avec des apparentés 78, 79, 93, 98, 126 7 20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.2 - Informations financières proforma 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 7 à 4 20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 7 à 4	14 - Organes d'administration et de direction		
14.3 - Procédures de contrôle interne	14.1 - Composition des organes d'administration et de direction	120 à 125	26
15 - Rémunération et avantages 126 à 130 126 à 125 127 - Salariés 17.1 - Effectifs 30, 74 77 17.2 - Participations et stock-options 120 à 125 17.3 - Accords de participation 112, 127 4, 18 - Principaux actionnaires 113, 114 6 à 129 - Opérations avec des apparentés 78, 79, 93, 98, 126 70 17.3 - Accords de participation 112, 127 4, 127 13, 114 6 à 129 - Opérations avec des apparentés 113, 114 6 à 129 - Opérations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.2 - Informations financières proforma 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.3 - États financières 39 à 80, 84 à 102 37 à 7 à 7 à 7 à 7 à 7 à 80 10 10 10 10 10 10 10	14.2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	79, 114, 126 à 130	27
15 - Rémunération et avantages 126 à 130 60 à 62, 7 16 - Fonctionnement des organes d'administration et de direction 120 à 125 2 17 - Salariés 30, 74 7 17.1 - Effectifs 90, 110 à 113, 126 à 129, 130 4, 5, 9, 10, 60, 7 17.2 - Participations et stock-options 112, 127 4, 12, 127 18 - Principaux actionnaires 113, 114 6 à 19 - Opérations avec des apparentés 78, 79, 93, 98, 126 20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.2 - Informations financières historiques 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.2 - Informations financières proforma 39 à 80, 84 à 102 37 à 4	14.3 - Procédures de contrôle interne	131 à 134	26
17 - Salariés 30, 74 77 77 77 77 77 77 77	15 - Rémunération et avantages		4, 5, 9, 10, 60 à 62, 76
17.1 - Effectifs 30, 74 90, 110 à 113, 126 à 129, 130 4, 5, 9, 10, 60, 7 17.3 - Accords de participation 112, 127 4, 18 - Principaux actionnaires 113, 114 6 à 19 - Opérations avec des apparentés 78, 79, 93, 98, 126 70 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine 20.1 - Informations financières historiques 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.2 - Informations financières proforma 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.3 - États financiers	16 - Fonctionnement des organes d'administration et de direction	120 à 125	26
17.2 - Participations et stock-options 126 à 129, 130 4, 5, 9, 10, 60, 7 17.3 - Accords de participation 112, 127 4, 18 - Principaux actionnaires 113, 114 6 à 19 - Opérations avec des apparentés 78, 79, 93, 98, 126 7 20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.2 - Informations financières proforma 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 7 à 7 à 7 à 7 à 7 à 7 à 7 à 7 à 7	17 - Salariés		
17.2 - Participations et stock-options 126 à 129, 130 4, 5, 9, 10, 60, 7 17.3 - Accords de participation 112, 127 4, 18 - Principaux actionnaires 113, 114 6 à 19 - Opérations avec des apparentés 78, 79, 93, 98, 126 7 20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.2 - Informations financières proforma 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 7	17.1 - Effectifs	30, 74	71
18 - Principaux actionnaires 113, 114 6 à 19 - Opérations avec des apparentés 78, 79, 93, 98, 126 70 20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine 20.1 - Informations financières historiques 20.2 - Informations financières proforma 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 7	17.2 - Participations et stock-options		4, 5, 9, 10, 60, 76
19 - Opérations avec des apparentés 78, 79, 93, 98, 126 20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine 20.1 - Informations financières historiques 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.2 - Informations financières proforma 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 7	17.3 - Accords de participation	112, 127	4, 5
20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine 20.1 - Informations financières historiques 20.2 - Informations financières proforma 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 7	18 - Principaux actionnaires	113, 114	6 à 8
Carbone Lorraine 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.1 - Informations financières historiques 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.2 - Informations financières proforma 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 7	19 - Opérations avec des apparentés	78, 79, 93, 98, 126	75
20.2 - Informations financières proforma 39 à 52, 84 à 91 37 à 4 20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 7	20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine		
20.3 - États financiers 39 à 80, 84 à 102 37 à 7	20.1 - Informations financières historiques	39 à 52, 84 à 91	37 à 41
	20.2 - Informations financières proforma	39 à 52, 84 à 91	37 à 41
20.4 - Vérification des informations financières historiques annuelles / semestrielles 81, 82, 103, 104 22, 7	20.3 - États financiers	39 à 80, 84 à 102	37 à 78
	20.4 - Vérification des informations financières historiques annuelles / semestrielles	81, 82, 103, 104	22, 79

20.5 - Date des dernières informations financières	14, 15	18 à 20
20.6 - Informations financières intermédiaires et autres	14, 15	11 à 21
20.7 - Politique de distribution des dividendes	13, 19	8
20.8 - Procédures judiciaires et d'arbitrage	109	25, 26
20.9 - Changement significatif de la situation financière ou commerciale	24	21, 23, 24
21 - Informations complémentaires		
21. 1 - Capital social	110 à 119, 127 à 130	4 à 10
21.1.1 – Capital souscrit	110 à 113, 119	4, 5
21.1.2 – Actions non représentatives du capital	-	-
21.1.3 – Actions détenues par l'émetteur	115, 116	4, 5, 8, 9
21.1.4 – Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	112, 127, 128	4, 8, 9, 10
21.1.5 – Conditions régissant les droits d'acquisition et/ou les obligations attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	110, 115 à 119	4, 5
21.1.6 – Information sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	119, 128, 129	8 à 10
21.1.7 – Historique du capital	113 à 115, 119	6 à 10
21.2 - Acte constitutif et statuts	138 à 140	3, 8 à 10, 24, 25
21.2.1 – Objet social de l'émetteur	138	-
21.2.2 – Direction et surveillance	120 à 125	3, 4, 26
21.2.3 – Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'action	115 à 119	8 à 10
21.2.4 – Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	110, 111	4, 5
21.2.5 – Conditions régissant la manière dont les Assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission	139	-
21.2 .6 — Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle	-	-
21.2.7 – Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	140	-
21.2.8 — Conditions pour la modification du capital	115 à 117	-
22 - Contrats importants	53	21
23 - Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	81, 82, 103, 104 113, 135	22, 79
24 - Documents accessibles au public	15, 143	1
25 - Informations sur les participations	36, 37, 60, 61, 101	33 à 36, 59